L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1535 - VENDREDI 12 JUILLET 2019 — 2,20 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232

C.R.A.I.
CONSTRUCTIONS METALLIQUES

1989 30 ans de réalisation 2019

- CHARPENTE
- COUVERTURE
- BARDAGE
- ZINGUERIE
- SERRURERIE
- DÉSAMIANTAGE

BÂTIMENTS STANDARDS OU SUR MESURES

21140 SEMUR EN AUXOIS
Tel. 03 80 97 17 70
contact@crai21.com



Future Pac

Des mesures transitoires semblent inévitables

Consciente qu'en l'absence d'accord sur le futur cadre financier pluriannuel de l'UE pour 2021-2027, il sera impossible d'enregistrer des avancées concrètes dans les discussions sur la future Pac, la nouvelle présidence finlandaise du Conseil de l'UE se veut prudente. Elle se contentera d'ici la fin de l'année de faire le plus de progrès possible sans se fixer l'objectif de finaliser un accord sur ce dossier. Et il faudra par ailleurs commencer à préparer les mesures de transition afin de prolonger les dispositions actuelles en 2021, compte tenu du retard que devrait enregistrer la nouvelle Pac. *page 03*

Côte d'Or

› Production laitière

Le défi du changement climatique



Nièvre

› Élevage

Veau de boucherie : une opportunité pour le département



Yonne

› Attaque du loup

Des chiens patous pour tenter de repousser le loup





METALBAC



FABRICATION de TÔLES de COUVERTURE et BARDAGE

TÔLES BAC ACIER :
Fabrication de tôles de couverture et de bardage, à vos couleurs et dimensions, dans des délais courts, au sein de notre extension de 510 m².

ZA des Champs Gilbards
89240 POURRAIN (10 mn d'Auxerre dir. Toucy)
03 86 418 814 - Fax. 03 86 41 88 15
- www.metalbac.fr - contact@metalbac.fr

Sommaire

Côte-d'Or

04 • Production laitière : Le défi du changement climatique
05 • Dijon Céréales : Les orges d'hiver vite faites, bien faites
06 • MFR Auxois Sud-Morvan : Une très belle mention

Nièvre

07 • Moissons : Cette fois c'est parti !
08 • Chambre d'Agriculture : Une formation pour maîtriser l'échographe
09 • Élevage : Corancy: l'atelier de transformation est opérationnel

Yonne

10 • Anciens exploitants : Les anciens exploitants se battent pour leurs retraites
11 • Marché de producteurs : Du producteur à l'assiette
12 • Union charolais croissance : Des vaches mises aux enchères

Région

13 • Mission CGAAER en zone intermédiaire : Battons-nous pour des mesures concrètes

Filières

14 • La santé des travailleurs de l'agriculture et les pesticides
15 • Stations météo : Les stations météo connectées révolutionnent l'itinéraire cultural

Infos Services

16-17 • Marchés
18-19 • Petites annonces
20-23 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21 110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 105 € - Prix au numéro : 2,20 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

En bref

2e pilier : Matignon veut redonner la gestion des aides surfaciques à l'État

Lors de la dernière réunion trimestrielle Etat-Régions le 27 juin à Matignon, le Premier ministre aurait exprimé sa volonté de *«faire revenir vers l'État la gestion de la totalité des aides surfaciques»*, regrette le vice-président délégué de Régions de France, François Bonneau, à Agra Presse. En clair, les aides surfaciques du 2e pilier (ICHN, Maec, bio) seraient retirées de l'autorité de gestion des régions, qui conserveraient par exemple les aides à l'investissement. *«Nous contestons cette position présentée comme un arbitrage, et qui pourrait devenir une décision»*, réagit François Bonneau. Le président de la Région Centre-Val de Loire critique un schéma *«inefficace»* et un *«très mauvais signe sur la volonté du gouvernement en matière de décentralisation»*. C'est seulement depuis le début de la dernière programmation de la Pac (2014-2020) que les régions sont devenues autorités de gestion des aides du second pilier (surfaciques et autres). Les régions estiment que la position d'Edouard Philippe est contraire une promesse que leur aurait faite le président de la République lors du Salon de l'agriculture 2018, de leur confier la gestion intégrale des aides du 2e pilier, intégrant le versement des aides.

Prédation : le Caf Loup demande plus de moyens pour réduire les attaques

Dans un courrier envoyé au Premier ministre le 4 juillet, les organisations membres du CAF Loup (FNSEA, JA, FNO, FNB, FNC et APCA) demandent, au-delà de l'élévation du plafond des prélèvements, d'autres moyens pour réduire les attaques. *«Nous souhaitons que tous les territoires classés en cercle 1, caractérisés par une présence permanente des loups et de foyers de prédation conséquents, bénéficient des mesures renforcées tant pour la protection des troupeaux que pour les interventions sur la population de loups telles que proposées dans le cadre de la révision du plan loup»*, écrivent les organisations. Ces dernières demandent également de s'appuyer davantage sur les chasseurs avec la délivrance de *«tirs de prélèvement simple et renforcé plus nombreux»*, avec *«une délégation totale aux éleveurs et aux chasseurs de la mise en œuvre des tirs de défense simple et renforcée»*. Le Caf Loup a demandé un rendez-vous au Premier ministre pour évoquer ces sujets.

Les prix à la production en hausse de 4 % sur un an en mai 2019

D'après la dernière note de conjoncture d'Agreste, les prix à la production de l'ensemble des produits agricoles ont augmenté de + 4 % sur un an en mai 2019, tirés surtout par les cours des céréales, des porcins, du lait et des pommes de terre. Les prix des céréales restent au-dessus de 2018, mais la hausse est moins marquée qu'en début d'année, les perspectives de bonnes récoltes en Europe et en zone de mer Noire pesant sur les prix. Les prix des vins, sauf hors appellation, sont en baisse par rapport à mai 2018 en raison des récoltes plus abondantes. Ceux des fruits se replient également, pénalisés par la concurrence européenne en pommes et en fraises, et peu soutenus par la demande intérieure. Les cours des légumes sont eux aussi peu dynamiques, légèrement inférieurs à ceux de l'année dernière à la même période. En revanche, les cours des porcins sont en hausse sous l'effet de la demande chinoise, freinés néanmoins par la faible demande intérieure liée à une météo peu propice aux grillades. Les cours des gros bovins sont légèrement supérieurs, depuis le début de l'année, à ceux de 2018, grâce à un repli des abattages de vaches.

Santé animale : le français Ceva rachète l'activité vétérinaire de l'allemand IDT

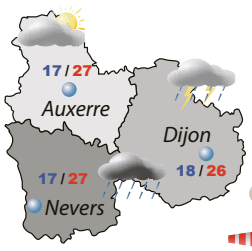
Le laboratoire vétérinaire français Ceva (1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires) annonce, dans un communiqué le 3 juillet, qu'il vient de racheter les activités vétérinaires de l'allemand IDT, qui opérait jusqu'ici dans les médecines humaine et animale. Les activités acquises par Ceva correspondent à un chiffre d'affaires de 80 millions d'euros. Avec ce rachat, le français acquiert notamment une « gamme solide de vaccins porcins d'IDT (qui) renforcera la présence de Ceva, qui croît déjà rapidement dans ce segment », précise le communiqué. L'entreprise s'est fixé pour objectif de monter en puissance dans le domaine de la prévention, pour qu'il atteigne 50 % de son activité d'ici 2020.

Sécheresse : la Lituanie décrète un état d'urgence

La Lituanie a décrété le 3 juillet un état d'urgence en raison de la grave sécheresse qui frappe les pays baltes, et pourrait réduire de moitié les récoltes cette année. Cette déclaration officielle permettra au gouvernement d'indemniser les agriculteurs pour certaines pertes. « Les agriculteurs estiment que leurs récoltes risquent d'être réduites de 40 % à 50 % », a déclaré le ministre de l'environnement, Kestutis Mazeika. Selon lui, « personne ne peut avoir de doute » que le changement climatique mondial soit à l'origine des vagues de chaleur prolongées et plus intenses ces dernières années. La Lituanie a aussi enregistré le mois de juin le plus chaud de son histoire, avec une pointe de 35,7 degrés le 12 juin.
Les autorités polonaises ont estimé, de leur côté, que la sécheresse risquait de toucher les cultures céréalières dans 14 des 16 régions du pays. Et à Prague, l'Académie des sciences a indiqué que la sécheresse pourrait affecter l'ensemble de la Tchéquie, avec un niveau « exceptionnel ou extrême sur 80 % » de son territoire.

la météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 12 Juillet



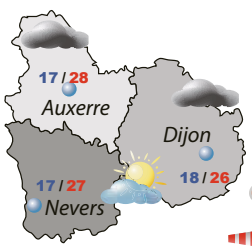
Mitigé
De rares éclaircies et quelques précipitations orageuses en perspective.

T° mini : 16 à 18°C
T° maxi : 25 à 28°C

Vents : Nord-Ouest 10 km/h

Saint Olivier
Soleil : 06h02 - 21h52
Lune : 17h45 - 02h51

Samedi 13 Juillet



Mitigé
Un ciel nuageux à couvert, mais avec tout de même quelques belles éclaircies localement.

T° mini : 16 à 18°C
T° maxi : 25 à 29°C

Vents : Nord 10 km/h

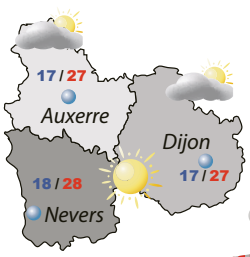
Saint Henri Joël
Soleil : 06h03 - 21h51
Lune : 18h53 - 03h22

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 14 Juillet



Variable
Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront modérés.

T° mini : 16 à 18°C
T° maxi : 26 à 28°C

Vents : Nord-Est 20 km/h

Saint Camille
Soleil : 06h04 - 21h50
Lune : 19h57 - 03h58

Prévisions à 7 jours

Lundi 15 Juillet au Mercredi 17 Juillet
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce.
Vents : Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini : 14 à 16°C T° maxi : 31 à 33°C

Du Jeudi 18 Juillet au Dimanche 21 Juillet
Le soleil sera bien présent au cours de cette période.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini : 13 à 15°C T° maxi : 32 à 34°C

Les moyennes sur Dijon en Juillet sur 30 ans
Les températures : *Les précipitations :* *Les phénomènes :*

Grains : difficultés de semis du maïs aux États-Unis

Le Conseil international des céréales (CIC) a revu le 27 juin à la baisse la production mondiale de grains, en lien avec les difficultés de semis du maïs aux États-Unis. « La projection de récolte totale en grains pour 2019-20 est réduite de 21 Mt par rapport au mois précédent, à 2156 Mt, en grande partie à cause d'un démarrage difficile de la campagne de production du maïs américain », selon le rapport mensuel de l'organisation. Un record est attendu en blé avec une moisson de 769 Mt dans le monde, soit 3 Mt de plus que prévu en mai, sous l'effet de corrections pour l'Inde, l'UE et l'Ukraine. « Fin 2019-20, les stocks totaux de grains devraient se contracter pour la troisième saison consécutive, au plus bas sur cinq ans à 588 Mt », souligne le CIC. Le rythme de baisse des stocks « s'accélère à -31 Mt (contre -26 Mt l'an dernier), [un phénomène] entièrement dû au déclin du maïs (-48 Mt) pour la troisième fois de suite ». Les stocks mondiaux de blé pourraient en revanche atteindre un niveau historique à 275 Mt, vu leur accumulation en Chine et en Inde. Ils seraient en reconstitution chez les principaux pays exportateurs, avec toutefois des montants inférieurs à la moyenne quinquennale, d'après le rapport.



Future Pac

Réaliste, la présidence finlandaise du Conseil de l'UE ne prévoit pas d'accord en 2019

Consciente qu'en l'absence d'accord sur le futur cadre financier pluriannuel de l'UE pour 2021-2027, il sera impossible d'enregistrer des avancées concrètes dans les discussions sur la future Pac, la nouvelle présidence finlandaise du Conseil de l'UE se veut prudente. Elle se contentera d'ici la fin de l'année de faire le plus de progrès possible sans se fixer l'objectif de finaliser un accord sur ce dossier. Et il faudra par ailleurs commencer à préparer les mesures de transition afin de prolonger les dispositions actuelles en 2021, compte tenu du retard que devrait enregistrer la nouvelle Pac.

Après une présidence roumaine du Conseil de l'UE qui a tenté à tout prix, au premier semestre, d'obtenir une *«approche générale partielle»* sur les propositions de la Commission européenne pour la future Pac, la présidence finlandaise nouvellement entrée en fonction se veut plus réaliste.

Elle s'est fixé comme objectif sur ce dossier de faire le plus de progrès possible dans les six prochains mois. La Pac apparaît d'ailleurs à peine dans ses priorités, plutôt centrées sur les questions budgétaires et climatiques. Compte tenu des incertitudes existantes; Brexit et négociations budgétaires en tête, la nouvelle présidence ne souhaite s'engager sur aucun résultat précis. Elle espère, dans le meilleur des cas, un compromis au Conseil européen de décembre 2019 sur le cadre financier 2021-2027 de l'Union. Or, comme l'ont montré les discussions sur la Pac ces derniers mois, sans visibilité sur le budget, les ministres de l'agriculture refuseront d'aller réellement plus loin dans leurs négociations. Si un accord sur le prochain cadre financier pluriannuel est conclu et si les conditions sont réunies, une orientation générale du Conseil ne peut être exclue, s'est donc contentée d'indiquer la présidence finlandaise lors de la première réunion du semestre des experts agricoles des États membres le 1er juillet.

Il est désormais acquis que l'adoption définitive des règlements de la prochaine Pac ne pourra se faire dans les temps pour son entrée en vigueur le 1er janvier 2021. La Commission européenne devrait présenter cet automne des propositions de mesures transitoires pour faire le lien entre le règlement actuel et le prochain. La Finlande prévoit déjà de mettre le dossier à l'ordre du jour du Conseil agricole du 14 octobre.

Verdissement, commerce et bioéconomie

Malgré l'absence d'avancées concrètes attendues, la présidence finlandaise prévoit quand même des débats sur la Pac pour chacun des Conseil agriculture du semestre. Pour la première réunion, le 15 juillet, le ministre de l'agriculture Jari Leppä présentera le programme de travail de la présidence en matière agricole, un échange de vues sera organisé sur les aspects climatiques et environnementaux de la Pac, un état des lieux de l'épidémie de peste porcine africaine sera dressé, et la Commission européenne informera le Conseil sur les résultats de la récente conférence ministérielle UE-Union africaine (3), les conclusions du groupe à haut niveau sur le sucre (4), le bien-être des animaux lors de leur transport par des températures élevées en été et sur le plan d'action visant à accroître la disponibilité de produits phytopharmaceutiques à faible risque.

Lors du Conseil agricole du 16 septembre, les ministres des Vingt-huit se pencheront sur les aspects agricoles des négociations commerciales avec les pays tiers ainsi que sur la bioéconomie. Sujet que la Finlande a placé au premier rang de ses priorités et qui fait l'objet d'une conférence du 8 au 10 juillet à Helsinki. Lors de la réunion des 14 et 15 octobre à Luxembourg, les ministres de l'agriculture échangeront sur la stratégie européenne post-2020 sur les forêts. Lors du Conseil du 18 novembre, la Commission sera invitée à faire le point sur la situation des marchés agricoles. la dernière réunion ministérielle du semstres est prévue le 16 décembre.

À l'occasion du Comité spécial agriculture du 1er juillet, la Commission a indiqué que la situation du marché dans les principaux secteurs était relativement équilibrée. Certains marchés restent néanmoins fragiles, souligne-t-elle : le sucre, la viande bovine, la viande porcine, les agrumes, les pommes et poires et l'huile d'olive. Certaines délégations ont saisi l'occasion pour émettre des critiques envers les concessions faites dans le cadre de l'accord commercial tout juste conclu entre l'UE et les pays du Mercosur sur certains de ces secteurs en difficulté (sucre et boeuf notamment).

AG

Encore des actes délégués en préparation

La Commission européenne a informé le 1er juillet les experts agricoles des États membres réunis en Comité spécial agriculture sur les actes délégués qu'elle prévoit d'adopter au cours du second semestre 2019. Il s'agit des dispositions portant sur les systèmes de gestion des contingents tarifaires dans l'agriculture, la mise en oeuvre du nouveau règlement sur l'agriculture biologique, la transposition des recommandations de l'Organisation mondiale de la vigne et du vin (OIV) et les normes de commercialisation des fruits et légumes.

Assurance récolte

Un pool de réassurance en chantier

Alors que le ministère de l'Agriculture débute ses consultations en vue d'élaborer son prochain Programme national de gestion des risques (PNGRAT), les assureurs Groupama et Pacifica ont annoncé qu'ils souhaitent ensemble créer un pool de réassurance, afin d'améliorer leur offre d'assurance récolte et prairies. Pour ce faire, ils sollicitent le soutien de l'État.

À l'issue d'une rencontre entre le Caf (FNSEA, JA, APCA, CNMCCA) et le ministre de l'Agriculture, le 2 juillet, les représentants des assureurs Groupama et Crédit agricole (Pacifica) ont annoncé des travaux communs pour améliorer leurs offres d'assurances récolte et prairies, sur lesquelles leurs comptes ne sont, pour l'instant, pas équilibrés. *«Nous essayons d'unir nos forces comme nous ne l'avons pas fait depuis longtemps»*, a annoncé Dominique Lefebvre, le président président de la fédération nationale du Crédit Agricole et du Crédit agricole SA.
Des travaux sont notamment en cours pour monter une caisse de réassurance dédiée aux assurances récolte et prairies, qui ont été présentés au ministère. Dans le cadre de ce projet, le Caf a demandé une *«réassurance de l'État»*.

Objectif : *«Rendre les produits assurantiels plus efficaces et moins coûteux, et donc plus attractifs pour les agriculteurs»*, explique-t-il dans un communiqué. Une base de données mutuelle serait également en chantier. Une prochaine réunion sur l'assurance récolte est prévue le 17 juillet à Bercy. Didier Guillaume a pour objectif d'aboutir *«d'ici la fin de l'année»* sur ce dossier, explique son cabinet. Fin juin, il s'était positionné en faveur d'une assurance *«obligatoire, ou en tout cas généralisée»*.

De son côté, la présidente de la FNSEA Christiane Lambert a plutôt plaidé pour une *«prévention obligatoire»*, et une amélioration de l'offre assurantielle. Elle estime que si l'assurance récolte n'est pas souscrite pas davantage d'agriculteurs, elle est à terme, condamnée.

Une approche *«boîte à outils»*

Ces consultations doivent aboutir à l'élaboration du prochain Programme national de gestion des risques (PNGRAT), a expliqué Karine Serrec, représentante du ministère (DGPE), en conclusion des carrefours de l'innovation agronomique de l'Inra, le 27 juin. À l'instar du Caf, le ministère de l'Agriculture affiche une certaine neutralité vis-à-vis des différents outils de gestion des risques.

Il n'y a *«pas un outil de gestion des risques à privilégier»*, a expliqué Karine Serrec, mettant en avant *«une approche de type boîte à outils pour l'exploitant»*. L'une des interrogations pour le prochain programme, a-t-elle indiqué, sera *«la place de l'assurance récolte»*, en particulier sur l'opportunité d'abaisser son seuil de déclenchement permis par le règlement Omnibus (demande récurrente du Caf) ou ses modalités de soutiens.

Autre piste : *«Renforcer la culture de la gestion des risques au travers de formations, de réalisations de diagnostics dans les exploitations»*, a indiqué Karine Serrec, y voyant *«un axe de travail important»*.
«Il y a un consensus des acteurs sur la nécessité de distinguer différents niveaux de risques», a-t-elle également précisé, discernant les *«risques qui doivent être gérés au niveau de l'exploitation»*, ceux *«qui doivent être gérés par des mécanismes de mutualisation type assurance ou fonds de mutualisation»* et ceux *«qui nécessitent de recourir à la solidarité nationale ou européenne»*.

Les outils de gestion des risques existants étant essentiellement consacrés aux risques climatiques et sanitaires, *«faut-il aller plus loin avec des outils qui couvrent les aléas économiques?»*, s'est-elle interrogée. *«La question se pose d'un instrument de stabilisation des revenus»*, a-t-elle ajouté, indiquant que certaines filières portaient des réflexions sur ce point.

MR, RO

Production laitière

Le défi du changement climatique

Nicolas Michaud, président d'Alysé, évoque le nouvel épisode caniculaire et la nécessaire adaptation des élevages laitiers.

Le val de Saône, comme le reste du département, n'est pas épargné par la canicule. Les 90 vaches Prim'Holstein de la ferme du Tontenant, à Pagny-le-Château, se ruent à l'ombre sous les arbres, comme à leur habitude depuis plusieurs jours, voire semaines. *«Elles souffrent, tout comme nous»*, fait remarquer Nicolas Michaud.

Une baisse de production pouvant aller jusqu'à 2 kg de lait par jour est constatée pour certaines vaches. *«C'est généralement ce que l'on observe lors de très fortes températures, ce constat est régulièrement dressé depuis plusieurs années»*, poursuit l'éleveur de 42 ans. Pour Nicolas Michaud, président d'Alysé depuis mi-avril, le changement climatique est avéré et les exploitations laitières doivent absolument s'y adapter : *«Je pense que c'est l'un de nos plus grands défis dans notre métier, nous devons tout faire pour garantir notre approvisionnement en fourrages, sans que celui-ci ne nous coûte plus cher. Réfléchir à une nouvelle politique de l'herbe: c'est ce que font de plus en plus d'éleveurs, qui n'hésitent pas à changer leurs habitudes pour progresser dans le domaine de l'autonomie alimentaire. Il y a une réelle prise de conscience depuis environ trois ans, nous le voyons bien : beaucoup plus d'ensilage et d'enrubannage se font au printemps. Nos techniciens préconisent de récolter au moins 50% de la capacité de fourrages avant l'été pour ne pas subir les conséquences des sécheresses à répétition. Le maïs ensilage régresse logiquement, devant des difficultés grandissantes pour le récolter»*.

Alysé en soutien

Les techniciens d'Alysé se tiennent à disposition pour réussir cette transition vers l'autonomie alimentaire. *«Nous avons des collaborateurs de qualité, à l'écoute des éleveurs. Leur aide est précieuse pour gagner en autonomie face à ce changement climatique, cela s'ajoute à leurs traditionnelles fonctions d'ordre technico-économique»*, souligne Nicolas Michaud.

Dans son propre cas, l'éleveur de Pagny-le-Château se testera prochainement avec un méteil composé de trèfle, d'avoine et de fétuque: *«ce sera une première pour moi. Suite aux conseils de Jean-Claude Chupin, expert fourrages et nutrition à Alysé, je compte les semer derrière les moissons, avec l'idée de les récolter à l'automne pour augmenter l'autonomie alimentaire de mes génisses»*. La récolte de fourrages, à la ferme du Tontenant avait débuté le 20 avril avec de l'ensilage d'un mélange de trèfle et ray-grass sur 12 ha.

Les foins se sont déroulés fin juin sur 40 ha, avec des volumes jugés corrects. *«Un éleveur qui a besoin d'un service doit penser à Alysé»*, ajoute Nicolas Michaud, *«notre coopérative est neutre et n'a pas de services à vendre autres que la technique. Il n'y a aucune valeur marchande derrière nos démarches. Alysé est une référence pour valoriser au mieux son cheptel laitier»*.

AG



«Les exploitations progressent en autonomie alimentaire, il faut continuer ainsi», souligne le Côte-d'orien.

Zoom sur...
Des robots d'occasion



Éleveur de 90 vaches, Nicolas Michaud fait actuellement installer deux robots de traite sur son exploitation. Les deux automates sont d'occasion et permettent de réduire l'investissement de près de 40% par rapport à un matériel neuf. ***«J'avais opté pour un roto 18 places en 2004, je n'avais pas pu me lancer plus tôt dans les robots, qui sont arrivés peu de temps après»*****, retrace l'éleveur. Après le départ en retraite de ses parents et la difficulté à recruter un vacher, Nicolas Michaud s'est définitivement lancé dans la recherche de deux robots de traite :** ***«je souhaitais une plus grande souplesse dans le travail, le tout en limitant les astreintes de la traite. Avec les robots, beaucoup d'informations techniques sont à disposition et permettent d'optimiser les interventions sur le cheptel»*****. Une belle coïncidence a permis d'acquérir du matériel d'occasion, chez un éleveur de l'Yonne qui souhaitait renouveler son système de traite :** ***«les robots n'ont que trois ans d'utilisation, ils sont garantis et reconditionnés. Ce moindre investissement permet au projet de passer économiquement. Même s'ils sont chers à l'achat, les robots équivalent le salaire d'un salarié, si on ramène leur prix à une échéance mensuelle»*****. La structure devrait être mise en route très prochainement, vers la fin juillet, après un mois de travaux. Les deux robots sont installés dans un nouveau bâtiment avec une toiture isolée qui limitera l'effet de la chaleur.**

Fédération charolaise

Les projets ne manquent pas

L'assemblée générale de la Fédération charolaise de Côte-d'Or s'est tenue début juin au pôle agricole de Créancey en présence de ses adhérents.

Cette réunion a retracé l'activité jugée correcte de l'année 2018 malgré une conjoncture agricole toujours difficile.

À l'issue des élections, le conseil d'administration a accueilli un nouveau membre en la personne de Bruno Gabory. Pour faire suite à ce rendez-vous, les membres du conseil d'administration se sont réunis la semaine suivante pour procéder aux élections du nouveau bureau.

Aucun changement n'est enregistré avec Sylviane Baulot présidente, Adrien Ménétrier, Éric Bize et Thierry Lechenault respectivement premier, second et troisième vice-présidents, Laurent Choubley secrétaire et Charles Virely trésorier.

De nombreux projets ont été évoqués durant le conseil d'administration.

Les journées commerciales d'automne se dérouleront les 20, 21 et 22 septembre avec de nombreux reproducteurs proposés à la vente lors de portes ouvertes d'élevages. Le rendez-vous suivant est fixé début novembre à la Ferme Côte-d'Or qui se déroulera en marge de la foire gastronomique de Dijon.

Un groupe de travail a été mis en place pour avancer sur le projet d'achat de taureaux en commun.

De plus, les adhérents étudient la possibilité de proposer une demi-journée dédiée à la présentation du document ECOW par Éric Lamalle, inspecteur du Herd book Charolais.

Les adhérents qui le souhaitent pourront échanger et comparer leurs résultats dans le but d'améliorer la génétique de leur exploitation mais aussi faire progresser celle du département.
Enfin, les administrateurs ont décidé de renouveler l'exposition vente à Saulieu début 2020 pour essayer de pérenniser cet évènement.

Beaucoup de travail pour cette équipe qui a la volonté d'avancer et promouvoir la race charolaise.



Dijon Céréales

Les orges d'hiver vite faites, bien faites

Plus de 4 000 tonnes d'orges d'hiver ont été récoltées en l'espace de huit jours au silo de Genlis.

Le Gaec Dugied, de Pluvault, a été le premier a livrer une benne d'orge d'hiver le 24 juin au silo de Genlis. Huit jours plus tard, soit le 2 juillet, la récolte de cette culture était intégralement terminée pour la trentaine d'agriculteurs fréquentant ce site de Dijon Céréales. *«Tout est allé très vite cette année, nous dépassons les 4 000 tonnes d'orges, avec 3 400 tonnes à mettre à l'actif de la variété Étincel, 350 tonnes de Visuel et 300 de Salamandre. Nous avons également 250 tonnes de mouture»*, indique Bruno Wenger, le chef du silo.

Rendements corrects

La moisson s'avère plutôt satisfaisante dans cette production, du moins en termes de volume. *«Les rendements sont effectivement corrects à bons, au-dessus des prévisions avec des résultats allant de 60 à 90q/ha. Ces chiffres sont assez représentatifs du secteur»*, informe Ludovic Bourgeois, technico-commercial sur le secteur plaine dijonnaise comprenant notamment les communes de Genlis, Bretenière, Aiserey et Arc-sur-Tille. En cette année sèche, les meilleurs résultats sont logiquement enregistrés dans les terres les plus profondes: *«celles-ci étaient mieux armées pour faire face au manque d'eau du printemps et au stress hydrique constaté vers l'Ascension»*, poursuit le technicien.

Qualités variables

La qualité des orges est en revanche *«décevante sur certains points»*, indique Ludovic Bourgeois : *«pour le calibrage, les résultats vont pratiquement du simple au double, de 45 à 88%. Ces derniers varient selon les types de terres mais aussi selon la date des semis. Les protéines rentrent par contre dans les critères de brasserie, avec une moyenne de 10,2% quand la norme va de 10 à 11,5%»*.

Interrogations pour la suite

Les récoltes de blé et de colza étaient bien lancées en ce début de semaine à Genlis. Rencontré la semaine dernière, Ludovic Bourgeois s'interrogeait sur la moisson de ces deux cultures : *«la canicule des derniers jours aura forcément laissé des traces dans le blé en impactant le PMG. Quelques estimations de notre part font état d'une baisse de 10% de ce poids de mille grains. Rien n'est toutefois certain, les échantillons n'étaient pas très représentatifs, nous ferons le bilan une fois la moisson terminée. Le colza fait lui aussi l'objet de nombreuses interrogations. Pour l'heure, nous nous attendons à un résultat plutôt moyen, même si cette culture offre parfois de belles surprises. Le fait marquant de cette campagne, sur notre secteur, c'est clairement la baisse d'environ 40% des surfaces de colza par rapport à l'an passé. La faute, une nouvelle fois, à la sécheresse estivale et automnale de la précédente campagne, qui a engendré de très nombreux problèmes de levée»*.



Corentin Berthaut (Labergement-Foigney) et Bastien Sulpizio (Pontailler-sur-Saône), deux des quatre saisonniers du site, en compagnie de Ludovic Bourgeois, technico-commercial dans le secteur plaine.

AG

Productions végétales

«Anticiper pour ne plus subir»

Patrice Auguste était l'invité à la dernière commission production végétale de la FDSEA de Côte-d'Or.



Le responsable des relations terrain de l'AGPB dévoile une piste de travail pour les mois à venir.

L'association générale des producteurs de blé (AGPB) ne reste pas inactive face à l'agri-bashing. *«Les producteurs vivent très mal cette situation, ce n'est plus possible de continuer ainsi»*, rappelle Patrice Auguste, venu il y a quelques jours à la rencontre des membres de la commission productions végétales de la FDSEA. L'AGPB entend bien montrer qu'il existe des solutions face à ce fléau. Le secteur des grandes cultures et l'agriculture en général *«se soucient des sujets de la société et les prennent à bras le corps»*, poursuit Patrice Auguste, *«il ne suffit plus de dire que nous avons l'agriculture la plus performante au monde, il faut aussi et surtout le prouver»*. Reprendre la main sur les dossiers passe inévitablement par une campagne de communication. Celle-ci doit permettre de faire reconnaître le savoir-faire des exploitants, en apportant des éléments concrets.

Cap sur les HVE

Après avoir étudié un certain nombre d'actions, l'AGPB a décidé de se concentrer sur la certification des exploitations. La certification HVE est la seule reconnue par les Pouvoirs Publics, un travail est donc en cours sur le cahier des charges. *«Jusqu'ici, les grandes cultures étaient mal intégrées dans le process des hautes valeurs environnementales, ce sera une première. Tout le réseau sera associé à cette réflexion dans les prochaines semaines. Dans cette démarche, l'idée est d'anticiper pour ne plus subir»*, précise l'intervenant, *«nous voulons aller chercher des moyens d'accompagnements auprès des Pouvoirs Publics. Notre objectif est de pouvoir réaliser cette transition agro-écologique dans les meilleurs conditions possibles»*. Par ce travail collectif, l'AGPB souhaite d'ores et déjà préparer les conditions d'accès aux soutiens de l'ecoscheme, la nouvelle partie verte de la prochaine Politique agricole commune, intégré au premier pilier.

AG

FDSEA-JA21

Une action coup de fil

La FDSEA et les JA de Côte-d'Or invitent les agriculteurs à contacter le ministère de l'Environnement avant chacune de leur intervention.

Une nouvelle forme d'action syndicale vient de voir le jour, celle-ci ne nécessite pas de se déplacer en tracteur à Dijon. Répondant à l'appel national de la FNSEA, le réseau FDSEA/JA21 invite les agriculteurs à appeler le standard du ministère de la Transition écologique et solidaire (ex-Environnement) pour signaler toute intervention impliquant des engins sur des parcelles (traitements phytos, moissons, déchaumage)... Le numéro à composer est le 01 40 81 21 22. Cette action syndicale est une réponse à une mesure proposée par le gouvernement, demandant aux exploitants de contacter systématiquement les riverains douze heures avant tout traitement. *«Le gouvernement doit réaliser la lourdeur de la paperasse et de l'administratif auxquels les agriculteurs sont confrontés au quotidien, le nombre de coups de fil que cela représente et l'inutilité de la chose. Leur standard doit être saturé»*, communiquent la FDSEA et les JA. Les deux syndicats travaillent pourtant sur une logique de communication et de co-construction positive, qui avait été initiée avec le contrat de solutions autour de chartes de bon voisinage. *«Le gouvernement balaie ces efforts d'un revers de main. Il doit réaliser les conséquences des mesures qu'il prône, de tout ce que cela représente de se justifier en continu, en étant parfois harcelé. Un rappel important : notre action syndicale cible le gouvernement et en aucun cas le voisinage avec lequel il faut dialoguer»*, ajoutent la FDSEA et les JA, qui avaient prévenu la préfecture en amont sur l'absurdité des propositions gouvernementales.

AG



Le président Fabrice Faivre s'est prêté à l'exercice en direct sur la page Facebook de la FDSEA.

▸ Agenda

Concours photos pour les moissons
Dijon Céréales lance un concours de photographies pendant les récoltes. Les participants ont jusqu'au 31 juillet pour faire parvenir leurs clichés. Le détail du concours, son règlement et les lots à remporter sont disponibles sur le site internet dijon-cereales.fr et sur la page Facebook de la coopérative.

16-07 concours équin à Dijon
L'Étrier de Bourgogne organise un concours de poulains de l'année et une épreuve dédiée aux pouliches de deux ans, qualificative pour les championnats de France.
Ce double rendez-vous est programmé mardi 16 juillet toute la journée à partir de 9h. Plusieurs éleveurs/agriculteurs du département participent à cette réunion équine.

Moissons
La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or reconduit comme chaque année son enquête moisson pour obtenir des références locales et de tirer des enseignements de la récolte. Les agriculteurs qui souhaitent participer peuvent se procurer un formulaire sur www.cote-dor.chambagri.fr ou le demander à Pauline Allard (03 80 91 06 76, 06 08 72 15 30, ou pauline.allard@cote-dor.chambagri.fr). La démarche est simple et s'intéresse à toutes les cultures. Le rendement, la date de semis, les variétés, la profondeur des sols, les amendements organiques et le nombre de fongicides peuvent être renseignés.

30-08 Concours national ovin à Arnay-le-Duc
Le comice agricole arnétois organise son grand concours ovin toutes races, en partenarait avec la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or. Le rendez-vous est donné vendredi 30 août de 9h à 13h au foirail d'Arnay-le-Duc. Au programme : concours/vente de reproducteurs mâles, exposition/vente d'agnelles, prime à l'achat par tirage au sort et restauration sur place. Renseignements : 06 87 85 06 99 ou 03 80 90 68 81.

31-08 et 01-09 Fête de l'agriculture à Poiseul
La fête départementale de l'agriculture se déroule dimanche 1er septembre à Poiseul-la-Ville. Les Jeunes agriculteurs d'Aignay-Baigneux organisent deux évènements en amont de ce grand rendez-vous festif et populaire : le concert Festiv'Agri et le tout nouveau Agri'Run. Cette course pédestre invite les participants à courir une dizaine de kilomètres dans la vallée de la Seine.

MFR Auxois Sud-Morvan

Une très belle mention

Sabine Fercoq, apprentie en BTSA Acse à Pouilly-en-Auxois, a décroché une très belle note aux derniers examens.

La maison familiale rurale Auxois sud-Morvan vient de communiquer les résultats de sa classe de BTSA Acse deuxième année. Sept de ses dix apprentis sont admis et quatre d'entre eux ont une mention : assez bien pour Lisa Griffond (Uncey-le-Franc), bien pour Mélanie Rose (Éguilly) et Flavio Py (Venarey-Les Laumes) et très bien pour Sabine Fercoq (Grignon). Fille d'éleveurs laitiers en agriculture biologique près de Montbard, Sabine Fercoq a obtenu la note de 16 sur 20 aux examens, résultat incluant les contrôles en cours de formation (CCF). *«C'est une très belle surprise pour moi car je redoutais les oraux»*, confie la jeune fille de 21 ans. Lors des épreuves finales, Sabine Fercoq a décroché les très belles notes de 17 et 18 sur 20 dans l'épreuve de situation professionnelle vécue (SPV) et son rapport de stage : *«mes maîtres d'apprentissage, du Gaec Colson à Moloy, ont été de supers patrons et m'ont bien aidée à faire mon rapport. Je devais notamment travailler sur la comptabilité, l'analyse globale de l'exploitation et sur un projet d'amélioration. Dans l'autre épreuve, j'ai été interrogée sur la transformation du lait en produits glacés réalisée à la Ferme de Labergement, ainsi que sur un stage de deux semaines réalisé dans une exploitation porcine en Belgique durant ce BTS»*. La jeune Côte-d'orienne, également titulaire d'un bac S obtenu à Fontaines, ne sait toujours pas ce qu'elle fera à la prochaine rentrée : *«je comptais arrêter les études mais tout le monde m'incite maintenant à continuer... Je ne sais pas ce que je vais faire dans les prochains mois. Il y a encore quelques jours, j'envisageais rechercher du travail, peut-être dans le para-agricole, ou bien partir à l'étranger pour découvrir le monde ! Je prendrai une décision prochainement»*.
Les autres promotions de la MFR Auxois sud-Morvan ne sont pas en reste avec 100 % de réussite pour le CAP métiers de l'agriculture et le Bepa travaux agricoles et conduite d'engins.

AG



Sabine Fercoq, de Grignon, obtient la mention très bien.

MFR Quétigny

Un seul mot : bravo !

La classe de BTS *«Développement et animation des territoires ruraux»* (DATR) de la maison familiale de Quetigny vient de se distinguer avec un taux de réussite de 100% aux examens. Cerise sur le gâteau : Lancelot Delarche, l'un des onze jeunes de cette formation, a décroché la mention très bien avec la note finale de 17,04 sur 20. *«C'est la deuxième fois consécutive que nous avons une telle mention dans ce BTS»*, souligne Pascal Delmache, responsable de la section, qui rappelle la note de 16 sur 20 obtenue l'an passé par Éloïse D'Alascio, originaire de Romenay en Saône-et-Loire, aujourd'hui en licence professionnelle *«Tourisme et loisirs sportifs»* à Dijon.

19,3 en CCF
Lancelot Delarche avait pratiquement réalisé un sans-faute lors des contrôles en cours de formation (CCF). Avec une moyenne de 19,3 sur 20, ce jeune de 21 ans abordait la dernière ligne droite du BTS assez sereinement. *«Les deux premières matières étaient des écrits. Nous avions une épreuve de français et d'économie, puis une autre dédiée à la méthodologie de projets. Le dernier rendez-vous était un oral dédié à un stage de 10 semaines réalisé pendant la formation. Personnellement, je l'avais fait à la communauté de communes Ouche et montagne»*, indique Lancelot Delarche, qui a obtenu les notes respectives de 15, 16 et 13 sur 20. Le jeune Côte-d'orien prendra la direction de Boulogne-sur-Mer l'an prochain, pour suivre une licence professionnelle destinée à le diriger vers la profession de guide conférencier.

AG


Mention très bien pour Lancelot Delarche, avec une moyenne de 17,04 sur 20.

Jeunes agriculteurs

L'équipe administrative renouvelée

Ça bouge dans les bureaux de JA, avec quatre jeunes femmes qui n'étaient pas encore en poste il y a quelques semaines. Marjolaine Perraudin, 25 ans, est la dernière arrivée : originaire de Quemigny-sur-Seine, la nouvelle chargée de communication succède à Camille Mancosu dans le suivi des dossiers syndicaux et l'organisation de la prochaine fête départementale de l'agriculture à Poiseul-la-Ville. Après l'obtention d'une licence STAPS *«éducation et motricité»*, Marjolaine Perraudin a travaillé durant une année à la maison familiale rurale de Baigneux-les-Juifs. Alicia Lenoir vient pour sa part du village de Charmes et succède à Maëlle Frelet-Sureau dans des missions s'intéressant à l'animation et à l'installation. Titulaire d'un bac en production horticole, la jeune femme de 25 ans a effectué des études supérieures dans le domaine de la communication et du marketing. Lucile Piermé, originaire de la Marne, travaille sur la coordination des PAI (points accueil installation) en Bourgogne-Franche-Comté et sur l'animation de projets régionaux autour de l'installation. Cette Marnaise de 24 ans fait son retour à JA BFC après y avoir effectué un stage dans le cadre d'un master en développement territorial. La quatrième salariée, Lydiane Machado, fait également son retour dans les bureaux de la maison de l'agriculture après plusieurs mois d'absence suite à un troisième congé maternité. Cette habitante d'Aiserey âgée de 34 ans assure le poste de secrétaire comptable depuis 2009 pour JA 21 et JA BFC.

AG


Lucile Piermé, Alicia Lenoir, Lydiane Machado et Marjolaine Perraudin devant la maison de l'agriculture de Bretenière.

Moissons

Cette fois c'est parti !

Nous vous en parlions dans notre précédente édition mais cette fois les agriculteurs sont passés à la vitesse supérieure. Avec le coup de chaud de ces derniers jours, le délai des récoltes s'est quelque peu raccourci. Nous avons suivi les débuts de campagne chez Didier Championnat, céréalier à Tintury.


Didier Championnat au volant de sa moissonneuse

Image ici d'une parcelle d'orge sur la commune de Billy-Chevannes.

C'est un début de campagne pour le moment plus intéressant que l'année dernière. Didier Championnat installé avec sa femme Céline et leur salarié Frédéric Delage sur la commune de Tintury (sur environ 400 hectares) a débuté les moissons la semaine dernière par l'orge. *«Nous en avons semé cette année environ 70 hectares sur trois communes : Tintury, Verneuil et Billy-Chevannes. Pour le moment sur les premières parcelles nous avons un rendement de 77q/ha»* indique t-il en début d'entretien. Si ses résultats se maintiennent, il pourrait dépasser les niveaux obtenus l'année dernière soit environ 68q/ha. Difficile pour l'heure d'évaluer les conséquences définitives de la canicule de ces derniers jours, mais Didier Championnat est inquiet pour son blé. *«Nous avions un très bon potentiel mais les fortes chaleurs ont fini par stopper la maturité des grains. Pour ce qui est du tournesol et du maïs, il faudrait qu'il pleuve une bonne fois pour toute pour ne pas revivre le même scénario que l'année dernière»* développe-t-il. En raison de la sécheresse, son rendement de maïs a varié de 47 à 52q/ha contre 80q/ha sur les cinq dernières années. *«Nous sommes sur des terres limoneux-argileuses où les rendements ne sont pas homogènes. Il est difficile de dire ce que va donner cette campagne»* nous explique t-il. Des céréales qui seront ensuite vendues soit sur internet via des comparateurs comme comparateuragricole.com soit avec des négociants comme Agrotrade ou Soufflet.

L'autre problème de cette année c'est la persistance du vulpin. *«Comme il n'a pas eu de faux semis l'an passé, nous n'arrivons pas à nous en débarrasser»* explique le céréalier. C'est la raison pour laquelle, il a expérimenté du tournesol qui a une meilleure concurrence face au vulpin et qui lui permet d'allonger sa rotation.

«Il va falloir trouver des solutions»

Avec ces aléas climatiques et la disparition progressive des recherches en phytosanitaire, les céréaliers vont devoir s'adapter. *«Pour ma part, j'envisage l'introduction de pois et de la luzerne dans ma rotation pour la vendre directement sur pied. Et je pense qu'il va falloir maintenir les cultures de printemps et allonger les rotations, nous n'aurons pas le choix»* déplore Didier Championnat. L'avenir, ce céréalier y a déjà réfléchi en installant un atelier de poulets de chair en septembre 2018 et plus récemment il a mis en service un bâtiment de stockage avec des panneaux photovoltaïques. Des installations qui porteront leurs fruits dans les années qui viennent.

THÉOPHILE MERCIER

Grandes Cultures

Des agriculteurs nivernais relèvent le «*DEPHY*»

Le Service Grandes Cultures de la Chambre d'agriculture de la Nièvre mène depuis plusieurs années des actions dans le cadre du plan Ecophyto qui vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Sur le terrain, ces actions sont regroupées dans un groupe intitulé Dephy. Tour d'horizon des objectifs de ce groupe.

Lancé en 2010, c'est une des actions majeures du plan Ecophyto, il se compose d'un réseau de 3 000 exploitations réparties en groupes sur le territoire français. Cela permet d'acquérir des références, de les mutualiser et de les diffuser au niveau national. L'objectif étant de réduire l'usage des produits phytosanitaires tout en restant performant d'un point de vue économique, environnemental et social.

Le réseau *«Dephy Ferme - Nièvre»* est l'un des premiers groupes Dephy (réseau de Démonstration, Expérimentation, et Production de référence sur les systèmes économe en pHYtosanitaire) de France. Créé en 2011, il est composé de dix exploitations. Ce groupe est suivi et accompagné par Yoann Marin, conseiller de l'équipe Grandes Cultures de la Chambre d'agriculture de la Nièvre. L'objectif du groupe est d'échanger sur des pratiques pouvant avoir un intérêt pour leur exploitation et sur la réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

Les exploitations du groupe sont toutes différentes les unes des autres : agriculture biologique ; conventionnel ; labour ; technique cultural simplifiée ; semi direct, céréalières et polycultures élevage. Cette diversité permet de travailler et d'échanger sur de nombreuses thématiques : diversification des assolements, macération de plantes, couverts d'inter-cultures, désherbage mécanique...

Les actions du groupe menées depuis le début de l'année 2019

L'une des vocations du réseau est de communiquer vers l'extérieur sur les pratiques mises en place par le groupe. Pour cela, différentes journée ont été mises en œuvre. En mars, une journée sur la démonstration d'outils de désherbage mécanique (herses étrilles et houe rotative) à Clamecy a été organisée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre en partenariat avec les agriculteurs du groupe Dephy et du groupe 30000 (groupe d'agriculteurs engagés dans une mesure agro-environnementale). En avril, une classe de BTS du lycée agricole de Château-Chinon s'est rendue dans une ferme du groupe Dephy pour échanger sur l'évolution de ses pratiques depuis son intégration dans le réseau Dephy Ferme. En mai, une rencontre entre les agriculteurs du groupe *«Dephy Ferme Nièvre»* et *«Dephy Ferme Cher»* a permis aux deux groupes d'échanger sur la diversification des cultures et le semis direct. D'autres journées vont être organisées selon les demandes du groupe tout au long de l'année.


Une partie du groupe Dephy Ferme Nièvre lors d'un tour de plaine

EQUIPE GRANDES CULTURES

Chambre d'agriculture

Une formation pour maîtriser l'échographe

La Chambre d'agriculture organise le mercredi 7 août à Epiry, une formation pour appréhender le diagnostic de gestation par échographie. Thierry Vernoux, technicien échographe indépendant sera l'intervenant de la journée.

Être plus réactif et sécuriser ses diagnostics de gestation. Tel est l'objectif de cette nouvelle session de formation à l'échographe mise en place par la Chambre d'agriculture.
L'origine de cette initiation vient de Philippe Guillien, polyculteur éleveur sur la commune d'Epiry. *«Le postulat de départ était de passer de spectateur de son troupeau à acteur. Avec l'aide de sept de mes collègues de la Cuma «Marigny-Pazy» nous avons acheté le premier échographe en 1993. Nous avons tout de suite évalué financièrement l'avantage de ce type d'appareil. Dans le commerce une échographie coûte en moyenne entre 4 à 5 euros par acte. A l'échelle de notre Cuma, l'opération nous revient à 0,45cts. Le prix se calcule en fonction du coût d'achat du matériel (environ 5 000 euros) qui est amorti sur sept an que vous divisez aux nombres de vaches mises à la reproduction. Soit pour nous approximativement 2 000 vaches»* détaille Philippe Guillien.
Il faut préciser que l'échographe sert simplement à savoir si la vaches est pleine, mais en aucun cas à poser un diagnostic qui reste du domaine des vétérinaires. *«Du point de vue de la méthode, je fais mes échographies par lot et je repasse systématiquement une fois sur les vaches vides pour être certain de mes observations de départ. J'effectue ensuite la même opération avant une vente. En général, mes échographies débutent début août»* détaille t-il.


Il ne faut que quelques secondes à Philippe Guillien pour réaliser une échographie et savoir si sa vache est pleine ou non.

«En été, l'échographe permet une meilleur prévention»

L'intérêt de l'échographe c'est qu'il permet d'anticiper les éventuels problèmes lors de la reproduction (taureau ne saillissant pas), nous dit Philippe Guillien. Il précise qu'il est possible avec cet outil de dater les fécondations et donc de mieux programmer les dates de vêlage. C'est un gain de temps en terme d'organisation, surtout en hiver. Plus précisément, il est possible de déterminer l'âge, le sexe et les naissances gémellaires. De ce fait le rationnement des bovins est ajusté au plus près des besoins. Enfin sur le plan sanitaire, la vérification de l'involution utérine est faisable à 50 et à 60 jours après vêlage pour être réactif quant aux traitements à réaliser si besoin.

THÉOPHILE MERCIER

Le point de vue du technicien Christophe Dagouneau

«Cette formation est primordiale pour apprendre à déceler plus précocement les vaches non fécondées. L'échographie est un outil qui optimise la gestion technique et économique du troupeau. Elle permet de déceler des UGB improductifs et ainsi réformer plus rapidement (économie d'herbe sur pieds, mise en marché des réformes aux périodes les plus rémunératrices, gain de place l'hiver,..). Enfin, une fois le quotas de vaches pleines, l'échographe permet de réaliser de la réforme de confort».

Repères

Rendez-vous le mercredi 7 août à partir de 09h sur l'exploitation de Philippe Guillien. Lieu-dit *«Chateau-Gaillard»*, 58 800 Epiry. Plus d'informations auprès de Christophe Dagouneau, conseiller élevage à la Chambre d'agriculture au 06 33 63 91 32

Élevage

Veau de boucherie : une opportunité pour le département

La Chambre d'Agriculture et la Section Bovine de la FDSEA ont organisé le mercredi 3 juillet à Corbigny, une réunion de présentation de la filière de veaux de boucherie en présence de Gilles Gauthier, directeur de Sobeval. Au cœurs des discussions, des pistes de développement pour l'abattoir de Corbigny.

C'est une visite encourageante qui eu lieux ce mercredi 3 juillet. Celle de Gilles Gauthier l'actuel directeur de l'entreprise Sobeval. Cette structure familiale a racheté l'abattoir de Périgeux en 1996 pour le moderniser et le spécialiser en veaux de boucherie. Aujourd'hui Sobeval emploie 450 salariés et travaille avec environ 1017 producteurs. Dans les années 90, l'entreprise a été précurseur en développent des centres d'allotements. *«Avec ces derniers, il nous faut seulement 8 h entre l'arrivée du veau et le départ vers l'engraisseur au lieu de 4 jours auparavant»* détaille Gilles Gauthier. L'entreprise a su aussi segmenter l'offre. 51% des veaux de Sobeval sont laitiers et son valorisés en paupiettes, hachés et rôtis. Avec cette stratégie, Sobeval réalise entre 33 et 38 % du marché de veaux de boucherie en France. Sur le plan du débouché, ces produits sont valorisés en boucherie traditionnelle, en collectivité (environ 22 tonnes par semaine) et en gamme premium pour le grand export (Canada, Israël, Arabie Saoudite et Moyen-Orient). Sobeval a également un débouché aux Etat-Unis où la viande est vendue entre 25 à 28 % plus chère. Pour le moment l'entreprise utilise du veau limousin mais pourrait à terme développer une filière de veau charolais.

Une opportunité pour la Nièvre

Avant de développer la stratégie de production, Gilles Gauthier a donné son point de vue sur sa visite de l'abattoir de Corbigny. *«Vous avez un outil adapté pour traiter des animaux lourds charolais et de bonne qualité. C'est un bel outil propre et adapté au territoire mais qu'il faut spécialiser. Vous pouvez pour cela vous appuyer sur des salariés polyvalents et professionnels»* a t-il précisé. Pour la Nièvre, le projet serait de structurer la filière autour de 5 à 10 éleveurs. Il faut de préférence avoir un bâtiment neuf et compter entre 15 jours et 3 semaines pour la mise en route. 2 bandes de 180 places sont prévues par an. L'approvisionnement des jeunes veaux se fait par des marchands ou des coopératives. Une fois le processus lancé, les animaux sont gardés entre 20 et 21 semaines. Leur poids varient entre 145 à 155 kg carcasse en limousin et 155 à 162 kg carcasse pour le charolais. L'alimentation fabriquée uniquement pour Sobeval est constituée de poudre de lait pasteurisé. Pour la gestion des animaux, il faut prévoir en rythme de croisière 3 heures de travail par jour avec une astreinte journalière.


De gauche à droite : Jean-Charles Rochard, président de la communauté de commune de Corbigny ; Gilles Gauthier, directeur de Sobeval, Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA et Luc Marteau, collaborateur de Gilles Gauthier.

«Un revenu garanti à l'éleveur»

Avec ce projet, les prix entre Sobeval et l'éleveur sont fixés à l'avance. Le transport lui est externalisé. Pour Gilles Gauthier, si les agriculteurs apportent du veau charolais en race pure, l'abattage peut se faire à Corbigny. En revanche, en veau de croisement, le directeur de Sobeval ne voit pas inconvénient à faire abattre à Périgueux. Un salaire d'un peu plus de 2 000 euros a été avancé par le le directeur de Sobeval. Emmanuel Bernard, le président de la section bovine de la FDSEA a parlé d'une bonne opportunité à saisir qui représenterait un apport de volume important pour l'abattoir de Corbigny.
Contact :
Emmanuel Bernard :
06 85 70 26 54

THÉOPHILE MERCIER

GDS

Comment gérer les fortes chaleurs

L'épisode de canicule que nous venons de vivre est certes terminé mais nous n'en avons pas fini pour autant avec les fortes chaleurs et surtout le manque d'eau.
Une situation qu'il convient de ne pas prendre à la légère et c'est pourquoi le Groupement de Défense Sanitaire émet certaines recommandations.
Tout d'abord pour faciliter l'ingestion des animaux, il est recommandé d'augmenter le nombre de points d'eau et d'apporter si possible l'eau la plus fraiche possible, dans le but de favoriser la thermogenèse.
Dans ces périodes de fortes chaleurs, il faut également veiller à augmenter l'appétence des bêtes en apportant des fourrages sec (de la paille notamment) avec des mélasses. Si vous utilisez de l'ensilage, le GDS préconise de maintenir un état de conservation correct en ayant une vitesse d'avancement du front d'attaque au silo rapide (>25cm/j).
En outre, les pierres à lécher doivent toujours être disponibles, l'abreuvoir propre et l'eau d'une bonne qualité bactériologique.
Enfin veillez à compenser les pertes en minéraux (sodium et potassium) provoquées par les pertes en eau utilisée pour la régulation de la température corporelle.
Pour plus d'information, contacter le GDS au 03 86 90 18 91

THÉOPHILE MERCIER

Élevage

Corancy : l'atelier de transformation est opérationnel

Après plus d'un an de travaux, les pisciculture du Morvan, spécialisées en salmoniculture viennent d'inaugurer leur atelier de transformation à Corancy. A terme c'est environ une tonne de poisson par semaine qui devrait être transformé.

Ce n'est pas encore l'effervescence mais ça en prend le chemin. Les pisciculture du Morvan ont inauguré il y a quelques jours leurs tout nouveau bâtiment de transformation. L'activité de l'entreprise est basée sur la production et le repeuplement des poissons. Toute la chaine de croissance est maîtrisée de A à Z à cheval sur les deux sites. 75 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est constitué de ventes de repeuplement et le reste vient des ventes en produits transformés. Plusieurs types de poissons sont élevés : l'arc-en-ciel ; le fario ; le saumon de fontaine et de l'ombre commun.

Le processus débute à Vermenoux, pour des poissons allant de zéro à six grammes. Ils sont élevés dans seize bassins allant de quatre cent à dix mille litres. Une fois les soixante grammes atteints, les poissons sont envoyés à Corancy pour de l'élevage. Environ 100 kilos de poissons sont éviscérés et mis sous vide par semaine au sein de l'atelier de transformation. Ils servent ensuite à la préparation de produits transformés dont le poids varie entre 250 grammes et 3 kilos maximum. La gamme sur ce segment est assez large : rillettes , mousses et plats préparés (velouté, paupiettes et truite en gelée). L'entreprise travail également du filet fumé froid à chair cru et à chaud avec une température de 78 degrés cuit à cœur.

Une forte demande sur le filet fumé

C'est l'un des produits phares de la gamme : le filet fumé. Sa date limite de consommation(DLC) à 21 jours permet à l'entreprise de le vendre un peu partout dans le département aussi bien en magasin de producteurs, dans la Grande Distribution ou le réseau hôtels, café et restaurants. Précisons que le filet fumé est désarêté manuellement par les employés. L'autre produit le plus demandé est le poisson éviscéré sous vide et le filet frais cru avec une DLC de 7 jours. Depuis peu les Pisciculture du Morvan sont également passées sous marque Parc du Morvan. *«Une marque qui valorise et reconnaît notre travail à sa juste valeur»* estime Nicolas Finance, le directeur d'exploitation. L'entreprise a également l'agrément zoosanitaire pour l'élevage et travail sous dérogation pour faire fonctionner l'atelier de transformation, en attendant la validation du document définitif. Le site est également tournée vers l'enseignement avec l'accueil de scolaire de la seconde jusqu'au BTS pour des minis stages. Les Bac Pro ont le droit à 3 heures de cours pratiques et les terminales sont aussi pris en charges 2 heures par semaine. Enfin à partir de l'âge de 15 ans, il y a la possibilité de faire des stages découvertes.

Objectif faire du stock

«Aujourd'hui nous ne sommes pas totalement autonome. Nos petits pots de rillettes sont travaillés par l'atelier du Borvo à Chemilly/Yonne. Nous souhaiterions à terme maîtriser notre production dans sa totalité. Nous sommes pour cela en train de réfléchir à un projet de cuisine. L'idée serait de récupérer les invendus pour en faire des veloutés ou des pains de poissons en grande quantité et de travailler également une gamme de saucisson fumé. Pour être confortable, il faudrait également passer notre production de petits pots à 10 000 pièces» conclu Florent Guillet, le commercial de l'entreprise.


Environ 100 kilos de poissons sont éviscérés et mis sous vide par semaine au sein de l'atelier de transformation.

THÉOPHILE MERCIER

Repères

La boutique est ouverte à Corancy les jeudi et vendredi de 09 à 12h et de 14h à 17h

FDSEA - JA

N'importons pas l'agriculture dont nous ne voulons pas !

Ceta, Mercosur : deux accords commerciaux négociés par la Commission européenne et qui menacent directement notre modèle de production français.... Les JA et la FDSEA ont alerté Perrine Goulet et Patrice Perrot sur les enjeux de tels accords, qui autoriseraient l'import de produits ne respectant pas nos standards de production. Notre modèle agricole vaut mieux que cela !

Deux réunions de travail avec les députés ont permis de clarifier les enjeux qui entourent la ratification française de ces accords européen : leur mise en place serait synonyme de concurrence directe avec le modèle de production français.

Incohérence gouvernementale

«Cela fait près de 20 ans que les accords avec le Mercosur sont en discussion, et on soumet un texte à une toute nouvelle assemblée européenne à peine élue» explique Stéphane Aurousseau, Président de la FDSEA ; de même le gouvernement français presse aujourd'hui pour une ratification express du traité avec le Ceta (Accord économique et commercial global avec le Canada): pourquoi tant de précipitation dans le calendrier ? Pourquoi tant d'incohérence ? L'article 44 de la loi dite EGAlim (États Généraux de l'Alimentation) tout juste votée à l'automne interdit de commercialiser toute denrée alimentaire pour laquelle «*il a été fait usage de produits vétérinaires ou d'aliments pour animaux non autorisés par la réglementation européenne ou ne respectant pas les exigences d'identification et de traçabilité imposées par cette même réglementation*».

Menace sur le modèle agricole français

L'élevage bovin, la volaille, le porc, le sucre et l'éthanol seraient les grands perdants de l'accord commercial signé par la commission européenne avec le Mercosur, qui regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela. «*Les productions agricoles françaises ne peuvent pas être la variable d'ajustement commercial, politique, diplomatique..*» explique Stéphane Aurousseau, Président de la FDSEA. «*En ce qui concerne la viande bovine par exemple, pourquoi importer des produits que l'on a ici, en quantité et en qualité ? Les français exportent vers des pays qui ne sont pas auto-suffisants*.»

Emmanuel Bernard, Président de la section bovine de la FDSEA, poursuit: «*Pourquoi envoyer un signal encourageant à des pays qui n'ont pas nos standards de production, notre traçabilité, notre qualité de production ? en viande bovine, pourquoi ouvrir nos portes à des dizaines de milliers de tonnes de viande nourrie au maïs OGM, aux farines animales, aux antibiotiques utilisés comme activateurs de croissance ? De plus, quel est le système de contrôle, de sanction ? Dès que l'on effectue des contrôles dans les pays sud-américains, comme c'est le cas du gouvernement irlandais avec le Brésil il y a quelques années, on s'aperçoit qu'il n'y a pas de respect des conditions d'élevage et de traçabilité ! Comment va-t-on contrôler les volumes sur le bateau ? Il suffira aux exportateurs sud-américains de payer les droits de douane pour dépasser les contingents autorisés...*».

Si l'Union Européenne et la France sont actives pour signer ces accords, elles le sont moins pour mettre en place un système de contrôle protecteur !

Consommateur trompé

Les consommateurs sont eux les grands perdants de ces accords, à l'heure où ils plébiscitent le made in France, où ils expriment des exigences grandissantes en termes de traçabilité et de transparence.

Vers une ratification française?

Les accords doivent encore être ratifiés par le Parlement français. «*Plus de soixante-dix députés se sont déjà manifestés pour s'opposer à la ratification française*» argumente Patrice Perrot.

La profession continue sa mobilisation, aux côtés des consommateurs ; à titre individuel chacun peut signer la pétition NonauxaccordsUEMercosur sur le site change.org. Signons également la pétition européenne pour réclamer l'étiquetage obligatoire de l'origine des viandes dans tous les produits alimentaires !

THÉOPHILE MERCIER



Anciens exploitants

Les anciens exploitants se battent pour leurs retraites

Mardi 2 juillet a eu lieu l'assemblée générale de la SDAE de la FDSEA de l'Yonne, à l'amphithéâtre du lycée agricole de la Brosse, à Venoy. À cette occasion, Paul Schiellein, représentant CDCA et membre du conseil d'administration de la SNAE, est intervenu, notamment pour aborder le thème des retraites.



Plus d'une centaine d'anciens exploitants étaient présents à l'assemblée générale de la SDAE de la FDSEA de l'Yonne.



Paul Schiellein est intervenu lors l'assemblée générale de la SDAE de la FDSEA de l'Yonne notamment pour parler des retraites.

« *On n'a pas le droit de manquer de respect envers les retraités de l'agriculture qui ont tout fait pour ce pays. Nous demandons juste le respect et la reconnaissance du travail accompli* », lâche Paul Schiellein, représentant CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) et membre du conseil d'administration de la SNAE (Section nationale des anciens exploitants).

Mardi 2 juillet, ce dernier est intervenu devant plus d'une centaine d'agriculteurs à la retraite, lors de l'assemblée générale de la SDAE (Section des anciens exploitants) de la FDSEA de l'Yonne, présidée par Marie-Jeanne Rondeau.

Paul Schiellien s'est notamment exprimé au sujet des retraites. « *Que se passe-t-il avec elles ? Pas d'augmentation en trois ans, ou si peu. On nous propose une augmentation de 0,3%. C'est le prix d'une baguette, mais pas celle que l'on achète chez le boulanger, mais en hypermarché* », s'indigne-t-il. « *Les salariés bénéficient d'une retraite calculée sur les 25 meilleurs années de revenus, alors pourquoi les agriculteurs sont-ils les seuls à reçevoir une pension basée sur l'intégralité de leur carrière, bonne et mauvaise année mêlées. Pourquoi la retraite minimum d'un salarié atteint 85% du Smic depuis 2003 lorsque la retraite d'un chef d'exploitation plafonne aujourd'hui à 75% du Smic ?* », s'interroge Paul Schiellein. « *Est-il sérieux qu'aujourd'hui les retraites des non-salariés soient inférieures de près de la moitié de la retraite moyenne des français qui atteint environ 1300 € net par mois ? Il est urgent aujourd'hui de remettre de l'équité dans le calcul des retraites* ».

Un système par point ?

Le représentant CDCA indique que « *les agriculteurs souhaitent être traités comme les autres* ». Aussi que « *la FNSEA est favorable à un système par point pour les non-salariés comme pour les salariés. Elle propose une réforme structurelle qui s'appuie sur trois priorités : un socle minimal de retraite pour tous de 85% du Smic, financé par des ressources fiscales, car on ne peut pas aujourd'hui demander aux actifs de le financer. Ainsi que le régime par point et la convergence des règles de liquidation et la mise à plat des règles de cotisation* », assure Paul Schiellein.

L'assemblée générale était aussi l'occasion de faire un bilan des actions syndicales et des activités effectuées durant l'année 2018. Mais également de présenter la motion 2019 qui vise donc à faire progresser le montant des retraites agricoles actuelles mais aussi à préserver le pouvoir d'achat des retraités agricoles, à obtenir une meilleure prise en charge de la dépendance et à développer durablement les services en territoire rural.

Une intervention de Guy Callué sur la conférence des financeurs a également eu lieu. Une séance conclut par Damien Brayotel, président de la FDSEA de l'Yonne.

CHRISTOPHER LEVÉ

Attaques du loups

Des chiens patous pour tenter de repousser le loup

Depuis juin 2018, Laurence Godin, éleveuse à Mélisey, est la victime récurrente d'un loup, dont la présence a été confirmé du côté d'Arthonnay, où cette dernière a constaté plusieurs brebis tuées sur ces parcelles. Pour tenter de stopper l'hémorragie, Laurence Godin a décidé d'acheter deux chiens patous.



Laurence Godin a déjà retrouvé plusieurs brebis tuées sur ses parcelles depuis juin 2018.

C'est une habitude dont se passerait bien Laurence Godin, éleveuse et gérante de l'Earl des Iles, à Mélisey. Dans la nuit du 8 au 9 juin dernier, l'éleveuse a une nouvelle fois pu constater au matin la mort de trois brebis. Trois autres étaient blessées et l'une a succombé à ses blessures depuis. Une attaque qui serait une nouvelle fois à mettre sur le compte du loup qui sévit dans l'Yonne depuis plusieurs mois. Et manque de chance, très souvent chez Laurence Godin. « *L'année dernière, dans la nuit du 19 au 20 juin, un loup a attaqué sur les parcelles que j'ai à Arthonnay où j'ai eu dix brebis de tuées* », affirme-t-elle. « *À la suite de ça, un piège photo a été posé et on a vu qu'il était revenu les nuits suivantes et a tué à nouveau six brebis. Puis, j'ai retrouvé d'autres brebis mortes, ici, sur mes parcelles à Mélisey. Au final, j'ai perdu 30 brebis* ».

La cauchemar a donc recommencé le mois dernier pour Laurence Godin. « *Début mai, un agriculteur de Villiers-le-Bois (Aube), (commune proche d'Arthonnay, ndlr) a retrouvé un agneau qui a été tué. Alors, avec mon mari, on a mis en place des systèmes de protection que l'on avait demandé auprès de la DDT (Direction départementale des Territoires) en 2018* », indique Laurence Godin. Mais le sort s'acharne. « *Dans la nuit de mardi 4 à mercredi 5 juin, le matériel a été volé* ». Quelques jours avant que ces brebis soient à nouveau victime d'un prédateur.

« Psychologiquement, c'est compliqué »

Pour protéger ses 500 brebis, Laurence Godin a décidé d'acheter des chiens patous, connus pour protéger les troupeaux des prédateurs, notamment dans les Pyrénées où vivent des ours. « *On a acheté deux chiennes fin octobre. Mais on sait que ça ne suffira pas alors on envisage déjà d'en prendre un autre* ».

L'éducation d'un patou s'avère très particulière. « *On a demandé a être aidé pour le dressage des chiens. On a fait venir le référent chiens de protection de l'institut de l'élevage qui nous a donné des conseils. Par exemple, il faut leur donner a manger au milieu du troupeau car il ne faut jamais habituer le chien a manger dehors pour qu'il s'habitue à être toujours avec les brebis. Les patous doivent se comporter comme des moutons* », explique-t-elle.

La présence d'un prédateur, en l'occurrence un loup, remet en cause le fonctionnement de l'éleveuse. « *On avait des petits lots de 80 brebis dans plusieurs parcelles. Et maintenant, on n'a plus que deux gros lots qu'on ne peut plus faire tourner sur les parcelles car certaines ne sont pas assez protégées* ». Au point même de se demander si continuer l'élevage de brebis est encore d'actualité. « *Psychologiquement, c'est compliqué. On a basé notre système sur l'herbe, donc si on ne peut plus sortir les brebis sur toutes nos parcelles, ça va devenir compliqué. L'an dernier, les trois quart de nos brebis étaient déjà rentrées au 1er juillet. Donc à la fin de l'hiver, on n'avait plus de nourriture en stock* », confie-t-elle.

Et le problème de la présence du prédateur est double. « *Il y a aussi le stress engendré sur les animaux. Après les attaques, mes brebis ont décalé les agnelages de deux mois. Et elles ne s'occupent pas de leurs agneaux voire essayent de les tuer. c'est très compliqué. Le loup déstabilise complètement le troupeau. Et on ne sait pas ce que ça va engendrer de plus à la suite* », s'indigne Laurence Godin.

Début juillet, quatre moutons ont été également attaqués du côté de Vezelay, dont l'un d'eux est mort. Alors, est-ce une nouvelle œuvre d'un loup ou bien d'un chien sauvage ?

CHRISTOPHER LEVÉ

Marché de producteurs

Du producteur à l'assiette

Samedi 6 juillet, le marché des producteurs d'Auxerre, organisé par le conseil du quartier du centre-ville, fêtait ses deux ans, place de l'hôtel de ville. Une réussite due aux clients qui privilégient de plus en plus l'achat de produits en circuit court.



Les cerises d'Antoine Richard étaient fortement demandées par les clients du marché.

Quelques cerises, des salades, des fraises, des truites, des rillettes, ou encore des gougères aux goûts multiples... Il y avait du choix, samedi 6 juillet, au marché des producteurs d'Auxerre, organisé par le conseil du quartier du centre-ville, place de l'hôtel de ville. Et ce samedi n'était pas un jour de marché comme les autres. *«C'est l'anniversaire des deux ans»*, indique Patrice Lambert, responsable du marché au sein du conseil du quartier du centre-ville. *«Ce marché est présent tous les samedis, depuis maintenant deux ans, de 9 heures à 12 h 30. Et il y a uniquement des producteurs, pas de revendeurs. C'est notre volonté depuis le début»*, explique-t-il.

Ce matin-là, une dizaine de producteurs étaient présents. Parmi eux, Antoine Richard, un fidèle depuis le début, dont l'étalage de sa multitude de fruits attire de nombreux clients. *«Ce marché permet de faire découvrir nos produits et ce que l'on fait de local à des gens qui n'ont pas forcément l'habitude de venir nous voir sur nos stands en bord de route»*, assure-t-il.

On retrouve aussi Norbert Giorgione, producteur de poissons. *«L'avantage du circuit court c'est que l'on vend en direct. Il y a des gens qui ont pris l'habitude de venir faire leurs courses ici tous les samedis»*, affirme le producteur. *«Les gens recherchent de plus en plus le circuit court pour trouver des produits locaux»*.

La mise en valeur du producteur

Mais il n'y avait pas que des habitués du marché ce jour-là. *«C'est la première fois que je le fais et je le trouve vraiment très agréable, surtout sur cette place, près de la grande horloge»*, se réjouit Aymeric Luczkiewicz. Lui, sa spécialité, c'est la gougère. Au chèvre, au piment d'Espelette, au jambon persillé, au poivre de Madagascar... Au total, sept variétés sont proposées. *«Ce type de marché nous met en valeur en tant que producteur et non en tant que vendeur»*, indique-t-il.

Et sa permet également de faire vivre le centre-ville. *«À Auxerre, les marchés sont les mardis et les vendredis. Alors on a voulu faire le notre le samedi pour qu'il soit accessible à tous, en particulier à ceux qui ne peuvent pas venir à ceux en semaine. Cela nous permet aussi d'avoir une clientèle plus jeune et de toucher tout le monde»*, confie Patrice Lambert. Quant au choix du circuit court ? *«On sait d'où viennent les produits. C'est ce qui se fait de plus en plus et je pense que ça va encore se développer»*.

Pour l'anniversaire du marché, un concert avec Mademoiselle Rebecca a eu lieu dès 11 heures, *«ainsi qu'un panier garnit avec des produits du marché à gagner»*, ajoute Patrice Lambert. *«On a également eu la collaboration des commerçants du quartier de l'horloge qui ont participé à la décoration de la place et à l'animation avec notamment une dégustation de vin faite par la Cave du Maréchal»*. Et avec le soleil en prime. De quoi ravir tout le monde.

CHRISTOPHER LEVÉ



Aymeric Luczkiewicz a proposé ses gougères pour la première fois au marché des producteurs d'Auxerre.



Les produits vendus en circuit court sont de plus en plus privilégiés par les acheteurs.

▸ Agenda

20/07 Marché à la ferme à La ferme aux abeilles

Samedi 20 juillet, un marché à la ferme à lieu à La ferme aux abeilles, 1, le puits de fer à Fouchères, de 15 heures à 19 heures. Au programme : atelier de fabrication de pain, dégustation de crêpes et balade en calèche pour les enfants.

20/07 et 21/07 30è édition des peintres de vignes en cave

Les viticulteurs de Saint-Bris-le-Vineux ouvrent leurs caves aux artistes peintres, les 20 et 21 juillet. Une soixantaine d'artistes, professionnels et amateurs seront présents. Animations pour enfants, street-art sur tonneau, ferme pédagogique, animations autour du vin et du fromage seront accessibles au public. Un apéro-concert aura lieu le samedi, dès 19 heures.

20/07 Musimarché gourmand

Samedi 20 juillet, place de la Mairie à Châtel-Censoir, une rencontre entre producteurs, musiciens et consommateurs aura lieu, autour d'un moment musical et des produits frais à déguster sur place.

Du 15/05 au 15/07 Concours photo

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne organise un concours photo sur le thème suivant : agriculture et biodiversité. Pour participer, il suffit d'envoyer sa photo avec son nom, prénom, téléphone et commune où la photo a été prise, à jeunes-agriculteurs-89@wanadoo.fr ou sur la page Facebook @JeunesAgriculteurs89

Sodetaf

Une situation financière saine

Vendredi 5 juillet a eu lieu l'assemblée générale de la Sodetaf, une société créée en 1974 pour aider les producteurs de lait dans l'acquisition de tanks à lait. Aujourd'hui, Sodetaf loue 120 tanks dans l'Yonne ainsi que dans d'autres départements.

La Sodetaf est une société créée en 1974 pour aider les producteurs de lait dans l'acquisition des tanks à lait. Encore existante à ce jour, la société loue environ 120 tanks dans l'Yonne mais aussi dans d'autres départements.

En 2009, l'Asylra (syndicat des producteurs laitiers de la fromagerie Paul Renard) avait repris la Sodetaf pour continuer la location de tanks à lait. 10 ans après, la Sodetaf est toujours active sur le département et compte 124 producteurs sur l'Yonne mais aussi quelques-uns dans le Loiret, le Cher, la Nièvre, l'Aube et dans les Vosges. A l'origine tous les producteurs disposant d'un tank Sodetaf livraient leur lait à la fromagerie Paul Renard de Flogny-la Chapelle. Aujourd'hui la Sodetaf travaille avec des producteurs Savencia (ex groupe Bongrain Gérard), la Laiterie St Denis de l'Hôtel, Biolait, la fromagerie d'Auxon et Lincet.

La location des tanks, une solution *«zéro traca»*

La Sodetaf est propriétaire des tanks qu'elle met en location chez les producteurs. La location est prélevée directement sur la paie de lait évitant ainsi aux producteurs de devoir investir dans un tank. Le système permet aussi aux producteurs d'adapter plus facilement leur tank à leurs besoins, notamment lors des agrandissements. Gérée par Régis Pierron, président de l'Asylra, la Sodetaf emploie un frigoriste à plein temps, Nicolas Petit qui assure l'entretien et l'installation des tanks.

Comme chaque année, la Sodetaf a tenu son assemblée générale annuelle à Ligny-le-Chatel, ce vendredi 5 juillet. En présence de Régis Pierron, président et représentant des producteurs Savencia, d'Henri Ragon président de la section LSDH de l'Asylra, des représentants des laiteries et de la FDSEA 89 qui assure la gestion administrative de la Sodetaf depuis de nombreuses années.

Malgré une déprise laitière, la Sodetaf arrive à maintenir un nombre de producteurs stables en partie grâce à la reprise de producteurs de la zone LSDH. Toutefois, les producteurs ont besoin de tanks de plus en plus importants ce qui oblige la Sodetaf à investir davantage. D'un autre côté, cet investissement n'étant plus à la charge du producteur c'est un avantage non négligeable pour ceux qui ont choisi la location de tank. D'ailleurs ils sont de plus en plus nombreux à regarder ce mode d'acquisition du froid à la ferme.



L'assemblée générale annuelle de la Sodetaf a eu lieu vendredi 5 juillet, à Ligny-le-Chatel.

Des tanks de plus en plus innovants

Les systèmes installés sont aujourd'hui aussi plus performants grâce à des pré-refroidisseurs et aux systèmes de récupération de chaleur, qui utilisent la chaleur du lait pour préchauffer l'eau nécessaire au lavage de la laiterie. La robotisation aussi impacte l'installation des tanks avec notamment la possibilité d'installer un bac tampon pour que le robot puisse fonctionner pendant les lavages de tanks. Les tanks se modernisent aussi en se connectant, des alertes sont envoyées directement au technicien lors des pannes de froid ou des problèmes de lavage.

Les chiffres 2018 de la Sodetaf sont au vert et la structure va redistribuer une partie de ses bénéfices aux adhérents comme le prévoient ses statuts.

MARIANNE RANQUE

Les conseils de la Sodetaf

Avec les fortes chaleurs, pensez à bien ouvrir et aérer les locaux où sont stockés les tanks. N'hésitez pas non plus à souffler les ventilateurs avec un compresseur. Vous éviterez ainsi les pannes et gagnerez en consommation d'électricité.

Union charolais croissance

Des vaches mises aux enchères

Le 4 septembre prochain, l'Union charolais croissance organise une vente aux enchères de vaches, à Charmoy, où des femelles de haute valeur génétique seront mises à disposition des éleveurs souhaitant améliorer la génétique de leur cheptel.

«Le principe de cette vente aux enchères est de mettre à disposition des femelles de haute valeur génétique issues des souches marquantes de l'UCC (Union charolais croissance)», indique Séverine Breton, directrice de l'organisation de producteurs ovins à Sicarev, qui coordonne l'événement.

Le 4 septembre, l'UCC organise une vente aux enchères de vaches, à la station d'évaluation de l'UCC, à Charmoy. Une nouvelle vente après celle de l'an dernier. *«C'est la troisième édition. On a initié cette vente de femelles en 2015 pour les 30 ans de l'UCC. Car le programme UCC travaille surtout sur la lignée mâles»*, détaille Séverine Breton.

Les ventes aux enchères de mâles se font depuis 1983. *«Dans la base de sélection, il y a toutes les femelles, qui sont les procréatrices et les taureaux que l'on choisi. Le principe c'est que l'on choisi six ou sept taureaux par campagne, que l'on met sur toutes les vaches et après c'est ces veaux là que l'on recrute. Mais les éleveurs sont aussi très intéressés par les femelles»*.

Le 4 septembre, une quinzaine de femelles seront à vendre. *«Il y a trois catégories : les femelles laitonnes, les femelles de 18 mois et les femelles de 30 mois gestantes. Et quand on peut, on met aussi des lots d'embryons»*, explique la directrice de l'organisation de producteurs ovins à Sicarev. *«Tous ces animaux proviennent des meilleurs élevages du programme UCC. Et dans ces animaux, on en a qui sont sans cornes»*.

Améliorer la génétique de son cheptel

Alors, des ventes, mais dans quel but ? *«Pour que l'animal acheté puisse ensuite se reproduire. Si les éleveurs viennent acheter c'est pour améliorer la génétique de le cheptel. Se sont de jeunes femelles qui ont toute leur carrière de reproductrice devant elle»*, répond Séverine Breton. Actuellement, l'UCC est en plein recrutement de vaches à vendre. *«En principe on a entre 60 et 80 femelles qu'on nous présente et on ne retient que les meilleures. Le principe est de proposer la meilleure génétique possible pour valoriser celle des naisseurs et pour amener de la génétique à ceux qui achète. Ce n'est pas de faire une vente pour faire une vente»*, assure-t-elle.

Mais la qualité à un prix. *«Il y a des mises à prix de départ : les laitonnes sont à 2000 €, par animal, les 18 mois à 2200 € et les 30 mois pleines à 2500 €»*, confie Séverine Breton. *«L'année dernière, la moyenne de vente par animal était de 3000 €, toutes catégories confondues»*.

Aussi, *«les animaux qui arrivent à la vente ont respecté un cahier des charges sanitaires. On renseigne également l'éleveur sur le lieu de naissance, le pedigree et les informations génétiques de chaque animal, pour que l'éleveur sache quel profil peut l'intéresser»*, continue-t-elle. *«On leur donne tout ça dans un cahier où il y a aussi la photo de l'animal ainsi que celle du père»*.

La vente aux enchères débutera à 14 heures. Ouverture des portes dès 10 heures, pour les éleveurs qui souhaitent voir les animaux au préalable.

CHRISTOPHER LEVÉ

Des ventes de taureaux prévues début 2020

Depuis 1983, des ventes aux enchères de taureaux ont lieu, organisées par l'UCC. *«C'est toujours en janvier et février»*, précise Séverine Breton. Quatre auront lieu à Charmoy les 8, 15 et 29 janvier et le 5 février, où au total 200 animaux seront vendus aux enchères sur les quatre dates, ainsi qu'une le 22 janvier à Montrond-les-Bains (42) et une à Créancey (21) le 19 février. *«En ce moment, on est en plein recrutement. Les veaux vont entrés dans les bâtiments le 9 août. Et jusqu'à début décembre, ils seront en contrôle avant d'être mis en vente en janvier et février»*. Les éleveurs pourront donc dès le 4 septembre, lors de la vente aux enchères des femelles, voir une première fois les mâles qui pourraient les intéresser.



B. Elmanowsky

Larissa, femelle née à la SCEA Martinot (Aube) a été présentée et vendue l'an dernier, lors de la vente aux enchères de l'UCC.

Cerises

Vers un soutien de la Région BFC aux producteurs de cerises



Jeudi 2 juillet, le GIE des fruits du sud auxerrois présentait à la Région Bourgogne-Franche-Comté ses attentes en matière de soutien régional à la filière cerise.

Draf et Région BFC entamaient à Plombières-les-Dijon, la semaine dernière, l'audition des filières agricoles : producteurs de noix et noisettes, d'escargots, de miels, de kirch et de cerises de consommation représentaient les premières filières invitées à présenter leurs doléances vis-à-vis de la politique agricole régionale. Si les attentes des producteurs sont variées, pour Sophie Fonquernie, vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, il s'agissait dans un premier temps d'écouter. Les autres filières seront auditées avant la fin de l'automne. Les grandes filières seront consultées en dernier. Il s'agit pour la Région et pour l'État (Draf) d'ajuster la politique agricole. Si la Région souhaite soutenir toutes les filières, pour autant il y aura nécessité d'entrer dans le cadre du plan régional de développement agricole dont le périmètre évoluera.

Un verger en grande difficulté

80% de la surface régionale de cerisaie est implanté dans l'Yonne (17% en Haute-Saône, dont les cerisaies à kirch). Sur les 1200 hectares de cerisaies icaunaises en 1980, seulement 225 hectares de vergers subsistent aujourd'hui. Le nombre des producteurs diminue et les départs en retraite ne sont pas compensés par des installations. La profession souhaite se renforcer collectivement afin de revaloriser l'ensemble de la filière. Ainsi, le GIE du sud auxerrois regroupe l'essentiel de la production de cerises du département. L'organisation est un tremplin pour les producteurs en leur permettant de mutualiser des moyens de conditionnement ou de transport, tandis qu'une Cuma permet de mutualiser les moyens de production. La filière attend de la collectivité et des OPA des moyens pour défendre ce patrimoine naturel et professionnel tout en soutenant les producteurs et leurs organisations afin de maintenir cette production emblématique de l'Yonne.

Les *«petites filières»* agricoles régionales en manque de soutien

Il a notamment été mis en évidence des difficultés de structuration des filières, d'accompagnement et d'animation. Les convergences d'attentes avec les autres filières sont un besoin de professionnalisation des producteurs par des accompagnements techniques et des formations adaptées, notamment en s'appuyant sur les ressources humaines présentes dans les Chambres d'agriculture. Le rendez vous est pris pour l'automne pour la publication du catalogue des aides régionales.

PHILIPPE LOUSSOT,
DIRECTEUR DE LA FDSEA DE L'YONNE

Brève

53 salariés en attente d'un chantier agricole

Le groupement d'employeurs agricoles et viticoles de l'Yonne (Agri-Viti-Emploi 89) tenait son assemblée générale, à Auxerre, vendredi 7 juillet. La situation de l'association est saine. L'utilisation du service reste cependant modérée dans le département. C'est la viticulture qui mobilise le plus de salariés, puis les grandes cultures. Le développement de l'association se poursuit car face aux besoins importants de salariés agricoles, l'association apporte un service très apprécié. La complémentarité avec l'Anefa Bourgogne est recherchée dans le recrutement. Le groupement investira aussi dans la formation de ses salariés cet automne.

Pour les vendanges, l'association dispose actuellement d'un vivier de plus de 50 salariés. L'objectif est de former ensuite une partie des salariés afin de pouvoir proposer des salariés pour la taille.

Besoin d'un coup de main ?

Contact AVE 89 : Claire, Conseillère emploi au 03 86 49 48 28.

FDSEA DE L'YONNE

Mission CGAAER en zone intermédiaire

Battons-nous pour des mesures concrètes

La reconnaissance des difficultés spécifiques en zones intermédiaires est décidément un combat de longue haleine. Et surtout, obtenir la mise en place de mesures spécifiques est un combat qui est encore devant nous. Sans refaire l'historique complet du dossier, FRSEA, FDSEA, JA, Chambres d'agriculture, coopératives et OS de Bourgogne Franche-Comté mais aussi d'autres régions concernées avaient rencontré la mission d'information du CGAAER (Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux) depuis l'été 2018 (que nous avions presque arrachée à Stéphane Travert, alors Ministre de l'Agriculture). Et le rapport qui en découle s'est fait attendre. Parce que son contenu déplaît à certains ? Enfin, après plusieurs demandes insistantes, nous l'avons (il est disponible en intégralité sur le site de ministère de l'agriculture). Et, plusieurs de nos revendications ont été soutenues par les rapporteurs du CGAAER (Modifier l'accès à l'irrigation, notamment par le stockage de l'eau, surtout en terres avec faible RU (Réserve Utile). Trouver une solution pour nos DPB les plus bas de France, et peut-être même d'Europe. Prévoir des orientations spécifiques dans le second pilier, notamment sur l'investissement, et mobiliser le GPI (Grand Plan d'Investissement) pour des projets de territoires ; améliorer l'assurance récolte ; sécuriser et encourager la contribution de l'agriculture aux énergies renouvelables, photovoltaïque sur les bâtiments, méthanisation notamment ; développer de nouvelles filières et outils de transformation). D'autres pistes sont aussi évoquées (déploiement de médiateurs territoriaux pour faciliter l'acceptation sociale voire l'appropriation sociétale des projets agricoles et para-agricoles : élevages avicoles, méthaniseurs…. Développement des projets en rapport avec l'agritourisme et l'identité territoriale rurale).

Nous devrons cette fois encore supporter le continuel et lassant couplet sur la taille des exploitations et la nécessité de faire de l'agritourisme et du circuit court dans les zones où les habitants et vacanciers se font rares. Nous devrons aussi nous contenter du désormais traditionnel *«colza/blé/orge c'est foutu»*, sans que des solutions concrètes soient avancées.


«En juin 2018, le CGAAER constatait que sur les plateaux, les cailloux ne sont jamais loin...»

Donc, un contenu *«correct mais peut mieux faire»*, mais qui représente un début de reconnaissance. Une instance officielle, liée au ministère de l'agriculture, fait enfin état d'une zone qui cumule les contraintes : faible potentiel, faible démographie, manque d'IAA (Industries agro-alimentaires), mais aussi impact des décisions politiques notamment Pac qui ont contribué au handicap de nos zones.

Bien que le CGAAER ait renoncé à établir un zonage ou même des critères stricts permettant d'y parvenir, la Bourgogne-Franche-Comté figure en bonne place. Maintenant que le constat est officiellement établi, nous allons devoir nous battre pour la mise en œuvre des solutions. Celles que le CGAAER propose, et celles que nous aurons à corriger. Et continuer dans une démarche concertée, pour l'intérêt de tous. Nous comptons sur vous !

FDSEA21

Interview de Christian Prudhomme, directeur du Tour de France

«Le Tour de France a des racines rurales»

L'édition 2019 du Tour de France a débuté samedi dernier pour s'achever le 28 juillet. Afin de célébrer le centenaire du maillot jaune et le cycliste qu'il l'a porté plus de 100 fois, les coureurs sont partis de Bruxelles, la ville d'Eddy Merckx. Arrivés hier en Bourgogne-Franche Comté, les coureurs traversent notre région aujourd'hui de Belfort à Chalon sur Saône, avant le départ demain depuis Mâcon vers Saint Etienne. Christian Prudhomme, le patron du Tour de France, souligne les liens forts et naturels qui existent entre le tour et l'agriculture. Il estime en effet que c'est elle qui en façonne le magnifique décor. Le 8 juillet dernier, en présence de Christiane Lambert, il a signé la pétition « Coldiretti » relative à l'étiquetage obligatoire des produits.

Comment s'annonce l'édition 2019 du Tour de France ?
Christian Prudhomme : *«Cette édition 2019 s'annonce plutôt très bien ! Cette année, nous aurons sans doute un tour plus ouvert que les années précédentes. L'absence de Chris Froome, qui a fait une chute sévère il y a 3 semaines, ouvre des perspectives. Il y a aussi un changement de génération, nous avons des coureurs français qui nous permettent de fonder des espoirs d'être sur ou très près du podium».*

Quelle est la spécificité de cette édition ?
C.P : *«Cette année nous fêterons le centenaire du maillot jaune. Si le tour est né en 1903, le maillot jaune lui est apparu en 1919. Nous fêterons ce centenaire plus exactement le 19 juillet. Au-delà du cyclisme et du tour, ce maillot est un symbole du sport ! Cette célébration est la raison pour laquelle le tour partira de Bruxelles, ville d'Eddy Merckx, le plus grand champion de l'histoire du cyclisme qui a porté 110 fois le maillot jaune. Cette année nous fêtons aussi les 50 ans de sa première victoire. Il a d'ailleurs gagné ce Tour au moment où Lance Armstrong marchait sur la lune».*

Qu'apporte l'agriculture aux territoires, vous qui sillonnez les routes de France tous les ans ?
C.P : *«La vie, l'agriculture apporte la vie, la terre…Il y a un lien naturel entre le cyclisme et l'agriculture. Le Tour de France a des racines rurales. Il n'y a pas si longtemps les cyclistes sortaient des fermes. Bernard Hinault, un grand champion français, était paysan avant d'être coureur. Lors du Tour, la prise de vue dominante est la prise de vue aérienne. On peut ainsi voir la beauté des paysages naturelles et la beauté des paysages façonnés par les femmes et les hommes qui font l'agriculture. La France est encore plus belle grâce aux agriculteurs et aux agricultrices qui l'entretiennent et la façonnent».*

Est-ce que l'attachement des français au Tour de France traduit leur attachement aux paysages agricoles ?
C.P : *«Cela ne fait aucun doute. Le décor du Tour de France fait partie du Tour. Bien entendu il y a la partie sportive qui est la plus importance, mais il y a aussi le plus fabuleux décor dont on puisse rêver : ces paysages façonnés par l'agriculture. A la différence d'autres compétitions sportives, même si les français ne brillent pas, l'audience est aussi forte. Au-delà des champions, la vraie vedette de cet événement c'est le Tour et les décors qu'il traverse».*



Le partenariat avec la FNSEA pour le concours les agriculteurs aiment le Tour est-il important ?
C.P : *«Quand il y a un concours qui s'appelle les agriculteurs aiment le Tour on ne peut que le mettre en avant. L'origine de ce partenariat est naturelle, comme le lien entre le Tour et l'agriculture. Ce qui me fascine réellement c'est que pour ses réalisations les agriculteurs prennent le temps à un moment de l'année où ils n'en ont pas. Bien sûr il y a une fierté à voir ses réalisations à la télé, mais consacrer du temps au Tour alors qu'on en pas, c'est très fort et ça mérite un coup de chapeau !»*

Vous avez signé la pétition Coldiretti, pourquoi est-il important de valoriser l'agriculture et l'alimentation française ?
C.P : *«Quand je vois les réalisations du concours qui souvent portent le message « fiers de vous nourrir»*, on se dit que oui ils ont toutes les raisons d'être fiers ; les agriculteurs offrent aux gens une alimentation saine et proche de soi. La France est un grand pays agricole et j'espère qu'il le restera longtemps. Les agriculteurs nourrissent des millions de gens et c'est quelque chose de très fort.

La santé des travailleurs de l'agriculture et les pesticides

Les pesticides peuvent être à l'origine de troubles de santé.

Des symptômes tels qu'irritations cutanées, céphalées, gênes respiratoires, maux d'estomac ou autres troubles digestifs, des perturbations endocriniennes peuvent leur être attribués.

Certains pesticides sont étiquetés CMR (Cancérogène ou susceptible de l'être, Mutagène, Reprotoxique). Même les plus simples symptômes méritent d'être signalés à un réseau national de toxico vigilance dénommé *«Phyt'Attitude»*.

Après recueil des données par un médecin du travail ou un conseiller en prévention des risques professionnels, le dossier sera étudié par un expert toxicologue.

Orientez vos patients adhérents MSA vers le numéro vert ou vers le service Santé Sécurité au Travail (mail ci-dessous) afin qu'un dossier Phyt'attitude anonymisé soit établi.

Qu'est ce que c'est ?

C'est un dossier pré- établi que va remplir le médecin du travail, l'infirmière en santé au travail ou le conseiller en prévention en recueillant les symptômes, le nom des pesticides transmis par le déclarant ainsi que les conditions d'utilisation des produits.

Comment faire ?

Il suffit de composez le numéro vert 0 800 887 887 (appel gratuit) Le médecin du travail au secteur le plus proche prendra contact avec l'adhérent pour établir le dossier et se chargera de le transmettre complet au toxicologue.

A quoi cela sert-il ?

Sur le plan individuel pour le déclarant et le médecin traitant: le retour d'expertise sera utile pour le suivi santé et pour modifier éventuellement les pratiques professionnelle.

Sur le plan de la santé publique, la MSA référencée auprès des pouvoirs publics a déjà fait évoluer la législation et les fiches de toxicologie pour le bien des utilisateurs et de la collectivité.

L'équipe du service santé sécurité au travail de la MSA Bourgogne
secretariatsst.grprint@bourgogne.msa.fr

Juridique

Exonération du forfait social dans le cadre de l'épargne salariale

L'épargne salariale est un ensemble de dispositifs qui permet aux salariés de bénéficier du résultat financier de l'entreprise et ainsi de les fidéliser.

Pour en favoriser le développement dans le petites et moyennes entreprises, le forfait social a été supprimé par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019.
Le forfait social correspond à la participation patronale de 20% sur les sommes versées.

Cette suppression concerne : l'intéressement pour les entreprises de moins de 250 salariés ; la participation, l'intéressement et l'abondement employeur à un plan d'épargne salariale pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Cette suppression est mise en place pour tous les accords d'entreprises respectant les conditions d'effectif précitées, conclus avant ou après le 1er janvier 2019.
Aucun plafond d'exonération n'est mis en place, à l'exception de ceux en vigueur pour les dispositions propres à l'intéressement, à la participation et à l'abondement.
Pour bénéficier de cette exonération, les entreprises ne sont obligées d'aucune formalité supplémentaire.

Le bénéfice de cette exonération est simple à condition de mettre en place ou de posséder de tels dispositifs dans son entreprise.

AS BFC
CONSEIL GESTION EXPERTISE COMPTABLE

Tableau comparatif des règles applicables en matière de forfait social dans les entreprises de moins de 50 salariés

DISPOSITIF	Avant le 1er janvier 2019	Après le 1er janvier 2019
PARTICIPATION	8% en cas de conclusion d'un premier accord de participation volontaire à compter du 1er janvier 2016 (taux réduit temporaire), 20% en cas de conclusion antérieure à 2016	**0%**
INTÉRESSEMENT	8% en cas de conclusion d'un premier accord d'intéressement à compter du 1er janvier 2016 (taux réduit temporaire), 20% en cas de conclusion antérieure à 2016	**0%**
ABONDEMENT DE L'EMPLOYEUR DANS LE CADRE D'UN PEE, PERCO, PERCO+	16 ou 20 %	**0%**

Comptes de l'agriculture

Résultat agricole en hausse en 2018

Les comptes de l'agriculture nationale, publiés le 4 juillet, font état d'une hausse des indicateurs de résultat, notamment de la valeur ajoutée brute et du résultat net, une hausse qui ne doit pas faire oublier certains signaux inquiétants comme la dégradation continue de l'excédent commercial.

Conformément aux estimations présentées en décembre, la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) a confirmé, le 4 juillet, le redressement de la branche agricole en 2018 : *«la valeur de la production de la branche agricole hors subvention sur les produits continue d'augmenter (+ 5,7 % après + 3,8% en 2017)»*, indique la commission.

Ces résultats sont pour l'essentiels tirés par l'augmentation de la production viticole en volume (+ 28,7 %) et en valeur (+ 29,7 %), pour une valeur totale de 14,3 milliards d'euros, et par les céréales qui progressent en valeur de + 3,7 % (avec un rebond des prix de + 13,2 %) et atteignent 10,1 milliards d'euros.

La situation a été beaucoup plus contrastée dans le secteur de l'élevage, dont la valeur baisse de - 0,9 % avec des volumes stables mais des prix qui reculent, notamment dans le secteur porcin (- 11,9 %), suite à la baisse de la demande chinoise.

En fruits, la valeur de la production remonte avec une augmentation des prix de + 6,2% qui compense la réduction des volumes (- 4,9 %) liée en partie aux intempéries qui ont frappé les fruits d'été.
Même scénario pour la production de légumes dont la valeur a augmenté de 3,7 % en 2018, alors que les volumes ont baissé de - 4,2 %.

Les plantes industrielles (oléagineux, protéagineux et betteraves industrielles) ont quant à elle connu une très mauvaise année: - 10,9 % en valeur pour les oléagineux, en raison de mauvais rendements liés à la météo, - 22,7 % pour les protéagineux pénalisés par la forte baisse des surfaces, et - 24,3 % pour la valeur de la production de betteraves industrielles, sous l'effet d'une baisse des volumes et d'une baisse des prix.

Vigilance sur la compétitivité
Globalement, le résultat brut de la branche agricole retrouve un niveau proche de celui de 2015 avec une augmentation de 10,3% par rapport à 2017.
Le résultat net de la branche agricole par actif non salarié augmente lui de 17 % en 2018, après également une forte augmentation en 2017. Néanmoins, *«peut-on parler de véritable rattrapage dans un contexte où la valeur ajoutée créée par la branche agricole s'érode depuis des années ? Alors qu'elle était proche des 40 milliards d'euros dans les années 2000, la remontée de 2018 ne lui permet d'atteindre que le modeste niveau de 33 milliards d'euros»*, déplore la FNSEA dans un communiqué du 4 juillet.

Même inquiétude pour l'APCA qui estime qu'*«à tous les niveaux, une instabilité et une incertitude se sont installées structurellement dans l'agriculture française»*.

Dans un contexte où la signature d'accords de libre-échanges s'accélère – celui entre l'Union européenne (UE) et le Canada (Ceta) étant signé, celui entre l'UE et le Mercosur avançant à grands pas, la baisse de compétitivité de l'agriculture française est d'autant plus inquiétante, estiment les deux organisations. *«Nul doute en effet que ces accords, s'ils étaient ratifiés par les Etats membres, conduiraient à l'arrivée massive de produits agricoles ultra-compétitifs, issus de modes de productions interdits en France. Ces importations anéantiraient les possibilités de valoriser les productions françaises à leur juste prix, et conduiraient des filières vers des difficultés irréversibles»*, rappelle ainsi la FNSEA.

Stations météo

Les stations météo connectées révolutionnent l'itinéraire cultural

Les stations météorologiques connectées affinent les prévisions météorologiques et les interventions culturales qui en dépendent.

Le marché regorge de plus en plus de stations météorologiques connectées. Souvent mobiles, ces stations donnent des informations pertinentes pour les cultures à une échelle fine. En effet, nombre d'exploitations disposent de parcellaires éclatés. Aussi, il peut être intéressant de connaître les conditions météorologiques locales lorsqu'on a l'intention d'aller travailler sur une parcelle située à 25 kilomètres de l'exploitation.

A-t-il plu dans une parcelle dont je dois travailler le sol ? Et si oui, en quelles quantités ? Est-ce que les conditions d'hygrométrie et de vent sont réunies pour aller traiter une autre parcelle ? Si les nombreuses plateformes web de prévisions météos donnent des informations sur un secteur, elles s'arrêtent bien souvent à une échelle, au mieux de l'ordre du kilomètre, le plus souvent de la dizaine de kilomètres. S'équiper de petites stations météos permet d'affiner les connaissances climatiques à l'échelle d'une parcelle ou d'un groupe de parcelles, et de tenir compte des variabilités locales, dues au relief, à la proximité d'un cours d'eau, etc. Lorsqu'elles sont connectées, les données arrivent directement sur l'ordinateur ou le smartphone de l'agriculteur ou du viticulteur qui ajuste son programme de travail sans avoir à se déplacer.

Un panel de capteurs plus ou moins étoffés

Selon les modèles choisis, ces stations météos proposent différentes mesures. Les plus basiques concernent la pluviométrie, la température, l'hygrométrie, la pression atmosphérique, ou encore la vitesse et la direction du vent. D'autres mesurent des informations plus spécifiques, comme l'humectation foliaire, la durée d'ensoleillement, ou encore le rayonnement solaire. Plusieurs fabricants de stations météos connectées proposent la possibilité de partager les données avec les voisins. Un groupe d'agriculteurs ou de viticulteurs peut ainsi mettre en place un maillage de stations qui offrira des informations à une échelle fine et à moindre coût. Il faut en effet compter quelques centaines à quelques milliers d'euros pour une station.

En combinant les informations collectées par les stations connectées et les prévisions par les modèles de Météo France ou d'autres acteurs majeurs, certains fabricants ont développé des prévisions météorologiques personnalisées sur leur plateforme web. Le chef d'exploitation peut par exemple utiliser ces prévisions pour aller traiter pendant les fenêtres météos optimales, ceci selon la nature du produit à pulvériser.

Des outils d'aide à la décision

Mais bien souvent, les fournisseurs de stations connectées proposent des outils d'aide à la décision (OAD), afin de piloter principalement trois interventions : les traitements phytosanitaires, la lutte contre le gel et l'irrigation.

Les connaissances sur les conditions de développement de certaines maladies fongiques permettent, à partir des données collectées, de prédire leur apparition dans les cultures. Le chef d'exploitation reçoit alors des alertes sur son téléphone portable, afin qu'il aille traiter en préventif ou en curatif, selon les conditions météorologiques passées et à venir. Parmi les maladies bien « maîtrisées » par ces OAD, citons la rouille et la septoriose du blé, la cercosporiose de la betterave, le mildiou pour la pomme de terre, ou encore le mildiou, l'oïdium, le botrytis ou le black rot pour les vignes.

Pour l'irrigation, ces stations connectées doivent être combinées à des capteurs (tensiomètres ou sondes capacitives) informant de l'état hydrique du sol. Cela permet d'avoir un pilotage fin de l'irrigation en apportant la bonne dose d'eau au bon moment, évitant ainsi tout gaspillage et stress hydrique.

Enfin, les viticulteurs ne seront pas insensibles aux OAD permettant de piloter les solutions de lutte contre le gel. Des prévisions météorologiques à l'échelle de la parcelle apportent une information fine des risques de gel encourus par une vigne tout juste débourrée. En cas de risque, le viticulteur déploiera ses solutions de lutte qu'il n'enclenchera que s'il reçoit sur son téléphone une alerte confirmant le gel imminent.

LUDOVIC VIMOND

Trois modes de transmission des données

Les données collectées par les stations météos connectées sont transmises régulièrement vers la plateforme web. Pour ce faire, plusieurs modes de communication sans fil sont proposés (selon les fabricants) : radio, internet haut débit et internet bas débit. Le premier ne dépend pas de l'état du réseau et ne souffre pas de zone blanche, pour peu qu'il n'y ait pas d'obstacle entre la station et le récepteur : le moindre obstacle (petite colline, arbre) coupe en effet le signal. De plus, la portée se limite de 12 à 15 kilomètres. Raisons pour lesquelles certains fabricants exploitent le réseau téléphonique mobile, comme les réseaux 3G et 4G. Ceux-ci permettent de faire transiter un gros volume d'informations, à conditions de ne pas être en zone blanche. De plus en plus utilisé en agriculture pour l'internet des objets (connectés), les réseaux bas débit Sigfox ou Lora transmettent une quantité limitée d'informations (ce qui peut convenir avec une station météo) sur des distances importantes et en ne consommant que très peu d'énergie. La batterie d'un objet connecté peut ainsi n'être rechargée qu'une fois par an.



Sencrop

Les stations météorologiques connectées permettent d'avoir des informations locales pour piloter plus précisément les apports d'eau, les traitements, etc.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Laissac 9/07/2019	Bourg-en-Bresse 9/07/19	St-Christophe-en B. 3/7/2019	National 3/07 au 9/07/19
Vaches viande (V)	U	3,90 € →	-	3,95 € →	3,87 € →
	R	3,40 € →	3,60 € →	3,72 € ↘	3,58 € ↘
	O		3,10 € →	-	3,28 € ↘
Vaches mixte (M)	R	3,20 € →		-	3,20 € →
	O	3,10 € →	3,10 € →	-	3,15 € →
Vaches lait (L)	O	2,80 € →	-	-	2,82 € ↘
	P	2,65 € →	2,65 € →	-	2,61 € →
Génisses VML	U	-	4,30 € →	4,50 € →	4,16 € →
	R	3,35 € →	3,65 € →	4,05 € ↗	3,65 € ↗
	O	3,20 € →	3,05 € →		3,19 € →
Taureaux VML	URO	2,60 € →	2,60 € →	3,00 € ↘	2,86 € ↘

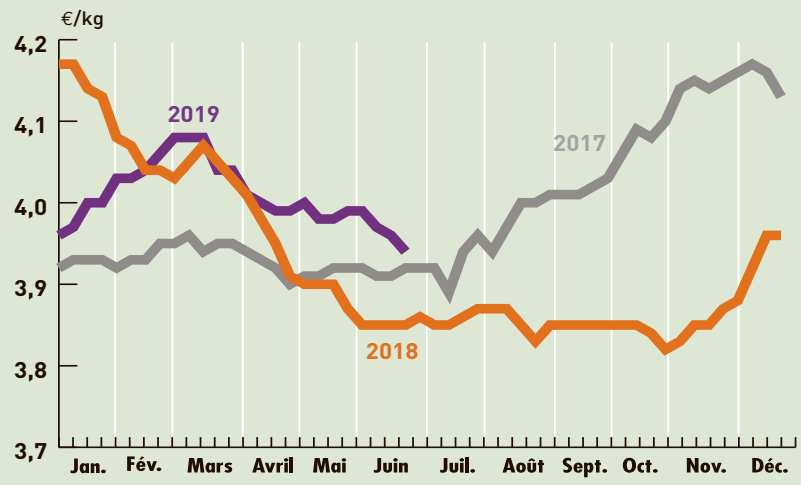
VML : type viande, mixte, lait

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Centre-Est du 1/07/19 au 7/7/2019*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,96 €	3,74 €	-			
Races mixte		-	3,38 €	3,37 €	3,36 €	-	
Races lait					-	-	3,12 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,30 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,07 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	3,99 €	3,91 €	3,82 €	3,64 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,98 €	3,89 €	3,84 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,39 €	3,34 €	-	
Races lait				-	-	2,91 €	2,85 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,54 €	4,27 €	4,03 €	3,94 €			

Tendance : marché calme.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **02/07/2019**

Effectif total: 591 - Taux de vente: 90%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	300-350	-	-	-	-
		U	250-300	2,96 €	3,02 €	3,01 €	-
			300-350	2,84 €	3,05 €	2,97 €	-
			350-400	2,73 €	2,85 €	2,82 €	-
			400-450	2,75€	2,97 €	2,82 €	-
			450-500	-	-	-	
		R	<200	-	-	--	
			300-350	2,80€	2,90€	2,83€	-
			350-400	2,73€	2,78€	2,75€	
	F	E	250-300	-	-	-	-
		U	200-250	2,73€	2,73€	2,73€	-
			250-300	2,68€	2,94 €	2,78€	-
			300-350	2,66 €	2,80€	2,72 €	-
			350-400	-	-	-	-
		R	200-250	-	-	-	-
			250-300	-	-	-	-
			300-350	-	-	-	-
			350-400	-	-	-	

Observation: Apports de saison. 91% de vendus. Le commerce reprend ses droits avec des temprératures plus favorables aux transports Les cours sont sensiblement reconduits dans les broutards, laitonnes, génisses 18 mois et taurillons avec 99% de vendus dans ces catégories.

Effectif total: 168 - Taux de vente:92%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	U	300-350	-	-	-	-
			350-400	2,77 €	2,77 €	2,77 €	-
			400 - 450	2,70 €	2,78 €	2,74 €	-
		R	300-350	-	-	-	-
			350-400	2,59 €	2,59 €	2,59 €	-
			400-450	2,65 €	2,69 €	2,67 €	-
	F	U	300-350	2,66 €	2,75 €	2,72 €	-
			350-400	2,60 €	2,60 €	2,60 €	-
		R	300-350	2,33 €	2,33 €	2,33 €	-
			400-450	-	-	-	-

Effectif total: 226 - Taux de vente: 81%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

			ÂGE				
TAUREAUX	M	U	+ 500 kg	1,60 €	1,89 €	1,68 €	-
VACHES CHAROLAISES	F	E	- 5 ans	-	-	-	-
			5 à 10 ans	-	-	-	-
		U	- 5 ans	1,86 €	2,17 €	1,99 €	-
			5 à 10 ans	1,76 €	2,10 €	1,90 €	-
			+ 10 ans	1,66 €	1,97 €	1,78 €	-
		R	- 5 ans	1,62 €	1,83 €	1,77 €	-
			5 à 10 ans	1,68€	1,77 €	1,74 €	-
			+ 10 ans	1,59 €	1,70 €	1,66 €	-
		O	- 5 ans	1,43 €	1,68 €	1,63 €	
			5 à 10 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	1,50 €	1,57 €	1,57 €	
GENISSES	F	E	24 à 36 mois	1,66 €	1,97 €	1,78 €	-
		U	24 à 36 mois	-	-	-	-
		R	24 à 36 mois	1,59 €	1,70 €	1,66 €	-

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 1/07/19 au 7/7/2019*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,99 €	3,99 €	3,88 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,60 €	4,15 €	3,94 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,96 €	3,83 €				
Races mixte					-	3,44 €		
Races lait						-	2,94 €	2,91 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	4,66 €	4,44 €	4,23 €	-	-			

Tendance : Application du réseau

Tendances SEM. 28/2019

Bovins de boucherie

Même si les températures sont plus supportables, les commandes des GMS sont très peu soutenues, malgré le début de la saison estivale. Les abattoirs réduisent leur activité pour limiter leurs stocks. Le coup de chaleur de la fin juin a été fortement préjudiciable à de nombreuses prairies qui ont grillé en l'espace de 8 jours. Les éleveurs qui avaient reconstitué des stocks sont de nouveau très inquiets pour la suite de l'été. Un certain nombre d'entre eux vont se délester des animaux qu'ils gardaient pour la viande avec des finitions plus ou moins abouties. Cet afflux de viande tombe à un moment où la demande est faible ce qui risque d'entraîner le marché à la baisse.
Sur les marchés, l'offre saisonnière reste mesurée avec les travaux de saison. Le commerce est très calme, y compris dans les femelles haut de gamme. La demande pour la Côte d'Azur est encore timide dans les bonnes génisses et les jeunes vaches Charolaises de qualité bouchère. Le marché est pesant avec de la baisse dans les réformes allaitantes de choix secondaire et d'entrée de gamme. Dans les laitières, la tendance est baissière malgré les faibles disponibilités.

En jeunes bovins, le commerce est calme avec des tarifs difficilement maintenus

Broutards

La demande des exportateurs est en repli notamment sur un marché espagnol qui souffre de débouchés insuffisants sur le Maghreb et de stocks importants dans les ateliers. L'activité commerciale est plus tendue avec des tarifs orientés à la baisse dans les broutards et les jeunes taurillons vaccinés pour le marché italien. La marchandise commune expédiée sur l'Espagne est la plus touchée notamment dans les non-vaccinés. Dans les femelles, la vente est normale avec des tarifs stables dans les bonnes laitonnes de 300/350 vaccinées pour l'Italie. Les transactions sont compliquées pour la marchandise commune expédiée sur l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'ambiance est morose avec des intégrateurs qui accentuent la pression sur les prix pour compenser les pertes engendrées par la mévente de la viande de veau. Le tri est sévère avec une dégradation des prix dans les veaux Holsteins, Abondances ou Montbéliards pour l'engraissement. Les veaux lourds restent demandés pour l'export et résistent mieux à la baisse. La pression commerciale est marquée avec une baisse significative des prix dans l'ensemble des croisés laitiers, Blanc Bleu ou jaunes. ■ **Laurent Chupin**

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 08/07/2019

Bovins (241) Broutards	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
360 à 435 kg Taurillons d'herbe	970 - 1170	2,65 - 2,70
280 à 375 kg Taurillons d'herbe	750 - 980	2,54 - 2,75
410 à 500 kg Laitonnes	1050 - 1250	2,50 - 2,67
290 à 360 kg Génisses (16-24 mois)	800 - 980	2,71 - 2,76
345 à 415 kg Génisses	870 - 1000	2,40 - 2,54
500 à 685 kg (24-36mois) Vaches	800 - 1480	1,60 - 2,16
Vaches légères	850 - 1740 -	

Cours stables en taurillons jusqu'à 450 kg, placement plus difficile en lourds.
Vente fluide en laitonnes et génisses d'export à des tarifs reconduits.
Présentation plus importante et de bonne qualité en vaches à des cours sensiblement reconduits.

Bovins gras : 6

Demande calme avec des invendus.

Prochain marché le lundi15 juillet aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 03/07/2019

BROUTARDS 6-12 MOIS Effectif total : 113 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais : Cours reconduits malgré un marché avecdes-sapports limités.	M	U	200 - 250	-	-	-	-
			250 - 300	-	-	-	-
			300 - 350	2,49 €	2,93 €	2,83 €	+0,02
			350 - 400	2,72 €	2,81€	2,78 €	-0,04
			400 - 450	-	-	-	-
	F	U	250 - 300	-	-	-	-
			300 - 350	2,61 €	2,79€	2,71 €	+0,04

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 03/07/2019

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS Effectif total : 89 - Taux de vente : 100%

		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches / Génisses Cours reconduits dans toutes les catégories. Légère hausse dans les jeunes vaches de bonne conformation.	F	U	- 5 ans	1,84 €	2,07 €	1,99 €	+0,03
			5 à 10 ans	1,88 €	2,10 €	1,91 €	-0,01
			+ 10 ans	1,56€	1,81 €	1,768 €	-0,02
		E	de 24 à 36mois	-	-	-	-
		U	de 24 à 36mois	2,01€	2,29 €	2,17 €	+0,02
Taureaux	M	U	+ 500 Kg	1,68€	1,86 €	1,76 €	

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **01/08/2019**

Effectif total: 645 - Taux de vente: 96%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Effectif total: 166 - Taux de vente : 93%				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
	M		M	0.97 €	1,10 €	1,07 €	
	F	U	> 60 kg (F)	1,17 €	1,31 €	1,23 €	
		R	> 60 kg (F)	0,98 €	1,11 €	1.04 €	
		O	< 60 kg (F)	-	-	-	
Effectif total: 472 - Taux de vente : 97%				AGNEAUX LAITONS- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
		U	32 - 38 kg	2,94 €	3,20 €	3,00 €	
			38 - 44 kg	2,73 €	3,18 €	2,95 €	-
			44 - 50 kg	2,60 €	3,12 €	2,80 €	-
			- 50 kg	2.52 €	2,52 €	2,52 €	-
		R	32 - 38 kg	2,57 €	2,77 €	2,71 €	
			38 - 44 kg	2,44 €	2,82 €	2,69 €	-
Effectif total: 6 - Taux de vente : 100%				CAPRINS- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
	F	O		13 €	39 €	35 €	
Effectif total: - Taux de vente :				AGNEAUX MAIGRES- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
		R	25-25kg	-	-	-	

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 08/07/2019**

Ovins : 299	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux maigre	-	-
Agneaux laitons	103 - 127	2,33 - 2,95
Brebis	50 - 122	0,97 - 1,44
Béliers	-	-

Cours inchangés en agneaux entrainant des invendus.
Commerce plus actif en brebis à tarifs en progression.

Prochain marché le lundi15 juillet aux horaires habituels.

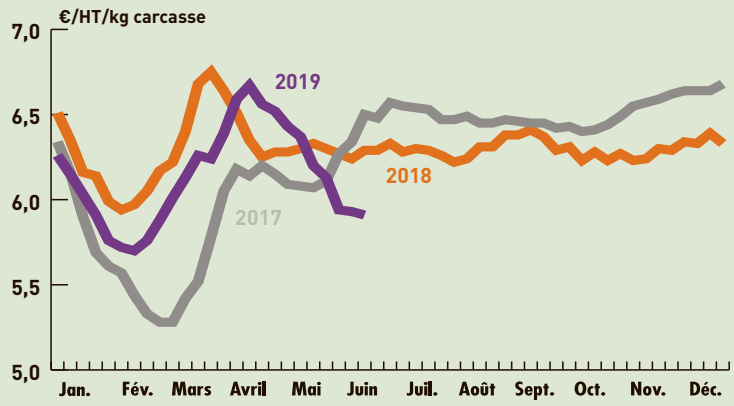
(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 1/07 au 7/07/2019*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,45 €	5,76 €
Couvert	16 -19 kg	-	6,30 €	5,61 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,45 €	5,23 €

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations FranceAgriMer du 1/07 au 7/7/2019*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,91 €	6,23 €	2,34 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux de boucherie du 01/07/2019 au 07/07/2019

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,36 -0,07	6,36 -0,08	5,75 -0,05	-	-	-	-
	R Var.	6,00 -0,03	6,09 -0,09	6,11 -0,07	-	6,47 -0,03	6,30 -0,10	6,17 -0,06	-
	O Var.	-	-	-	-	5,72 -0,05	5,56 -0,05s	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,26 -0,08	6,26 -0,10	5,33 -0,12	-	-	6,21 -0,05	5,28 -0,21
	R Var.	5,90 -0,16	6,03 -0,09	6,06 -0,08	5,12 -0,25	6,45 0,07	6,30 0,01	6,02 0,01	5,45 -0,01
	O Var.	5,72 0,01	5,90 -0,02	6,01 -0,01	5,36 0,09	5,76 0,01	5,61 0,02	5,47 0,06	4,36 -0,48
4 (gras)	U Var.				-				-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,45 0,01	5,18 0,03	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,23 0,08	-	-

Zone nord : Agneaux : Toujours un manque de consommation, cours en baisse avec une baisse du nombre de tuerie. Brebis : Cours encore stable.
Zone sud : Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

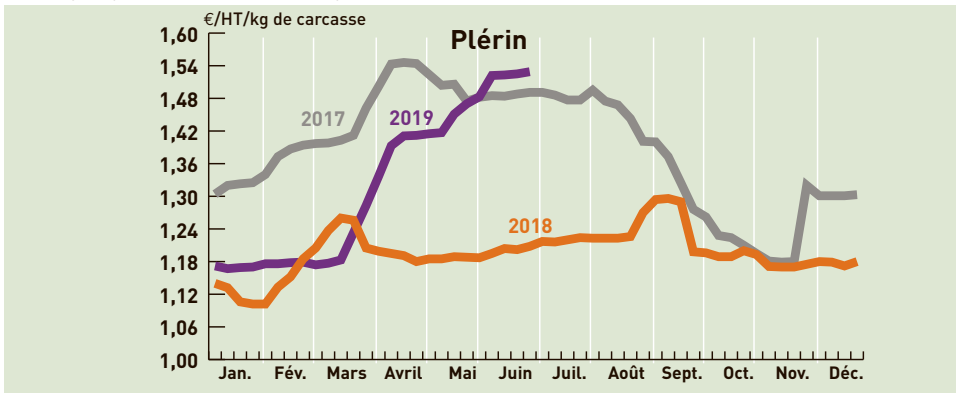
INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir ».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 8 juillet 2019) :
« Cours reconduits. »

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (4 410 porcs présentés) *Cotations du lundi 8 juillet 2019*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,549 €**



Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 28/06 au 4/07/2019*

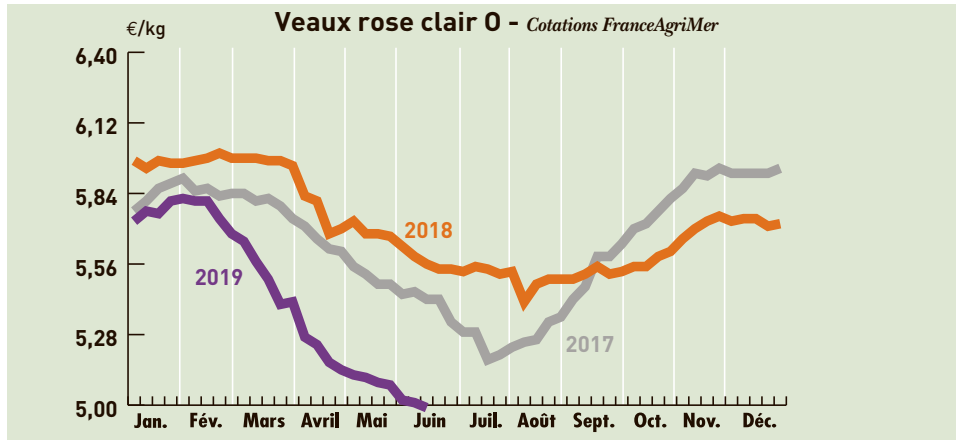
1,71 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotations nationale FranceAgriMer du 1/07 au 7/07/2019*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,14 €	-	-
U	-	6,69 €	5,50 €	-
R	-	5,62 €	4,34 €	-
O	-	4,99 €	4,06 €	3,29 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* — *Synthèse nationale FranceAgriMer du 1/07 au 7/07/2019*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	481	La mévente des veaux gras accentue la baisse des cours.
La Talaudière	355	Vente plus difficile en toutes catégories.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	239	-10
Femelles	165	- 11
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	146	- 9,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)* — *Cotations FranceAgriMer du 01/07 au 7/07/2019*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	-	-	-

Céréales

Marché du 25 juin 2019

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE				RÉCOLTE 2018
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte d'Or	meunier	juin	170	N C
	fourrager	juin	160	N C
Nord Côte d'Or	meunier	juin	170	N C
	fourrager	juin	160	N C
Aube/Yonne	meunier	juin	172	N C
	fourrager	juin	161	N C
BLÉ TENDRE				**RÉCOLTE 2019**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte d'Or	meunier	-	-	- -
Nord Côte d'Or	meunier	-	-	- -
Aube/Yonne	BPMF	juil.-déc.	169,50	N C
	fourrager	juil.-déc.	161,50	N C
BLÉ TENDRE de FORCE				**RÉCOLTE 2018**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte d'Or		-	-	-
ORGE FOURRAGÈRE				**RÉCOLTE 2018**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	62-63 kg/hl	-	-	- -
Sud Côte d'Or	62 kg/hl	-	-	- -
Nord Côte d'Or	62 kg/hl	-	-	- -
ORGE FOURRAGÈRE				**RÉCOLTE 2019**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte d'Or	62 kg/hl	juin	150	N C
Nord Côte d'Or	62 kg/hl	juin	150	N C
Aube	62-63 kg/hl	-	-	- -
AVOINE NOIRE				**RÉCOLTE 2018**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	48 kg/hl	-	-	- -
Cote-d'Or/Haute Saone	48/50 kg/hl	-	-	N C
TRITICALE				**RÉCOLTE 2018**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte-d'or/haute Saône		-	-	- -
MAÏS				**RÉCOLTE 2018**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud-Côte d'Or / Saône et Loire		juillet/Sept.	160	N C
MAÏS				**RÉCOLTE 2019**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube		oct.-déc.	166 à 167	N C
POIS				**RÉCOLTE 2019**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte d'Or	fourrager	oct.-déc.	196	N C
Yonne	fourrager	oct.-déc.	190	N C
Aube	fourrager	juil.-sept.	195	N C

Matériel

Tracteur

10 - Vends tract MF 275, 2630 H, 66CV, 2RM, 1ère main, batterie alt., 4 pn neufs, distr se+de pit benne, révisé, 6500 Ð TT- Broyeur MF trainé, L 1,5 m, fléaux, BE méca, 1000 Ð TT (250B)
✆ **03 25 70 01 68 après 21H**

26 - MF 6495 DYNA6. 190CH. 995 Heures. Équipé chargeur, relevage avant, PDF avant pneu 600x30 et 710x42 très très soigné, état neuf. 69000 euros HT
✆ **06 80 15 07 85**

38 - Vends tracteur Zetor 6245, 4 rm, chargeur - charrue bisoc couverture integrale alu, semoir céréale, vibro.
✆ **06 22 01 86 88**

38 - Vends tracteur Deutz fil612, 11 cv, année 1957 Be 2000 euros pièces et moteur Ford 5000.
✆ **06 75 04 60 70**

71 - Vends MF 6465 120CV 4000H clim, rel. avt, année 2005, très bon état, 32.000Ð
✆ **06 80 43 57 58 heure repas**

88 - Achète Deutz 457 BE épave Deutz 330 350 360.
✆ **06 03 28 42 19 ou 06 11 47 28 52**

Travail sol

21 - Vends déchaumeur Pottinger, année 2014, téradisc 5001 T, 5 m., semi-porté, disque diam. 580, rouleau, herse peigne, TBE (réf. 2804)
✆ **06 87 32 69 07**

84 - Recherche rotavator 1,30 m de Travial
✆ **06 12 93 08 54**

Récolte

07 - Vends calibreuse abricots Calibrex 2 bandes 1700 euros HT broyeur Gard 2,50m
✆ **06 85 17 13 08**

21 - Vends presse BR Deutz RB 460, pick-up 2 m. ficelle, 2003, - 2 pneus 11.2.24, jamais montés. (réf. 2701)
✆ **06 46 10 52 91**

21 - Vends MB John Deere 1085, bon état de 1985, cab. clim., coupe 4.90, chariot (réf. 270B)
✆ **06 87 47 07 17**

21 - Cause cessation vend faneuse Kro 7.92/8, 8 toupies, 2 campagnes état neuf, - presse BR Krone vario pack 1 500 révisé, TB, pince, enrubanna., - andaineur Pottinger Top 420 N, TBE (réf. 2801)
✆ **06 82 02 82 54**

21 - Vends presse BR 750 A New Holland, filet - ficelle, année 2006, très bon état (réf. 280C)
✆ **06 38 74 88 56 - 03 80 23 26 48**

71 - Vends cause cessation, comb. semis 3m Amazone, faucheuse lat. 2,8m 6 camp., pailleuse Silodis pour pièces.
✆ **06 70 38 20 60**

76 - Urgent je suis acheteur d'une moissonneuse-batteuse de marque New Holland, type 80.70 ou 80.60, faire offre.
✆ **06 21 49 50 89.**

88 - Vends moiss-batteuse John Deere 1055 coupe 3,60 m 2600 H en l'état Prix à débattre
✆ **03 29 07 94 45**

Traitement

38 - Rech. pulvéri. Berthoud 300 ou 400 l avec rampes attel 3 points prés pompe TBE.
✆ **04 76 64 54 40**

84 - Vends cause retraite pulvérisateur porté Fitosa modèle Centoro 1200 litres rampe 18m pompe 2210 relevage hydraulique. Très bon état
✆ **06 26 42 13 28**

Irrigation

89 - Constructeur puits, forage, curage de puits, pompage, - RECHERCHE d'eau. Serge Poinsot - Tonnerre (réf. 1603)
✆ **03 86 55 98 85 - 06 86 01 50 99**

Cave

11 - Vends cause cessation d'activité viticole, groupe de froid chaud réversible ZAMBELLI Marina15, 24 000 à 30 000 frigories, pompe incorporée.
✆ **04 68 78 77 27**

34 - Cède 10 caissons d'égouttage bois.
✆ **06 11 73 96 70**

Agri. divers

18 - EARL Aupetitgendre Pierre et Alain vend cause retraite: tracteur New Holland TM165, 2001, 7.500 h, masses et jumelages, bon état, 22.000 euros, 4x4 - Nissan Patrol 230.000 km, 3.500 euros - auto chargeuse à balles rondes Duchesne, 9 bottes, 1.200 euros - semoir céréales Roger, 4 m, 800 euros. Bord, 18200 Arcomps.
✆ **06 80 18 92 38.**

34 - Vends balles rondes 200 kg ray grass Fétuque Dactyle 35 euros, 1ère coupe 2019, jardinière très bon état 200 euros, pompe élect 220 V dab jet 151 m, 4m3, état neuf 200 euros.
✆ **06 14 20 16 37**

38 - Vends mont bottes 8 m et groupeurt de bottes Doucet bas prix.
✆ **06 86 49 80 27**

38 - Vends presse MD Lewang motoculteur Iseki avec charrue + fraise groupe électrogène 220 v.
✆ **06 81 64 05 80**

42 - Vends cellule à grains 6 T.
✆ **06 08 83 79 65.**

57 - Cause restructuration, vends rallonge à colza 4,80 m pour Deutz Fahr ou autre marque - groupe électrogène Pdf, reconditionné 35 KVA - ratelier suspendu Jourdain bottes rondes
✆ **06 83 28 38 00**

69 - Vends herse quivogne 3,20 m. 4 compartiments Lactoduc 4 griffes semoir Sulky 2,50 m. 17 rangs c retraite.
✆ **04 74 26 32 89**

71 - Vends chaudière bois Euroclima, très bon état, bûches 55cm possi., adap. granule, 2.200Ð
✆ **06 82 10 51 67 ou 03 85 37 12 96**

73 - Vends round baller JD 570 ficelle, semoir engrais 600 l, épandeur fumier 6 t, motofaucheuse Aébi, charrue 1 socle, faucheuse 4 ass, monte bottes 8 m, presse MF 8025. Tél de 9h à 12h ou soir.
✆ **09 70 91 58 33**

74 - Vends retourneur d'andains Dion ideal pour luzerne TBE, charrue trisocs Varilarge IH.
✆ **04 50 62 15 08**

Elevage

21 - Vends salle de traite Manus, 2 x 7 épi, démontée, 2002, décrocheurs - compteurs - activité. 7 000 euros (réf. 2802)
✆ **07 81 87 33 08**

74 - Vends salle de traite épi 2 x 3 Gascoigne Melotte AM 2001 - prix 7000 euros.
✆ **06 70 19 30 34**

Véhicule

Utilitaire

69 - Master bétaillère 2011, caisse alu neuve, dispo octobre, révisé garage.
✆ **04 74 66 27 80**

Tourisme

38 - Lancia Musa 1.9 Multijet 100 cv, kilométrage 246 000 km CT OK : 2900 euros - Direction assistée, 4 pneus hiver/été presque neufs, kit de distribution neuf, airbags, climatisation, toit ouvranr panoramique, intérieur cui impeccable, système son Bose.
✆ **06 31 88 67 30**

69 - Vds Citroën C5 pack exclusif - 2 L 2 HDI, 173 CV, année 2008 - 173 000 km - Entretien récent : disques, plaq de freins AV - pneus AV - recharge clim., chang filtre à air habitacle - vidange, chang filtre huile et gasoil - courroie de distrib et pompe à eau changées en mai 2018. Options : susp Hydractive 4 positions - attache rem - sellerie semi cuir Isofix - GPS, avertis radar - détecteur d'obstacle AV et AR - essuie-glace automatique - feux xénon directionnel auto - aide au démarrage en côte - frein à main électron auto - Véh TBE, touj entretenu, nomb factures à l'appui. CT ok du 03/04/19. Prêt à la vente. 6300 euros
✆ **06 59 15 40 71**

Achat-Vente

Récolte

26 - Vends paille balle ronde + mélange triticale pois pour bovin caprin porcin volaille.
✆ **06 88 48 14 29**

58 - Agriculteur RECHERCHE 500 tonnes de paille de blé. (réf. 2702)
✆ **06 75 57 67 84**

71 - Vends grains de grand épeautre variétés Alkor et Zollernspelz, récolte 2019, 210Ð ht/t., départ jusqu'à 3t., prix évolutif au-delà.
✆ **06 03 30 41 77**

Fourrage

01 - Agri cause cessation vd foin en tb qualité - Ambérieu en Bugey
✆ **06 76 33 68 41**

01 - Vends 20T de foin 2019 bottes rondes diam 135 px 120 euros/T
✆ **06 98 42 19 52 ou 04 74 66 43 65 hr**

57 - Vends graines de trèfle violet, récolte 2018.
✆ **06 31 21 58 20**

69 - Agri achète paille en andain 50 euros ou en bottes dép.01, 69, 71. Paiement comptant.
✆ **06 04 50 55 27**

Pépinière

69 - Vends plants de poireaux bleude Solaize GAEC Duchamp 330 rue dy Rhône 69 Solaize.
✆ **06 12 34 36 01**

Propriété

88 - Vends maison bon état cuisine équipée salon S&M 4 chambres cave grenier garage CC gaz exté terrasse jardin arboré prix 86000 euros sauf agence
✆ **03 29 36 51 58**

89 - Vends exploitation avicole 7 200m2, élevage poulet chair, certifié duc + 2 hangars + maison habitation (réf. 280A)
✆ **06 67 87 75 22**

Terrain

38 - Agriculteur cherche exploitation ou terrains en fermage ou à acheter en Drôme ou Sud Grésivaudan, etudie toutes propositions.
✆ **06 89 44 75 22**

Divers

38 - Vends 1 secrétaire 1 fauteuil 1 commode 1 chevet TBE : 210 euros le tout.
✆ **04 76 64 54 40**

89 - Vends benne Duchesne 10 tonnes B.E., benne Magriar 8 tonnes monocoque P.A., séparateurs 50 qx Denis et Dupuis, livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Location

Autre

88 - A 9 km de Vittel Contrex Gite tout confort 4-5 pers. 250 euros/ semaine juillet-août.
✆ **06 87 59 12 94**

88 - A 17 km Epinal - Gite indépendant dans ferme 5/6P vacances court séjour 180 euros la semaine.
✆ **06 95 06 76 41**

Offre

Emploi

21 - Expl. polyculture-élevage allaitant, Villaines en Duesmois, recherche salarié CDI. (260C)
✆ **06 87 58 08 62**

AS BFC Accompagnement Stratégie Conseil - Gestion Expertise Comptable

L'AGC AS BFC recrute un collaborateur comptable (F/H) pour son agence de Nevers

Dans le cadre de son implantation dans la Nièvre, AS BFC recrute un(e) comptable-conseil agricole pour son agence de Nevers.

Sous la supervision du responsable d'agence, la responsabilité d'un portefeuille vous sera confié(e) pour accompagner dans une relation de service des adhérents, selon les méthodes de l'AGC et ses valeurs.

Vous assurerez des missions de tenue et de révision, établissements et présentation des comptes annuels, bilans et liasses fiscales, ainsi que les déclarations fiscales afférentes, avec autonomie dans l'organisation de vos travaux.

Vous serez en relation directe avec les adhérents, pour les informer et conseiller.

Vous contribuerez à la dynamique de cette nouvelle agence, par votre passion du métier, vos qualités relationnelles et l'envie de vous épanouir, dans une structure à taille humaine.

De formation minimum BAC+3, idéalement avec une expérience significative dans un poste similaire, votre autonomie technique, votre capacité d'adaptation et votre sens du service feront la différence. La maîtrise de ISAGRI serait un plus.

Rémunération selon profil et expérience.

Poste à pourvoir dès que possible à Nevers.

CV + lettre de motivation manuscrite
à adresser à **AS BFC** M. le Directeur,
59 rue du 19 mars 1962 CS 70610 - 71010 Mâcon Cedex
ou en postulant directement sur notre site www.asbfc.fr

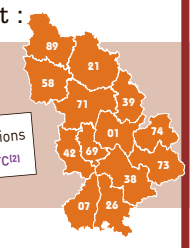


Vous êtes **viticulteurs** et vous recherchez des **vendangeurs(euses)** pour votre campagne ?

Bénéficiez d'une offre **"Spécial vendanges"** pour votre recrutement :

1 zone de diffusion élargie à **13 départements*** dans la presse agricole départementale.

une parution **19€TTC**(1) | 2 parutions **27€TTC**(2) | 3 parutions + **1 offerte** **46€TTC**



* Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Jura, Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie**, Haute-Savoie**, Côte-d'Or, Nièvre, Yonne. **Terres des Savoie paraît en semaines paires. / (1) Tarif valable pour quatre lignes. / (2) Tarif valable pour deux parutions identiques et consécutives.

Renseignements auprès de votre journal départemental.

Offre d'emploi Vendanges

89 - Domaine William Fèvre RECHERCHE vendangeurs H/F Chablis 7/10 jours mi-sept. (réf. 28VB1)
✆ **vendanges @williamfevre.com**

21 - Exploitation polyculture-élevage secteur Mirebeau-sur-Bèze RECHERCHE apprenti BAC ou BTS (réf. 280D)
✆ **06 03 09 07 20**

58 - Recherche APPRENTI niveau CAP - BP - BAC Pro, ferme polyculture-élevage, nourri, logé (réf. 280B)
✆ **06 83 68 07 96**

69 - Commune de Chabanière (69) recherche un agent technique polyvalent spécialisé abords des voiries et espaces verts.
✆ **04 78 81 21 33**

74 - Ferme en expansion, près d'Annecy, recherche ouvrier chauffeur PL - Responsabilités à terme.
✆ **06 08 53 93 69**

Service

01 - Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... Rectification culasses... Vente pièces moteur.
✆ **06 63 43 51 15**

58 - Propose tous travaux de fenaison + pressage foin, paille carrées ou rondes. 30 km de Saulieu, travail sérieux.(2501)
✆ **06 86 91 90 62**

Mariage

Rencontre

58 - JF 45 ans souhaite rencontrer homme de 45 ans à 65 ans pour vie à deux, pas sérieux s'abstenir (réf. 280E)
✆ **07 52 70 89 07**

89 - Céralier 60 ans, sobre non fumeur, désire rencontrer femme de 45 à 65 ans (réf. 2803)
✆ **06 62 14 64 37**

Animaux

Bovin

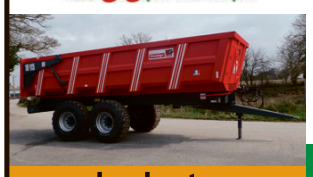
01 - Vends cse retraite vaches et génisses charolaises pleines à terme du 20/09 au 25/11 - 30 ans IA IMAT 108
✆ **04 74 52 94 33**

01 - Vends génisses kiwis et jersey terme en sept octobre SS jersey Ttes garanties sanitaires
✆ **06.07.41.32.04**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay Vend reproducteurs Limousins 18 mois HBL, fils de Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - veaux de l'année têtes de lot, - 5 vaches pleines vêlage automne, TGS (réf. 230C)
✆ **06 28 02 04 05**

Professeur GUY
Célèbre Grand Voyant Medium - Astrologue International
Résout tous les problèmes en 3 jours. Travail, amour, chance, désenvoûtement, protection, maladies, examens, impuissance sexuelle, sport, commerce, etc.
Paiement après résultats.
Travail sérieux, rapide, efficace, 100% garantie.
Travail aussi par correspondance, reçoit tous les jours sur rendez-vous.
06 20 20 67 68

remorques Lambert Votre partenaire transport
ALLIANCE
Remorque Lambert CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150 + Rehausses H 550
18 800 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com



CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

BÉTONS OU
CAILLEBOTIS GLISSANTS ?

. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.

Vermot

www.vermot-rainurage.com

N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

15 - Vends Terson Salers, HBS, IBR A, naisseur GAEC du Buisson. Saint-Hippolyte.

✆ **06 43 22 56 17**

18 - Vends 2 TB reproducteurs charolais, HBC, de 18 mois (pour vaches) et un taureau adulte né le 6 février 2016 dans l'élevage Goujat, mère Comtesse et père Dakar (pour génisses), avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.

✆ **06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.**

25 - Vends bon taureau MO 26 mois père Cargo mère Micmac extra 1er prix section Paris 800 euros

✆ **06 10 45 78 84**

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - 58230 Alligny en Morvan, - EARL Guenot Nicolas-21230 Allerey, IND IBR, VENDS veaux reproducteurs 18 mois, vêlage facile. Visite permanente sur simple appel. Livraison toutes distances

✆ **06 70 34 71 84**

69 - Vends jeunes reproducteurs limousins issu IA indem IBR dont 1 hétérozygote inscrit ou non inscrit.

✆ **06 71 61 73 16**

71 - Vends taureaux HBC viande et gabarit, bonnes origines. GAEC Goulliard - Toulon sur Arroux (réf. 230D)

✆ **06 74 09 49 89**

71 - Vends un taureau repro. charolais HBC de 3 ans et plusieurs 2 ans indem IBR et GS - Dumont JP

✆ **06 07 57 55 40**

89 - Elevage AUBRAC vd génisses pleines vêlage NOV-DEC. A réserver mâles repro au sevrage. TGS-IBR A. (270A)

✆ **06 38 83 04 06**

89 - Elevage Charolais HBC vend taureaux de 2 ans, - taureaux de 18 mois, - génisses de 18 mois, - vaches. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 200H)

✆ **06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71 - GAEC CADOUX**

Ovin

21 - Cause cessation VEND antenaises charollaises, bélier, issu troupeau inscrit (réf. 2703)

✆ **03 80 93 24 14**

Equin

18 - Vends chevaux de selle très bon état, vivant au pré, non dressés (réf. 27VB1)

✆ **06 10 65 06 92**

Terres de Bourgogne
Rejoignez nous sur Google+

Chien

42 - Vds 8 chiots Berger Australien LOF 2019016361-2019 nés dans l'exploitation agricole (Bovins porcs plein air) le 02/05/2019 garantis non porteur du gène MD1 (ivermectine) - facile à dresser troupeau - papiers et photos sur demande par mail (ferme.pizay@neuf.fr) - possibilité livraison- 4 mâles rouge tricolore 650 -mâle rouge merle 750 - femelle rouge tricolore 850 - femelle rouge merle 950 - tva 20 % recup.

✆ **07 60 16 19 55**

73 - Vends 7 chiots Border Collie pure race. 3 mâles et 4 femelles, pucés, vaccinés. mère : 250 269 812 107 59. Siren : 328 573 365 00025.

✆ **06 47 02 57 22**

REUSSIR
Nourrir votre performance

DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR



et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE : boutique.reussir.fr

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DIVERS

GUILLEMIN

**Société par actions simplifiée
au capital de 573.810 euros
Siège social : 7, rue Romelet
21600 LONGVIC
015 550 775 RCS DIJON**

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019 : les mandats du commissaire aux comptes titulaire le Cabinet AUDIT ET CONTROLE LEGAL et du commissaire aux comptes suppléant le Cabinet GR AUDIT sont arrivés à expiration et il a été décidé de ne pas les renouveler ni de les remplacer. Mention au RCS de DIJON.

AL212824519

APACHE AVIATION
**Société par actions simplifiée
au capital de 68 617,30 euros
Siège social :
Immeuble le Skyranch
Rue de l'Aviation,
21121 DAROIS
324 786 805 RCS DIJON**

AVIS

Aux termes d'une délibération de l'AGM en date du 28-06-2019, il résulte que : les mandats de la société EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Éric GABORIAUD, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. POUR AVIS. Le Président

AL212824591

PHARMACIE DE LA TILLE
**Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
de pharmacien à associé unique
au capital de 1 007 600 euros
Siège social : 36 Grande Rue
21120 MARCILLY SUR TILLE
450 964 408 RCS DIJON**

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 28-06-2019, il résulte que : les mandats de M. Bernard NONCIAUX, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société ETC AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. Pour avis. La Gérance

AL212824592

NOMINATION

RECIPHARM FONTAINE

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 000 euros
Siège social : Rue des Prés Potets
21121 FONTAINE LES DIJON
RCS Dijon : 509 186 169**

Aux termes de décisions en date du 1er juillet 2019, les associés ont :

1. Pris acte de la fin des fonctions de Directeur général délégué et Pharmacien Responsable de la société de Mme Véronique RIONDY à compter du 8 juillet 2019 ;

2. Nommé, à compter du 8 juillet 2019, Mme Virginie HILAND née BROSY, née le 24 janvier 1969 à Sarreguemines (57200), de nationalité française, domiciliée 5, rue Percy à Besançon (25000), Pharmacien Responsable et Directeur Général Délégué de la société ;

3. Nommé Mme Véronique RIONDY Pharmacien Responsable Intérimaire à compter du 8 juillet 2019 et, en tant que de besoin, confirmé Madame Sonia ZANARDI Pharmacien Responsable Intérimaire.

Pour avis.

AL212824575

DORAS SA

**Société Anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
Au capital de 8 001 980 €
6 Rue Antoine Becquerel
21300 CHENOVE
015 851 793 RCS DIJON**

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2019, il a été décidé de nommer M François BERIOT, demeurant 377 chemin de Pageonnière 38330 SAINT ISMIER, et M Laurent CHAMEROY, demeurant 23 rue Amédée Morel 38000 GRENOBLE, en qualité de membres du Conseil de Surveillance.

Pour avis

AL212824576

MODIFICATIONS

**LA MAISON DE THERESE
SAS au capital de 16.000 €
Siège social: 4 rue Franche,
AISEY-SUR-SEINE 21400
380 943 969 RCS DIJON**

En date du 03.07.2019, l'Associé unique à nommé la société MEDICHARME, SAS au capital de 10.070.900 €, dont le siège social est situé au 128 rue de la Boétie, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 810 027 656, en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jean ABORD-FUGON démissionnaire à compter du 03.07.2019.

AL212824599

AGRI SOLAIRE 21

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 839 400 euros
Siège social
1 rue des Coulots, 21110 Bretenière
517 578 647 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 26 avril 2019, il résulte que Monsieur Vianney BRIOTET, demeurant 1 rue Heudelet – 21000 DIJON, a été nommé en qualité de membre du Conseil d'administration en remplacement de Monsieur Hubert BRIOTET

POUR AVIS, Le Président

AL212824601

TRANSFERT DE SIÈGE

GFV DES GRÈVES

**Groupement Foncier Viticole
Société civile au capital de 125796 euros<\
n>Siège social:6 rue de la garenne
21200 Beaune
RCS BEAUNE N° 450167689**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 22 juin 2019, les associes ont pris les décisions suivantes : transfert du siège social: a compter du 22 juin 2019, le siège social 5 rue de la liberté 91480 Quincy sous Sénart, démissionne de ses fonctions de gérant du GFV à compter du 22 juin 2019.

Pour avis et mention, les gérants.

AL212824550

SCI DE LA TERRE DU MILIEU

Société civile immobilière au capital de 2 000 euros Siège social : 2 rue de la Déchante - En Jossigny 21820 LABERGEMENT LES SEURRE 834 022 774 RCS DIJON TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL L'assemblée générale, en date du 28/06/2019, a décidé de transférer le siège social de la société au 42 grande rue du faubourg Saint Georges - 21250 SEURRE, et ce à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis, la gérance

AL212824582

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SIA REVETEMENTS-SARL au capital de 99 000 euros. Siège social : 26, rue de la Plage-70100 GRAY-331 407 502 RCS VESOUL. Par décision du 1er juillet 2019, l'associé unique a transféré le siège social au 12, Avenue du Stand, 21000 DIJON à compter du 01/07/19, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de VESOUL sous le numéro 331407502 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON. Gérance : M. David CASSANI, demeurant 13 B Rue des Argentières 21000 DIJON.

Pour avis. La Gérance

AL212824586

GFV LES COPAINS

GFA au capital de 58 500 € Siège social : 27D Route de Vignoles - 21200 BEAUNE 810 663 542 RCS DIJON Suivant décisions de la Gérance du 21/03/2019, il a été décidé de transférer le siège à compter du 21/03/2019 à PLOMBIERES LES DIJON (21370) 4B Rue de Bonvaux. L'article 6 des statuts a été modifié. Suivant consultation écrite des membres du groupement du 23/05/2019, il a été décidé de nommer Marc-Antoine SERIS demeurant à PLOMBIERES LES DIJON (21370) 4B rue de Bonvaux, en qualité de Gérant de la société à compter du 23/05/2019 et pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Mikaël PARC, démissionnaire. Dépôt légal : Greffe du TC de DIJON.

AL212824587

EURL EMA TRANSPORTS

**Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
Au capital de 3 600 Euros
Siège social (ancien)
5, rue Saint-Antoine
21270 Talmay
Siège social (nouveau)
le Campagnard
Rue des Artisans
21800 Quétigny
832131205 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique, gérant, du 1er juillet 2019, il résulte :

Le transfert du siège social à compter du 1er juillet 2019 :

ANCIENNE MENTION : 5, rue Saint-Antoine, 21270 TALMAY

NOUVELLE MENTION : le Campagnard – rue des Artisans, 21800 QUETIGNY

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis.

AL212824602

MODIFICATION DE STATUTS

AUTO CAR'S

**SAS au capital de 1 000 €
ZAE de la Boulouze
21110 FAUVERNEY
Dijon B 834 661 365**

Par décision de L'actionnaire unique en date du 25/06/2019 :

Le siège de la société est déplacé à la ZAE de la Boulouze 21110 FAUVERNEY

Cession de 60 actions sur 100 de Mme. OULAHRI Majda à M. EL BOUZAÏDI TIALI Abdel- Illah.

Mme OULAHRI Majda démissionne du poste de présidente de la SAS AUTO CAR'S

M. EL BOUZAÏDI TIALI Abdel-Illah accepte la fonction de président de la société sans réclamer de contrepartie financière.

OULAHRI Majda accepte la fonction de directrice générale sans réclamer de contrepartie financière.

Il a été décidé de modifier les statuts en conséquence.

La transformation n'a pas pour effet de créer une personne morale nouvelle.

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL212824558

NEGAI

SAS au capital de 4800 ? Siège social : 31 rue Chabot Charny, 21000 Dijon 828 240 614 RCS de Dijon L'AGE du 15/06/2019 a décidé de : - Nommer en qualité de Gérant M. MENG Zhaohui, demeurant 62 B3 Avenue du Drapeau, 21000 Dijon, en remplacement de M. WANG Jianlong - Modifier la dénomination de la société qui devient : Z.U.O.YMention au RCS de Dijon

AL212824581

Lexan Avocats
**Société d'avocats
ZIRST II – 55 rue Blaise Pascal
38330 MONTBONNOT
SAINT MARTIN**

SCEA DOMAINE DUBLERE

**Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 212.000 euros
Siège social : Chemin de Sous la Velle
21190 AUXEY DURESSES
482 807 393 RCS DIJON**

Décisions de la collectivité des associés en date du 10 mai 2019

Transfert du siège social de BEAUNE (21200) – Rue François Germain – La Montagne à AUXEY DURESSES (21190) – Chemin de Sous la Velle, avec effet à compter du 10 mai 2019.

Nomination en qualité de nouveaux Gérants de M. Fabrice LARONZE, demeurant Rue François Germain – 21200 BEAUNE et de Mme Sophie LARONZE née LECHENAULT, demeurant Rue François Germain – 21200 BEAUNE, en remplacement de M. Blair PETHEL, démissionnaire, avec effet à compter du 10 mai 2019.

Anciennes mentions :
Siège social :
Rue François Germain – La Montagne
21200 BEAUNE
Gérant :
M. Blair PETHEL
Nouvelles mentions :
Siège social :
Chemin de Sous la Velle
21190 AUXEY DURESSES
Gérants :
M. Fabrice LARONZE
Mme Sophie LARONZE née LECHENAULT
Pour avis,
La Gérance.

AL212824584

Lexan Avocats
**Société d'avocats
ZIRST II – 55 rue Blaise Pascal
38330 MONTBONNOT
SAINT MARTIN**

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE HERITIERS BELIN-NAIGEON

**Groupement Foncier Agricole
au capital de 280.713,60 euros
Siège social : Chemin de Sous la Velle
21190 AUXEY DURESSES
481 279 297 RCS DIJON**

Décisions de l'Associée unique en date du 10 mai 2019

Transfert du siège social de BEAUNE (21200) – 37 Rue Pasteur à AUXEY DURESSES (21190) – Chemin de Sous la Velle, avec effet à compter du 10 mai 2019.

Nomination en qualité de nouveaux Gérants de M. Fabrice LARONZE, demeurant Rue François Germain – 21200 BEAUNE et de Mme Sophie LARONZE née LECHENAULT, demeurant Rue François Germain – 21200 BEAUNE, en remplacement de M. Blair PETHEL, démissionnaire, avec effet à compter du 10 mai 2019.

Anciennes mentions :
Siège social :
37 Rue Pasteur
21200 BEAUNE
Gérant :
M. Blair PETHEL
Nouvelles mentions :
Siège social :
Chemin de Sous la Velle
21190 AUXEY DURESSES
Gérants :
M. Fabrice LARONZE
Mme Sophie LARONZE née LECHENAULT
Pour avis,
La Gérance.

AL212824585

SARL ATLAS
**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000,00 €
Siège social : 1 rue de la Petite Fin
21121 FONTAINE LES DIJON
812 253 631 RCS DIJON**

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 4 juillet 2019, les associés de la société ont décidé, à compter du même jour, de :

- de modifier l'objet social qui est désormais le suivant : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou par parties, et l'échange de tous terrains et immeubles, droits sociaux de sociétés immobilières. Toutes divisions et appropriations desdits terrains et immeubles ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains. La construction, après démolition de bâtiments existants s'il y a lieu et l'aménagement sur ces terrains, d'immeubles individuels ou collectifs. L'entreprise de tous équipements, travaux de voirie, canalisation d'eau, d'égouts, de gaz et d'installations d'éclairage. L'aménagement, la rénovation, la restauration de tous immeubles, maisons de rapport, hôtels ou maisons meublées, leur location ou leur vente. En général, toutes opérations de marchands de biens et de lotisseurs. La gestion et l'entretien de ces biens meubles ou immeubles et la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration et installation nouvelle. Toutes prestations de service se rapportant la vente, l'achat, la location, l'échange de tous droits immobiliers ou droits sociaux de sociétés immobilières, l'évaluation, l'expertise de ces biens à quelque fin que ce soit, l'étude et la réalisation de toutes opérations hypothécaires et toutes opérations liées à l'activité d'agent immobilier. La constitution de tous syndicats, participation ou sociétés sous toute forme, la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apport, participation, souscription, ou achat d'actions, d'obligations ou de titres quelconques, ou encore sous la forme de commandite, dans toutes entreprises ou sociétés ayant un objet principal ou secondaire se rattachant directement ou indirectement à celui de la présente société ou de nature à favoriser le développement de ses affaires. Et généralement toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou destinées à en permettre la réalisation.

- de modifier la dénomination sociale de SARL ATLAS en SARL MB FINANCES,

- de transférer le siège social de 1 rue de la Petite Fin – 21121 FONTAINE LES DIJON à 4 rue Jeanne Barret – Parc Valmy – 21000 DIJON,

- de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 31 décembre de chaque année, à compter de l'exercice en cours ; en conséquence, l'exercice social en cours aura une durée exceptionnelle de quinze mois du 1er octobre 2018 au 31 décembre 2019.

Les articles 2, 3, 4 et 30 des statuts ont été modifiés en conséquence. Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de DIJON en annexe au R.C.S.

Pour avis la gérance.

AL212824594

TRANSDEV PAYS D'OR

**Société par actions simplifiée
au capital de 537 075 €
Siège social : 26, rue au Bouchet
ZAE CAP Nord 21000 DIJON
389 589 755 R.C.S. DIJON**

Au terme des décisions de l'associé unique en date du 15 mai 2019, il a été décidé de remplacer la dénomination sociale TRANSDEV PAYS D'OR par TRANSDEV BFC EST à compter du 1er juillet 2019. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Dijon.

AL212824607

INVENTIVA

**SA à conseil d'administration
au capital de 223.721, 77 €
Siège social
50, rue de Dijon 21121 Daix
537 530 255 RCS Dijon**

Aux termes des décisions du conseil d'administration en date du 9 avril 2019, il a été pris acte de la fin des fonctions d'administrateur, de Mme. Karen Pignet épouse Aiach. Aux termes de l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) en date du 27 mai 2019, il a été Pris acte de la fin des fonctions d'administrateur, de Mr. Christopher Newton, Mme. Nanna Luneborg et Mr. Jean-Louis Junien, Décidé de nommer en qualité d'administrateur, Mme. Nawal Ouzren demeurant 66, rue d'Aguesseau 92100 Boulogne-Billancourt, et Mr. Heinz Mausli demeurant Schutzenweg 3, 9032 Engelburg (Suisse),

AL212824611

CESSION

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 29 mai 2019 à BESANCON, enregistré au Pôle Enregistrement de DIJON, le 4 juin 2019, Dossier2019 00032546, référence 2104P01 2019 A 02849. . La société BOURGOGNE EXPERTISE AUTOMOBILE, SARL au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 27 rue Elsa Triolet à DIJON (21000), immatriculée à RCS de DIJON sous le numéro 823 293 790, a vendu à : La société GTEC EXPERTISE AUTOMOBILE, SAS au capital de 100 000 euros, dont le siège social est 11 A rue Christiaan Huygens à BESANCON (25000), immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BESANCON sous le n° 850 406 927, un fonds de commerce d'expertise automobile exploité à DIJON (21000), 27 rue Elsa Triolet, et pour lequel le vendeur est inscrit au RCS de DIJON sous le numéro 823 293 790. Moyennant le prix principal de 157 000 €, en ce compris les éléments incorporels pour 152 000 € et les éléments corporels pour 5 000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er juin 2019. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au lieu du fonds vendu, savoir 27 rue Elsa Triolet à DIJON (21000). Pour avis

AL212824598

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 12/07/2019

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

FIXIN : Vigne AOP Fixin et AOP Fixin 1er Cru. - Objectif Maintien du fermier sur les parcelles. Classification d'urbanisme : Zone Ap du PLU.

63 a 88 ca - Aux herbues : AN-124 - Les hervelets: AO-157[124]

GEVREY-CHAMBERTIN : AOC 1er Cru Gevrey et AOC Gevrey - Moitié indivise à l'exception des parcelles BK 42 ,43, 48 et 49 - Objectif maintien du fermier en place.

Classification urbanisme : Zone Ap : AB 137, 138, BK 42, 43, 48,49, 134, BT 128, 129, 134, 136, 137 et 270.Zone Ap et UA : BT 295, 296 et 401. Zone UA : BT 256 et 369 Zone A : ZB 119 du PLU

1 ha 15 a 92 ca - Craipillot: BT-128[I1]-129[I1]-134[I1]-135[I1]-137[I1]-270[133][I1] - De l aumonerie: BT-256[124][I1]-295[I1]-296[125][I1]-369[299][I1]-401[372][I1] - L aige des peuilles: ZB-119[I1] - Lavaut: AB-137[I1]-138[I1] - Reniard: BK-42-43-48-49 (avec bâtiment d'habitation)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/07/2019 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél. : 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

Où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212824609

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI LES FIOTTES

**Société civile immobilière
au capital de 90.000 euros
Siège social : 4, avenue Jean Bertin
Parc technologique
21 000 DIJON
478 877 111 RCS DIJON**

Par un procès-verbal de l'associée unique du 31 octobre 2018, la société SA ROGER MARTIN, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 4.000.000 euros, ayant son siège social 4, avenue Jean Bertin – Parc technologique – 21000 DIJON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 016 450 157 RCS DIJON, représentée par Monsieur Vincent MARTIN demeurant 15, rue des Alisiers – 21121 DAIX, a été nommée Gérante en remplacement de la société CARFI SA, absorbée. Mention au RCS de DIJON.

AL212824256

CAP HORN

SCI au capital de 280000 € Siège social : 24 Rue de la Redoute, 21850 Saint-Apollinaire 503 401 051 RCS de Dijon L'AGE du 26/06/2019 a nommé en qualité de gérant Mme LOUIS FREDERIQUE, demeurant 44 Rue Clément JANIN, 21000 Dijon en remplacement de M. LEFAURE Jean-Michel, à compter du 26/06/2019. Modification au RCS de Dijon

AL212824549

NOMINATION DE CO-GÉRANT

**PROPREMENT MAGIQUE
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 rue Josserand de Brancion
21160 MARSANNAY LA COTE
812 303 907 RCS DIJON**

Aux termes d'une délibération en date du 10/05/2019, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Mme Dessislava BERICHON, demeurant 12, rue Josserand de Brancion à MARSANNAY-LA-COTE (21160), pour une durée illimitée à compter du de ce jour. Pour avis. La Gérance

AL212824578

SARL ATLAS
**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000,00 €
Siège social : 1 rue de la Petite Fin
21121 FONTAINE LES DIJON
812 253 631 RCS DIJON**

CHANGEMENT DE LA GERANCE

Aux termes d'un acte de cession des parts sociales de la société reçu par Maître Eloïse SALICHON-COLLOT, notaire à DIJON, le 4 juillet 2019, les associés de la société ont pris acte de la démission de Monsieur Marc GUILLOT-THEVENOT, demeurant à AHUY (21121) 11 route d'Hauteville, né à DIJON (21000) le 17 juillet 1986, de ses fonctions de gérant, avec effet immédiat à compter du même jour, et ont nommé en remplacement, par décision prise à l'unanimité, deux co-gérants, à compter du même jour avec effet immédiat, pour une durée illimitée, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, savoir :

- Monsieur Eric David BESANCENOT, demeurant à DAIX (21121) 3 bis rue de la Maladière, né à DIJON (21000) le 27 février 1971.

- Monsieur Jean-Claude Gabriel MIGNOTTE, demeurant à NORGES LA VILLE (21490) 17 Voie Romaine, né à DIJON (21000) le 16 novembre 1952.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON en annexe au R.C.S.

Pour avis la gérance.

AL212824593

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

AVIS

**2EC
SARL au capital de 100 000 €
Siège social : 3, rue de la Somme
21121 FONTAINE-LESDIJON
RCS DIJON 532 183 563**

Par délibération de l'AGO du 25/03/2019, les associés ont décidé de nommer Mme Edith CHEVASSON, demeurant 3, rue de la Somme - 21121 FONTAINE-LES-DIJON, en qualité de gérant pour une durée indéterminée à compter du 27/03/2019, en remplacement de M. Emmanuel CHEVASSON, démissionnaire. Pour avis.

AL212824605

EARL BARNAY

au capital de 144 000 euros, siège social : La Croix Saint Laurent, 21310 BEIRE LE CHATEL, 418 772 935 RCS DIJON, décisions du 19/06/2019: nomination de Mme Natacha PETITJEAN (5 Chemin de Lettrée 21310 BEIRE LE CHATEL) en remplacement de M. Yves BARNAY gérant décédé. Pour avis

AL212824606

DISSOLUTION LIQUIDATION

Thomas TISSANDIER
**Avocat
2 bis rue du Cap Vert
21800 QUETIGNY**

SILHOUETTE

**Société en liquidation
Société civile de moyens
au capital de 400,00 euros
Siège social : 31 rue Marceau
71200 LE CREUSOT
RCS CHALON SUR SAONE 521 269 530**

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 20/06/2019, il a été :

- décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20/06/2019 et sa mise en liquidation,

- nommé comme Liquidateur Mme Marie-Laure BERARD épouse CATTANEO demeurant 33 rue Marceau 71200 LE CREUSOT, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

- fixé le siège de la liquidation au siège social de la société 31 rue Marceau 71200 LE CREUSOT, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et tout acte et document relatif à la liquidation devra être notifié.

Cette dissolution met fin aux fonctions de gérant de Mme Marie-Laure BERARD épouse CATTANEO.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE. Mention sera faite au RCS CHALON SUR SAONE

Pour avis,

AL212824480

LES SAVEURS DE SARDAIGNE

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 9 Rue du Nord,
21110 PLUVET
Siège de liquidation : 9 Rue du Nord,
21110 PLUVET
793 761 446 RCS DIJON**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 1er Juin 2019, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Véronique RICHARD, demeurant 9 Rue du Nord – 21110 PLUVET, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de

la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront dépo-

sés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

AL212824569

SCCV LA FERME

Société Civile de Construction Vente Au capital de 197 330 euros Siège social : 1677 cours de Gray 21850 SAINT APOLLINAIRE 412 965 709 RCS DIJON Aux termes d'une décision de dissolution en date du 29 mars 2019, la société FERRAROLI PROMOTION, Société à responsabilité limitée au capital de 7 623 euros, dont le siège social est 1677 route de Gray 21850 SAINT-APOLLINAIRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 402 802 615 RCS DIJON a, en sa qualité d'associée unique de la société SCCV LA FERME, décidé la dissolution anticipée de ladite Société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Les créanciers peuvent former opposition devant le tribunal de commerce de DIJON dans les 30 jours de la présente publication. Pour avis

AL212824571

CONTI

SASU au capital de 1000 € Siège social : 16 rue de Chambolle, 21220 Reulle-Vergy 818 327 470 RCS de Dijon L'AGE du 31/01/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Radiation au RCS de Dijon

AL212824573

CUMA DES MONTS FLEURIS SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

Siège social : Mairie
21140 VILLARS ET VILLENOTTE
N° d'agrément : 21/96/641
RCS Dijon : 408 060 168

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 23 avril 2019 sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les Liquidateurs

AL212824583

HOTEL GRILLON SARL

en liquidation au capital social
de 16000 Euros Siège social :
21 route de Seurre 21200
BEAUNE SIREN 379 624 638 R.C.S. DIJON

L'assemblée générale du 12 octobre 2018 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Joël GRILLON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Radiation au RCS de DIJON

Pour avis.

AL212824588

CUMA DU RENAIS DES BOEUFS SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

Siège social : Mairie de Fontangy
21390 PRECY-SOUS-THIL
N° d'agrément : 21/90/577
RCS Dijon : 378 338 560

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 25 juin 2019 sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les Liquidateurs

AL212824589

CUMA DES GENETS SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

Siège social : Mairie
21210 ST MARTIN DE LA MER
N° d'agrément : 21/77/367
RCS Dijon : 423 268 788

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 20 juin 2019 sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les Liquidateurs

AL212824590

CLINSCIENCES

S.A.S. en liquidation au capital de 5.000 €
Dont le liquidateur
est M. Jean-Claude ANSQUER
Siège de liquidation :
14 rue Clément Janin
21000 DIJON
789 786 670 RCS DIJON

Suivant AGE du 04/07/2019, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur ont approuvé les comptes de liquidation, décidé de la répartition du produit net

de la liquidation et, après avoir donné quitus au liquidateur et l'avoir déchargé de son

mandat, ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation

seront déposés au greffe du tribunal de Dijon. Pour avis, Le liquidateur

AL212824597

IMMOBEL21

SARL en liquidation
au capital de 500 euros
Siège social
24 Allée des Pinsons - 21110 Longchamp
851 681 106 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 5 juillet 2019, l'associé unique, liquidateur de la société, après avoir établi le compte définitif de liquidation, a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

AL212824600

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

MADYS
Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 10 rue Jean-Philippe Rameau
21120 GEMEAUX

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GEMERAUX le 11/06/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière ; Dénomination sociale : MADYS ; Siège social : 10 rue Jean-Philippe Rameau, 21120 GEMEAUX ; Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Gérance : Monsieur Mathieu GAUDRON, demeurant 10 rue Jean-Philippe Rameau - 21120 GEMEAUX. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant et agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales pour les autres cas.Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.Pour avis-La Gérance

AL212824486

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date des 25 et 28 juin 2019, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SAS GRANGIER HOSPITALITY

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 400.000 euros

SIEGE : 22 Avenue Maréchal Foch – 21000 DIJON

OBJET : La création, l'acquisition, la location, l'exploitation sous toutes ses formes de tous fonds de commerce d'hôtel, de restaurant, de café et de bar brasserie, l'organisation de tous spectacles, soirées à thèmes et plus généralement toutes animations musicales, la location de salles pour banquets, séminaires, etc… et toutes prestations de service en résultant. L'acquisition, l'exploitation, la location de tout bien immobilier dans les murs duquel sont ou peuvent être exploités toute activité d'hôtel, de restaurant, de café et de bar brasserie.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT :

Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Les Cessions (i) entre Associés ou (ii) entre un Associé et une société contrôlant, directement ou indirectement, un Associé ou contrôlé, directement ou indirectement, par un Associé ou (iii) entre un Associé et une société contrôlée directement ou indirectement par un ou plusieurs membre de sa famille (ascendant, descendant ou collatéral jusqu'au deuxième degré inclus) sont libres. Les autres Cessions sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité des trois quarts.

PRESIDENT : **SOCIETE DRUGHI**

Société par actions simplifiée au capital de 1.172.000 euros,

Ayant son siège social : 22 Avenue du Maréchal Foch – 21000 DIJON,

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 432 618 072 RCS DIJON, représentée par Bruno MASSUCCO agissant en qualité de Président.

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Christophe MASSUCCO, demeurant Chemin de la Rente Saint Joseph – 21000 DIJON

IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

AL212824531

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : LE CARRE

Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée

Capital Social : 10 000 €

Siège social : 32 Rue du Faubourg Madeleine 21200 BEAUNE

Objet social :

SOINS ESTHETIQUES DE CONFORT VENTE DE COSMETIQUES ET PRODUITS ESTHETIQUES

Gérant : Madame Pauline RICHEBOURG née GUINET

Représentant la SARL LE CARRE

1 Rue Paul Verlaine 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

Durée : 99 années à compter de son immatriculation.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis

Madame Pauline RICHEBOURG

AL212824556

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/06/2019 il a été constitué une société Dénomination sociale : YONA Siège social : 42, RUE D'ARSONVAL , 21000 Dijon Forme : SARL Capital : 5000 € Objet social : Tous fonds de commerce, restaurant, café, à emporter ou à livrer Gérance : Monsieur Nabil RHARRAS, 42, RUE D'ARSONVAL , 21000 Dijon Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL212824574

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à MEURSAULT du 28/06/2019, il a été constitué une société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, dénommée Maison GAUFFROY-JACOB, dont le siège social est situé 5, rue de la Goutte d'Or - 21190 MEURSAULT, qui a pour objet tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement, l'acquisition et la revente de vin, en vrac ou au détail, tant au profit des particuliers que des professionnels. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Clause d'agrément : les cessions d'actions entre associés ainsi que les cessions d'actions au profit de tiers étrangers à la société seront soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les associés présents ou représentés ; le cédant prenant part au vote. Madame Clémence JACOB, demeurant 5, rue de la Goutte d'Or à MEURSAULT (21190), assure la Présidence sans limitation de durée. Monsieur Nicolas GAUFFROY, demeurant 5, rue de la Goutte d'Or à MEURSAULT (21190), assure la Direction générale sans limitation de durée.

AL212824577

AVIS DE CONSTITUTION

ASSP à PULIGNY MONTRACHET du 28/06/2019 Dénomination sociale : JLM Forme sociale : SAS Capital social : 1 000 ? Siège : 3 Rue du Monument - 21190 PULIGNY MONTRACHET Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311â?'1 du Code rural, parmi lesquelles la maîtrise et l'exploitation d'un cycle biologique ainsi que les activités dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ; l'activité de société « holding ; toutes activités de conseil pour les affaires et la gestion auprès des entreprises ; le négoce de tous produits ; Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS. Président : Julie LEFLAIVE demeurant à PULIGNY MONTRACHET (21190) 3 Rue du Monument. Il n'a pas été nommé de Commissaire aux Comptes. Admission aux Assemblées : Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Clause renseignant la libre disposition des actions : En cas de pluralité d'associés, les actions de la société cédées entre associés, au profit de tiers et/ou en suite à d'une succession ou d'une liquidation de communauté ne peuvent l'être qu'après avoir obtenu un agrément préalable donné par la collectivité des associés étant précisé par ailleurs que le ou les associés cédants participent au vote. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Pour avis Le Président

AL212824596

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAVIGNY-LES-BEAUNE (21420) du 04/07/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile immobilière.

Dénomination sociale : MS CHAMPENOISE.

Siège social : 2 Rue Jacques Germain - ZI BEAUNE-SAVIGNY - 21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE.

Objet social : L'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; La prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; Accessoirement, la vente de tous biens et droits immobiliers, et la souscription de tous emprunts hypothécaires ou non en vue de la réalisation d'une opération entrant dans le cadre de l'objet social, la constitution de toute garantie sur le patrimoine social en vue de la réalisation de l'objet social ; La Société pourra également se porter caution simple ou hypothécaire au profit d'un associé et/ou mettre à la disposition gratuitement au profit d'un des associés tout ou partie des biens par elle possédés, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 5.000 euros, constitué intégralement d'apports en numéraire.

Gérance : M. Max-Emmanuel JACQUELIN, demeurant 2 Rue Izembart - La Montagne - 21200 BEAUNE.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON. Pour avis.

AL212824608

NIÈVRE

→ SUCCESSION

SCP JP JACOB
Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

SUCCESSION

Par testament olographe du 11 octobre 2005, Mr DINOT Philippe Henri,né à MANTES LA JOLIE (78200) le 18 janvier 1948, dt à COLMERY, 8 impasse du Coteau, les Godarts du Haut, célibataire, décédé à COLMERY (Nièvre) le 9 janvier 2019,

A institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jean-Paul JACOB, suivant procès-verbal en date du 27 Juin 2019, dont une copie authentique a été reçue par le TGI de NEVERS (Nièvre) le 1er juillet 2019.

Les oppositions sont à former en la SCP JP JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE, 14 rue du Maréchal Leclerc, Notaire chargé du règlement de la succession.

POUR AVIS

Me JACOB, Notaire .

AL582824637

→ NOMINATION

AVIS

GRAND TOURISME AUTOMOBILE – G.T.A.
Société par actions simplifiée
au capital de 962 000 €
Siège social : 30 Route de Paris
58640 VARENNES-VAUZELLES
391 574 191 RCS NEVERS

Au terme d'une délibération de l'associée unique en date du jeudi 20 juin 2019, le mandat de la SARL CABINET MICHEL HAYOT, Commissaire aux comptes titulaire dont le mandat était arrivé à échéance, n'a pas été renouvelé et il n'a pas été procédé à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire, dans le cadre de la loi PACTE définissant les nouveaux seuils de la certification légale obligatoire.

Au terme de cette même délibération de l'associée unique en date du jeudi 20 juin 2019, le mandat Monsieur Yves FOUCHER, Commissaire aux comptes suppléant dont le mandat était arrivé à échéance, n'a pas été renouvelé et il n'a pas été procédé à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire, dans le cadre de la loi SAPIN II visant la réforme des commissaires aux comptes suppléants.

Pour avis . Le Président

AL582824642

MODIFICATIONS

JBF
SAS au capital de 20.000 €
Siège social: Le Bourg, FLETY 58170
501 500 581 RCS NEVERS

En date du 03.07.2019, l'Associé unique à nommé la société MEDICHARME, SAS au capital de 10.070.900 €, dont le siège social est situé au 128 rue de la Boétie, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 810 027 656, en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jean ABORD-FUGON démissionnaire à compter du 03.07.2019.

AL582824734

CLINIQUE CHIRURGICALE DU MORVAN

Société anonyme
au capital de 53.358 €
Siège social:
49 BOULEVARD JEROME TRESAGUET
58000 NEVERS
315 564 443 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal en date du 11 juin 2019, l'assemblée générale mixte a

- Nommé en qualité d'administrateur : M. Paolo SILVANO, domicilié 21 rue du Moulin à Vent 78112 Fourqueux en remplacement de Geneviève LALLIER GOLLET, démissionnaire.
- Constaté que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivent à expiration et décide de ne pas les renouveler.

Le président

AL582824736

→ TRANSFERT DE SIÈGE

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

R. PISCINES

SAS au capital de 20.000 euros
Siège social : 25 rue des Artistes
« Les Aubues »
58400 CHAULGNES
807 894 662 RCS NEVERS

L'assemblée générale du 29 juin 2019 a décidé de transférer le siège social de 9 bis route de Paris – 58640 VARENNES-VAUZELLES au 25 rue des Artistes « Les Aubues » - 58400 CHAULGNES.

Pour avis, le Président, P. REGNIER

AL582824645

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SCM

SCI au capital de 160 €
Siège social : LA MOTTE
58270 SAINT-SULPICE
RCS de NEVERS 424 503 910

L'assemblée générale extraordinaire du 03/07/2019 a décidé le transfert du siège social à compter du 03/07/2019 et de modifier l'article ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au LA MOTTE, 58270 SAINT-SULPICE.
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 34 RUE DU DOCTEUR JEAN PIDOUX, 58320 POUGUES-LES-EAUX.

L'inscription modificative sera portée au RCS de NEVERS tenue par le greffe du tribunal.

AL582824654

→ RECTIFICATIF

AVIS

Rectificatif à l'annonce parue le 05/07/19 concernant la société DISTANCE La Location Automobile, il convenait de lire: «la Société KPMG AUDIT Paris et Centre – 2 bis Rue de Villiers – Les Hauts de Villiers – 92309 LEVALLOISPERRET dont le mandat était arrivé à échéance n'a pas été renouvelée et il n'a pas été procédé à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire dans le cadre de la loi PACTE définissant les nouveaux

seuils de la certification légale obligatoire».

AL582824649

Rectificatif à l'annonce parue le 05.07.2019

Il a lieu de lire :

Suivant acte SSP du 27 juin 2019 constitution de la SAS :

BOUCHERIE ST BARTHELEMY

Capital social :

Capital variable souscrit : 1 500 euros.

Capital minimum : 1 500 euros

Siège social : 28 rue du Commerce 58330 SAINT SAULGE

Objet : activité de boucherie, charcuterie, traiteur et préparation de plats à emporter, à titre complémentaire la vente de produits divers d'épicerie et de produits locaux ; tous services pouvant satisfaire les besoins des ménages, tels le dépôt de pain, le dépôt de presse, le dépôt de pressing, point poste.

Président : Société ST SAULGE - SODEPAR dont le siège est 28 rue du Commerce 58330 SAINT SAULGE immatriculée au RCS NEVERS 851 766 220

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur ustification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.

AL582824732

→ ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE SCI

Société Civile Immobilière
« BADAN & FILS »
au capital de 1.000 euros
ayant son siège social à Nevers (58000)
10, boulevard Saint Exupéry
Immatriculée au R.C.S. de Nevers
sous le numéro 839 516 184

Procès-verbal de délibération du 1er juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le premier juillet à 10 heures,

Les associés de la SCI BADAN & FILS se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation faite par la gérance à Nevers 10, boulevard Saint Exupéry.

Les associés présents sont :

1/ Monsieur Benoît BADAN demeurant 164, place de la République 34400 LUNEL,

2/ Madame Ferah BADAN demeurant 164, place de la République 34400 LUNEL,

La totalité des porteurs de parts étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Monsieur Benoît BADAN, gérant.

Le gérant rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

Transfert du siège social actuellement fixé à Nevers (58000) 10, boulevard St Exupéry à l'adresse suivante à compter du 1er juillet 2019 : 164 place de la République 34400 LUNEL, et modification de l'article des statuts dont la rédaction devient :

« article cinquième : siège social

Le siège social est fixé à LUNEL (34400) 164 place de la République. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés et tous pouvoirs sont donnés au co-gérant

pour effectuer toutes les formalités auprès des registres du commerce concernés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le gérant déclare la séance levée à 10h15.

De tout ce que dessus il a été signé le présent procès-verbal par tous les associés après lecture faite.

AL582824630

→ MODIFICATION DE STATUTS

AMASYA

SAS au capital de 1.500€ Siège social : Centre d'affaires Campus- 2 rue des Minotiers, 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE 522 809 771 RCS de NEVERS Le 31/05/2019, l'AGE a décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 02/06/2025. Modification au RCS de NEVERS

AL582824652

SCI LA GRANGE DE TYRTEE

Par décision du 08/07/2019, la société LA GRANGE DE TYRTEE, SCI au capital de 9 147 €, RCS Nevers 414 542 514, modifie l'avis précédemment publié ayant décidé le transfert de son siège à compter du 08/07/2019. Ancienne mention supprimée : Siège : Parèle les Audins Nolay, 58700 PREMERY. Nouvelle mention : Siège : lieudit « Machigny », 58270 SAINT SULPICE ; et en décidant qu'à partir du 08/07/2019, Monsieur Bernard HURION domicilié lieudit « Machigny », 58270 SAINT SULPICE remplace Madame Clara QUIBEL démissionnaire, aux fonctions de gérant de la société. Pour avis : M. Bernard HURION

AL582824738

→ CESSION

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

CESSION DE FONDS ARTISANAL

Suivant acte SSP en date à NEVERS (Nièvre) du 28 juin 2019, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NEVERS 1 le 1er juillet 2019, Dossier 2019 00015282 référence 5804P01 2019 A 00738, la société PROVOT ET FILS ayant son siège social « Champ Rouage » – 58000 SERMOISE SUR LOIRE, immatriculée 324 767 391 RCS NEVERS, a cédé à la société BOURGOGNE BATIMENT CONSTRUCTION ayant son siège social 47 bis rue Henri Bouquillard – 58000 NEVERS, immatriculée 804 847 960 RCS NEVERS, un fonds artisanal de « maçonnerie, couverture » sis « Champ Rouage » - 58000 SERMOISE SUR LOIRE et exploité sur chantiers.

Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal, hors marchandises, de 194.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 15.000 euros, aux matériel et mobilier servant à son exploitation pour 179.000 euros.

L'entrée en jouissance est intervenue le 28 juin 2019.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au bureau de la Société d'Avocat GILBERT MARTIN, 14 rue Georges Dufaud – 58000 NEVERS.

Pour unique insertion

AL582824646

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL LE BOSSU DE ROUY

SARL au capital de 1.500€ Siège social : 19 Route de Nevers, 58110 ROUY 851 165 605 RCS de NEVERS Le 02/07/2019, l'AGE a décidé de nommer gérant, M. Frederic BONNOT 522 ROUTE DU PALAIS, L'Huis Moreau, 58110 ROUY en remplacement de Mme Charlene GUIMARD EPOUSE PICHONNAT. Mention au RCS de NEVERS

AL582824643

LE MEDITERRANEE

SARL unipersonnelle
au capital de 7530€
Siège social :
44 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
58000 NEVERS
379 668 460 R.C.S. NEVERS

Par AGE du 30/06/2019, il a été décidé de nommer nouveau gérant Mme NOUI Christelle demeurant 14 rue Claude Tillier 58000 NEVER à compter du 01/07/2019 en remplacement de M. KAMAL BOUDALI démissionnaire.

Mention au RCS de NEVERS

AL582824653

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

DEMISSION D'UN CO-GERANT

CPBE DE CLAMECY Société à responsabilité limitée à capital variable au capital de 50 000

euros Siège social : Route de Moulot Les Hâtes 58500 CLAMECY 834 982 068 RCS NEVERS

L'assemblée générale du 6 Juin 2019 a

décidé, en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, la poursuite de l'activité de la société Elle a également pris acte de la démission de Monsieur Denis RABDEAU de ses fonctions de cogérant et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. La société est désormais dirigée par Monsieur Philippe LE GALL, seul gérant.

AL582824651

LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 15 mai 2019, la Société A.E.D.P.B., Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros, dont le siège social est sis 1 rue Pierre Brossolette 58640 Varennes-Vauzelles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 611 880 543, A donné en location-gérance à la Société COMPAGNIE EUROPEENNE AFRIQUE ASIE (CE2A), Société par actions simplifiée au capital de 375.000 euros, dont le siège social est sis 994 Rue de la Gare Bâtiment B 13770 Venelles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix en Provence sous le numéro 380 507 368, Un fonds de commerce de Fabrication et distribution de systèmes de pompage vendus sous le nom commercial et la marque « ATELL « sis 1 rue Pierre Brossolette 58640 Varennes-Vauzelles, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le n° 611 880 543, À compter du 15 mai 2019 pour une durée de 2 ans.

AL582824739

➜ NON DISSOLUTION

LA PANETIERE NIVERNAISE

SARL au capital de 5 000 euros
71 Rue Paul Vaillant Couturier
58000 NEVERS
R.C.S. NEVERS 803 781 731

Délibération du 17/06/2019 : L'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis La Gérance

AL582824632

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SAS BAUCHOT FRANCK

SAS au capital de 4000€ euros Siège social : aire de Magny-Cours, RN7 Pré de la Fontaine 58470 Magny-Cours 830296208 RCS Nevers. Le 08/12/2017, le président a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 08/12/2017, nommé en qualité de liquidateur M. Bauchot Franck, demeurant 2 le Tremble 44270 Saint-Etienne-de-Mer-Morte et fixé le siège de liquidation au siège social. Dépôt au RCS de

Nevers.

AL582824593

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI CYG EN LIQUIDATION
Société civile immobilière
au capital de 1 524,49€
Siège : CORBIGNY 58800
Route de Vézelay
RCS NEVERS 347 647 878

Par décision collective des associés en date du 14 juin 2019, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur Mme GUILLOT Emmanuelle, 58800 Corbigny, 14 Lotissement Le Champart et prononcé la clôture de liquidation.

La société sera radiée du registre du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis : Le liquidateur

AL582824638

ENG-I-CREATION

SARL au capital de 7 000 €
Siège social : 2, imp des lumières
58180 MARZY
RCS Nevers

L'AGE du 2/07/2019 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus au

liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture définitive

de la liquidation à compter du 2/07/2019.

Radiation du RCS Nevers

AL582824641

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 5 juin 2019, il a été constitué un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun sous la dénomination de GAEC DE LA ROSERAIE, dont le siège social est 7 route du Crescent - Vésigneux - 58140 SAINT MARTIN DU PUY. Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 5 juin 2019. Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis, Les fondateurs.

AL582824524

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17 Juin 2019 il y a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : GARAGE MAX'AUTO

Forme : SARL ASSOCIE UNIQUE

Capital Social : 2000€

Siège Social : 43 Rue du Général Leclerc 58220 DONZY

Objet Social : Exploitations de tout fond de commerce de garagiste, achat vente de tous véhicules automobiles neuf ou d'occasion et d'accessoires automobiles, vente au détail de tous produits pétroliers et de tous lubrifiants et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financiers mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Gérance : Mr HANICOT Maxime demeurant 8 Grand Perthuis DORDRES 58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX.

Durée : 99ans a compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL582824534

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : « PETIT ATLAS ».

Forme : SARL

Nom Commercial : « LA COUSCOUSSIERE »

Capital : 2000 €uros

Siège social : 18 Avenue de la République, 58500 CLAMECY

Objet social :

RESTAURANT – BAR – BRASSERIE - TRAITEUR, SPECIALITES FRANçAISE ET ORIENTALES, SALON DE THE, vente directe et indirecte, de tous produits liés à l'activité de restauration ainsi que tous conseils et formations en prestations de services et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Début d'activité : 08 juillet 2019

Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des Sociétés

Gérance : ALGAF LAHOUCINE, demeurant BAT DE, Entrée 02, Appartement 43, BT E Allée Jacques Prévert à CLAMECY 58500, né le 01/01/1952 à TIZNIT au MAROC, de nationalité MAROCAINE.

Associés :

BAIH HAMID, demeurant 23 route d'Auxerre à COULANGES SUR YONNE 89480, né le 01/01/1973 à CHTOUKA au MAROC, de nationalité MAROCAINE

ALGAF LAHOUCINE

BADOU EL HOUCINE, né le 09/02/1984 à SIDI OUASSAY au MAROC, demeurant 23 route d'Auxerre à COULANGES SUR YONNE 89480, de nationalité MAROCAINE.

Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de NEVERS

Le Gérant

AL582824631

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/06/2019 il a été constitué une SAS dénommée: ECO-FOREST

Siège social : 18 rue de marzy 58000 NEVERS.

Capital : 1.000€. Objet : élagage, espace vert, travaux forestiers. Président : M OUTMOULAY hicham, 18 rue de marzy 58000 NEVERS.

Admission aux assemblées et droits de vote : tout associé participe aux AG. Clauses d'agrément : agrément préalable des cessions d'actions. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de NEVERS

AL582824635

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 28/06/2019 il a été constitué une SAS dénommée: PAIN-FRAIS

Siège social : 31 rue de nièvre 58000 NEVERS.

Capital : 500€. Objet : terminal de cuisson, vente de pain, pâtisserie.

Président : Mme AGOUZOUL ÉPOUSE OUTMOULAY Hassna, 18 rue de marzy 58000 NEVERS.

Admission aux assemblées et droits de vote : tout associés participe aux AG.

Clauses d'agrément : agrément préalable des cessions d'actions.

Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL582824639

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à NEVERS, Nièvre, du 2 juillet 2019, pour 99 ans, de la SARL dénommée « SOCIETE DU BELIER » au capital de 500 euros, dont le siège social est à 43 rue des Champs Pacaud, 58000 NEVERS,

Objet : - La propriété et la gestion de tous biens meubles et immeubles, toutes prises de participations dans toutes sociétés créées ou à créer, quelle qu'en soit la forme et l'objet,

-L'administration d'entreprises, toutes activités de conseil et d'assistance aux entreprises en matière administrative, comptable, commerciale, de management, d'organisation, de contrôle, d'information et de gestion,

Gérance : Monsieur Laurent FALLET, domicilié rue Montfort Priez, 58320 POUGUES LES EAUX.

Immatriculation au RCS de NEVERS. Pour avis, la gérance.

AL582824644

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 02/07/2019, il a été constitué une SCI

Dénomination : ACGN

Siège social : 67 Rue De Donzy 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Capital : 1000 €

Activités principales : acquisition, administration et gestion de tous immeubles.

Durée : 99 ans

Gérant : M. SANDRAS CLAUDE 67 Rue De Donzy 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Cession de parts sociales : Libre entre associés soumise à agrément dans les autres cas

Immatriculation au RCS de NEVERS

AL582824647

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 03 juillet 2019 constitution de la SAS :

ALBERTGROOP

Capital social : 10 000 euros.

Siège social : 54, rue François Mitterand 58000 NEVERS

Objet : Achat, Fabrication, vente et réparation de tous objets et instruments d'optique, de contact, de lunetterie, de basse vision, d'audioprothèse, de météorologie et de photographie ;

Toutes prestations rattachées à ces activités y compris les prestations d'optométries.

Président : M. Augustin ALBERT demeurant 208, rue de Javel 75015 PARIS

Directeur Général : Mme Elsa FHAL demeurant 208, rue de Javel 75015 PARIS

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS.

AL582824648

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/06/2019 il a été constitué une SARL dénommée : BAT.EXPERTS. Siège social : 9 place Jean Baptiste Durbise 58420 BRINON SUR BEUVRON. Capital : 10.000euros. Objet : Prestation de services conseil, assistance technique, études, sous traitance. . Gérant : M NOVCIC Lazar, Le bourg 58420 NEUILLY. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL582824735

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 08/07/2019, il a été constitué une SCI

Dénomination : SCI JALS

Siège social : 1 Rue Du Paty De Cours 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Capital : 1000 €

Activités principales : location, achat, vente de tout bien immobilier

Durée : 99 ans

Gérant : M. LEGRAND Sebastien 1 Rue Du Paty De Cours 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Cession de parts sociales : libre

Immatriculation au RCS de NEVERS

AL582824740

YONNE

➜ AVIS

AVOCATS VIGNET ASSOCIES
SCP d'AVOCATS
INTER-BARREAUX
1 Place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18 rue du Général Leclerc
89100 SENS 4 rue Aristide Briand
10000 TROYES
Tel : 03.86.52.60.00

C.D.M PUYNESGE

Société Anonyme au capital de 350 000 euros Siège social : 22 route de Chamvres 89300 JOIGNY 302 043 187 RCS SENSAux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2019, il a été décidé de nommer Monsieur Thierry ROUMEGOUX demeurant à VOLGRE (89710) 1 route de Senan en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Pierre FRAISEAU, démissionnaire. Pour avis, le Conseil d'administration

AL892824748

➜ NOMINATION

CAMERONE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40.000 €
Siège social :
route des Bedets
89690 CHÉROY
433 676 012 R.C.S. Sens

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2019 a décidé de nommer le Cabinet AUDIT CONTROLE ET CONSEIL, dont le siège social est dont le siège est situé à VILLENEUVE LA GARENNE (92390) 10 Boulevard Charles de Gaulles BP 48 en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement du Cabinet SALLENAVE PROST,

Mention en sera faite au RCS de SENS

Pour avis

AL892824712

CARLINGER

SAS au capital de 7500 € Siège social : 6 avenue Joséphine Normand, 89210 Brienon-sur-Armançon 820 186 955 RCS de Sens L'AGE du 01/07/2019 a nommé en qualité de président ACTA, SARL au capital de 7500 euros, ayant son siège social 6 impasse du stade, 89116 La Celle-Saint-Cyr, 481 386 175 RCS de Sens représentée par M. BERINGER Philippe en remplacement de M. BERINGER Carl, M. BERINGER Philippe, à compter du 01/07/2019. Modification au RCS de Sens

AL892824717

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

Entreprise LOPES VIEIRA - Société par actions simplifiée au capital de 13 000 euros - Siège social : 28 Rue du Quenou - 89380 APPOIGNY - 799 498 522 RCS AUXERRE - Aux termes d'une décision en date du 6 juin 2019, l'associé unique a nommé Madame Florence LOPES VIEIRA, demeurant 27 Rue Principale – 89290 VENOY, en qualité de Directrice Générale à compter du 1er juillet 2019.

AL892824723

Véronique BOICHÉ-CALLUS
Avocat
9 rue Edouard Charton
89100 SENS

PRIMEDGE EUROPE

Société à responsabilité limitée
au capital de 779 200 €
Siège Social : ZA Les Pelletiers,
89100 SOUCY
781 617 642 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2018, l'associée unique a décidé :

- le non-renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire, Monsieur David SPIRA,

- le non-renouvellement du mandat et le non-remplacement du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Pascal KESIC,

- la nomination en qualité de commissaire aux comptes titulaire, à compter de ce jour et pour une durée de six exercices, de la SAS ORIAL, au capital de 3 762 911 €, dont le siège social est 12-15 quai du Commerce, Le Thelemos, 69336 LYON Cedex 09, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 444 674 816, représentée par Monsieur Sylvain AIGLOZ, Président.

Mention sera faite au RCS de SENS.

Pour avis,

AL892824741

AVA Cabinet Contentieux Yonne & Aube

AVOCATS VIGNET ASSOCIES SCP
d'AVOCATS INTER-BARREAUX
1 Place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18 rue du Général Leclerc
89100 SENS
4 rue Aristide Briand
10000 TROYES
Tel : 03.86.52.60.00

YONNELEC

Société Anonyme au capital de 2 100 000 euros Siège social : Rue Bellocier Prolongée - Z.I des Sablons 89100 SENS 707 080 024 RCS SENS Aux termes d'unedélibération de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2019, il a été décidé de nommer Monsieur Franck DELAROCQUE demeurant à SAINT-PIERRE- LES-NEMOURS (77140) 23 rue du Clos Saint Jean en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Pierre FRAISEAU. Pour avis, le Conseil d'administration.

AL892824743

FABER FRANCE

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 908.295 €
Siège social :
Lieudit Les Frénelleries
89150 SAINT-VALERIEN
662 025 345 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 26/03/2019, l'associé unique a décidé :

- de ne pas renouveler le mandat de KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE, commissaire aux comptes titulaire, qui est arrivé à expiration,

- d'opter pour le non renouvellement du mandat de DELOITTE ET ASSOCIES, commissaire aux comptes suppléant, en application de l'article L. 823-1 du Code de commerce, modifié par la loi Sapin II et entré en vigueur depuis le 11 décembre 2016,

- de nommer DELOITTE ET ASSOCIES, Tour Majunga, 6 Place de la Pyramide – 92908 PARIS LA DEFENSE, en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE.

Pour avis.

AL892824746

APEX TECHNOLOGIES

Société par actions simplifiée
Capital : 21.892 euros
Siège social : Z.I.de Vauplaine,
Route de Tanlay,
89700, Tonnerre
RCS : 412 473 373

AVIS DE PUBLICITE

Par AGE du 03/07/2019 :

- M.Christophe-Edouard MARCI, né le 15/11/1976 à SAINT AVOLD, de nationalité Suisse, demeurant Le Communeau 19 / 1474 CHABLES / FR-Suisse a été nommé en qualité de président de la société en remplacement de Pascal CHAROY pour une durée indéterminée

- M.José CARVALHO, né le 16/09/1968 à JOIGNY (89), de nationalité française, demeurant Les Gauguins / Precy-Sur-Vrin (89) / France a été nommé directeur général de la société pour une durée indéterminée

Mention sera faite au RCS d'AUXERRE

Pour avis,

AL892824749

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SARL EUROD

4 parc des Fontenelles
78870 Bailly
RCS Versailles 750602534

Par acte sous seing privé en date du 1er juin 2019, les associés ont décidé :

- Transfert du siège social à l'adresse : Centre d'affaires RN 6 Les Chesnez 89000 Auxerre

-Démission du gérant Martin GAGNAT

-Nomination du nouveau gérant Michel MERCIER

Pour avis

AL892824603

RECONNAISENS

. SARL au capital de 3.000euros. Siège social : Trion, 89480 COULANGES SUR YONNE. RCS 534 672 373 AUXERRE. L'AGO du 31/01/2019 a décidé de transférer le siège social au 215, Rue de Vaugirard, 75015 PARIS, à compter du 31/01/2019. Radiation du RCS de AUXERRE et immatriculation au RCS de PARIS.

AL892824726

AVIS

HOLDING CATRIX

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €

Siège social transféré au 14 route du Saule Fendu 89100 MAILLOT

RCS SENS 824 853 709

L'Assemblée Générale en date du 25/05/2019, a décidé de transférer le siège social de la société du 18 Claude Bloch Le Trifide 14000 CAEN au 14 Route du Saule Fendu 89100 MAILLOT et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Nicolas CATRIX demeurant 14 Route du Saule Fendu 98100 MAILLOT est gérant de la société. Mention en sera faite au RCS de CAEN et de SENS

Pour avis

AL892824735

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

ANTONIA

SARL aucapital de 10.000 euros
Siège social : 50, avenue Jean Jaurès
89000 AUXERRE
509 411 310 RCS AUXERRE

Suivant AGE du 1.4.19, il a été pris acte de transformer la société en SAS à compter du 1.4.19, sans création d'un être moral nouveau et de mettre fin aux fonctions de la gérance à compter du meme jour. Il a été nommé M. Antoine MARAUD dmt 10? rue du Professeur Mocquot 89380 APPOIGNY en qualité de Président à compter du meme jour pour une durée illimitée.

Chaque action donne droit à une voix.

Cessions actions : libre entre associés, ascendants, descendants,conjoints et agrément requis dans les autres cas.

Modification au RCS d'AUXERRE

AL892824510

SNC DEBUSIM

Société en nom collectif au capital de 5 000 euros Siège social : 7, hameau Les Birons, 89320 VAUDEURS. 448 183 632 RCS SENS Aux termes d'une délibération en date du 1er juin 2019 prenant effet le même jour, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le capital social de 2 500 € pour le porter de 5 000 € à 2 500 €, par annulation de 250 parts, entrainant le retrait de la société de M. Emmanuel SIMONNET, associé indéfiniment et solidairement responsable. Pour avis, la Gérance

AL892824705

➜ RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans le journal «TERRES DE BOURGOGNE» N° 1532 du 21/06/2019, relative à la société MASSON MARINE, il y a lieu de lire «aux termes d'une décision en date du 30/05/2019».

AL892824727

➜ APPEL D'OFFRES

COMMUNE DE GUILLON EN TERRE PLAINE

Département de publication :

89 Yonne

Nom et adresse officiels de l'organisme :

Mairie de Guillon Terre Plaine

Objet de l'avis :

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT - REALISATION ET EXPLOITATION DE DEUX CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL SUR LE PATRIMOINE PRIVE COMMUNAL

Type d'avis : Avis à manifestation d'intérêt

Type de procédure : Autre

Prestations divisées en lots : non.

Catégorie : Service

Date et heure limite de dépôts : Candidature : 13/08/2019 à 12 h 00

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Dossier de consultation à retirer en main propre à la mairie de Guillon Terre Plaine – 1 rue de la Brèche - 89 420 Guillon-Terre-Plaine

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- **Un dossier de candidature**

- Une lettre de candidature (modèle type DC1, disponible sur le site www.minefi.gouv.fr/formulaires),

- Une déclaration sur l'honneur du candidat (modèle type DC2),

- Une copie d'extrait K Bis

- NOTI1 ou Pièces prévues aux articles L.8222-1 et D.8222-5 ou D.8222-7 du Code du Travail

AL892824736

➜ MODIFICATION DE STATUTS

ALLIANCE FORMATION

EURL au capital de 1000 € Siège social : 13 QUAI DU 1ER DRAGON, 89300 Joigny 512 779 628 RCS de Sens L'AGE du 01/06/2019 a décidé de : - Modifier la dénomination de la société qui devient : ATLESS - Modifier l'objet de la société qui devient : DEVELOPPEMENT D'ACTIVES PHYSIQUES - SPORTIVES - LOISIRS ET DE TOURISME - ORGANISATION DE SEJOUR - SORTIES SPORTIVES DE BIEN ETRE ET DE TOURISME - LOCATON DE CHAMBRES D'HOTES - MEUBLES DE TOURISME - IMMOBILIERES - PETITE RESTAURATION - TABLE D'HOTES - SALON DE THE - VENTE DE PRODUITS LOCAUX - ACHAT VENTE LOCATION NEUF OU OCCASION DE TOUS MATERIELS - ACCESSOIRES OU CONSOMMABLES SE RAPPORTANT A TOUTES ACTIVITES SPORTIVES Mention au RCS de Sens

AL892824600

SCEA DU DIAPASON

Société civile au capital de 20.000 €
2, rue de la Liberté – 89160 JULLY
790 770 234 RCS AUXERRE

L'AGE des associés, réunie le 27/06/2019, a décidé :

- la réduction du capital social qui est ramené à la somme de 14.400 € divisé en 1.440 parts sociales de 10 € chacune ;

- d'accepter la démission de ses fonctions de gérante de Mme Pauline GIRARDEAU ;

- de nommer pour la remplacer aux mêmes fonctions pour une durée indéterminée, M. Cédric DEWAELE demeurant à JULLY (89160) - 2, la Bergerie ;

- de transférer le siège social à l'adresse suivante : JULLY (89160) – 2, La Bergerie.

Ces modifications prennent effet le 01/07/2019. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

AL892824644

AVIS DE PROROGATION DE DURÉE

Societé civile du domaine de saint Jean
443 022 389 RCS de Sens
SCI au capital de 9.146,94€
siège social à Pont sur Yonne (89140)
18 avenue du géneral Leclerc

Par décision de l'AGE du 29/06/2019, il a été décidé de proroger la durée de la société de 49 ans soit jusqu'au 10/07/2068

Mention au RCS de SENS

AL892824670

UA FORMATION

Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 500 euros Siège social : 64 Grande rue - 89100 SENS 840 340 418 RCS SENS Aux termes d'une décision en date du

19 juin 2019, l'actionnaire unique a décidé d'ajouter à l'objet social les activités suivantes :

institut de beauté, vente de produits alimentaires et non-alimentaires. L'article 6 des statuts sera modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de SENS. Pour avis, la présidence

AL892824709

SPORTS PARACHUTISME INNOVATION

S.P.I.
Société par Actions Simplifiée
au capital de 30 000 €
Siège social : Aérodrome de Saint-Florentin
89600 CHEU
519 083 844 RCS AUXERRE

Le 28/06/2019, les associés ont décidé de remplacer, à compter de ce jour, la dénomination sociale « SPORTS PARACHUTISME INNOVATION – S.P.I. » par « PARIS JUMP ». En conséquence l'article 2 des statuts a été modifié.

AL892824716

LES RAPIDES DE BOURGOGNE

SASU
au capital de 87 215 €
Siège Social : 3 rue des Fontenottes
ZAC des Mignottes
89000 AUXERRE
315 350 199 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions en date du 15 mai 2019, l'Associé Unique a décidé de modifier la dénomination sociale qui sera désormais « TRANSDEV BFC NORD ». L'article des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de AUXERRE.

AL892824718

AVIS DE MODIFICATIONS

SARL BOUCHER VIRGINIE ET STEPHANE Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00 € Siège social : 16 rue Marchande 89250 MONT-SAINT-SULPICE 483 716 270 RCS AUXERRE Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2019 : - L'objet social de la société a été modifié, à compter du 24/06/2019,

aux activités suivantes : La prise de participations directe ou indirecte dans toutes sociétés ; la fourniture de tous conseils, études et prestations de services administratifs, commerciaux, techniques, financiers, de gestion, techniques, marketing, et divers à des entreprises, l'apport d'affaires, et toutes opérations de nature à favoriser le développement d'un groupe de sociétés. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE. Pour avis, la gérance

AL892824721

SARL PONEY DES QUATRE SAISONS

L'AGE du 28.6.2019 des associés de la SARL PONEY DES QUATRE SAISONS, capital de 83.584 €, siège social à EPINEAU-LES-VOVES (89400) 6, rue des Ecoles, 350 660 254 RCS SENS, a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour et de nommer un Président et un Directeur général. ANCIENNE MENTION PUBLIEE : Forme : SARL ; Gérants : M. Thierry BERTHON, 6, rue des Ecoles 89400 EPINEAU-LES-VOVES et M. Olivier BERTHON, 40, Grande Rue 89960 NEUILLY - NOUVELLE MENTION : Forme : SAS ; Président : M. Olivier BERTHON, 40, Grande Rue 89960 NEUILLY ; Directeur général : M. Thierry BERTHON, 7, rue Belles Pierres 89000 AUXERRE. Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes : Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer ; Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix ; Clauses restreignant la libre disposition des actio ns : Le cessionnaire d'actions, non associé, est soumis à l'agrément des associés. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS.

AL892824733

ESPACE FLORE

SAS au capital de 305.000 €
Siège social
Rue Sainte Colombe
89100 Saint-Clément
381 516 210 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal du 26/06/2019, l'AGE a décidé de nommer en qualité de Président, la société JARDILAND, SAS dont le siège est 1 Quai Gabriel Péri 94340 JOINVILLE-LE-PONT, 306 844 622 RCS CRETEIL, en remplacement de la société JARDILAND ENSEIGNES. Mention sera faite au RCS de SENS.

AL892824740

IMMOBILIERE DUBOIS

Société civile
au capital de 1.000 €
Siège social :
1 Hameau de la Saussoie
89150 VILLEBOUGIS
520 477 613 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 1er juillet 2019, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 20 rue de l'Arc de Triomphe, 75017 PARIS.

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.

Mention sera faite au RCS de Paris.

Pour avis.

AL892824744

SPMSI

L'Associé unique de la société SPMSI, SARL au capital de 5 000 €, 8 Rue de la Croix Pieuchot, Chassigny, 89200 Avallon, 539 285 098 RCS Auxerre, a décidé, le 30.6.2019, de modifier l'objet social de la société qui devient : Formation matériel incendie, formation prévention sécurité et incendie et surveillance humaine ou gardiennage. Mention au RCS de Auxerre

AL892824750

T.IN.EX
Société à responsabilité limitée
Transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
4 RUE DE L'HOSPITAL
89200 AVALLON
530700855 RCS AUXERRE

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décision de l'associé unique en date du 30 juin 2019, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.

M. Eric JODELET, gérant a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Eric JODELET demeurant 2 Route de Lyon 89200 AVALLON en qualité de président.

Pour avis

Le Président

AL892824752

HYDRO DIESEL ELECTRICITE
SARL au capital de 110 480 euros
Siège social : 78 Route de Lormes
89200 AVALLON
439226317 RCS AUXERRE

TRANSFORMATION DE SARL EN SAS

Par décision de l'associé unique en date du 30 juin 2019, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 110 480 euros.

M. Pierre BAUD, gérant a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Pierre BAUD demeurant 78 Route de Lormes 89200 AVALLON en qualité de président. Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.

Pour avis

Le Président

AL892824753

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI DES CHANOINES DE SAINT JEAN

SCI au capital de 152,25€ Siège social : Ferme de l'Univers, 89100 PARON 380 344 796 RCS de SENS Le 30/09/2013, par décision unanime, les associés ont pris acte du décès du gérant, M. Michel PRIGNON. Mme Michèle Desmurs reste seule gérante. Mention au RCS de SENS

AL892824710

EARL DU SUCHOIS

EARL au capital de 216 870,00 euros Siège social : Le Suchois - 89560 FONTENAILLES 327 949 053 RCS AUXERRE L'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2019 a nommé Mme Laurie BERSON demeurant LES HAUTS DE FORTERRE (Yonne), le Suchois, 2 rue de

Fontenailles, aux fonctions de gérant à compter de cette date. Pour avis, la gérance.

AL892824724

AVOCATS VIGNET ASSOCIES SCP
d'AVOCATS INTER-BARREAUX
1 Place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18 rue du Général Leclerc
89100 SENS 4 rue Aristide Briand
10000 TROYES
Tel : 03.86.52.60.00

AMBULANCES GRENDEL

Société à responsabilité limitée au capital de 168 151,00 euros Siège social : 172 avenue de Sénigallia 89100 SENS 419 025 705 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2019, la collectivité des associés

a pris acte de la décision prise par Madame Patricia GRENDEL-COCHAIN de démissionner de ses fonctions de gérante et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Franck GRENDEL demeurant à MAILLOT (89100) 10 Grande Rue, pour une durée illimitée à compter du 1er juillet 2019. Pour avis , la Gérance

AL892824734

AVOCATS VIGNET ASSOCIES
SCP d'AVOCATS
INTER-BARREAUX
1 Place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18 rue du Général Leclerc
89100 SENS
4 rue Aristide Briand
10000 TROYES
Tel : 03.86.52.60.00

SAGOP OUTILLAGES

Société à responsabilité limitée au capital de 76 224,50 euros Siège social : ZI La Fontaine d'Azon 89100 SAINT-CLEMENT 349 352 351 RCS SENS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2019, il a été pris acte de la démission de Monsieur Bertrand CELLARD du SORDET de ses fonctions de cogérant et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Pour avis, le gérant

AL892824742

CHICKEN FOOD 2

CHICKEN FOOD 2 SARL au capital de 100 € Siège social : 5 AVENUE ROGER VARREY, 89300 Joigny 832 042 204 RCS de Sens L'AGE du 30/04/2019 a nommé en qualité de gérant M. DADOUCH SOFIANE, demeurant 8 RUE CLAUDE DEBUSSY, 89400 Migennes en remplacement de Mme CHANAFI EPOUSE DADOUCH LINA, à compter du 30/04/2019. Modification au RCS de Sens

AL892824751

➜ NON DISSOLUTION

ACC-BOIS

SAS au capital de 100€ Siège social : 48 rue des Vignes Blanches 89113 Charbuy

832613772 RCS Auxerre. L'AGO du 21/06/2019 a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital. Dépôt au RCS d'Auxerre.

AL892824652

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SNC DE LA PORTE PERCY
S.N.C au capital de 1 000 Euros
Siège social : 107 RUE JACQUES D'AUXERRE
89300 JOIGNY
R.C.S : SENS 838 683 035

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réuni le 31 décembre 2018 a constaté que la société n'a pu être mise en activité, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

En conséquence, aucun comptes de liquidation ne sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au RCS.

Pour Avis,

Le Liquidateur

AL892824706

EURL JVD TRAVAUX DE JARDINAGE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social et Siège de liquidation :
4 place des Héros
89320 VILLECHETIVE
509 443 602 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 7 juin 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 7 juin 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Denis PROQUIN, demeurant 4 place des Héros 89320 Villechétive, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 Place des Héros 89320 Villechétive. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

AL892824719

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCM VALMY HOMEOPATHIE. Forme : SCM société en liquidation. Capital social : 609,80 euros. Siège social : 11 RUE DE VALMY, 89000 Auxerre. 343581674 RCS Tribunal de Commerce d'Auxerre. Aux termes de l'AGE en date du 17 juin 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jean-Marc VINAY demeurant 6 rue du manoir, 89240 Villefargeau et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Le liquidateur

AL892824722

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCI ILDA CAMU. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 200000 euros. Siège social : 13 rue Jules Philippe, 89800 CHABLIS. 445046220 RCS Tribunal de Commerce d'Auxerre. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 juin 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Ilda CAMU demeurant 13 rue Jules Philippe, 89800 CHABLIS et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Le liquidateur

AL892824725

ADHECOR

SASU au capital de 3 000 €
16 rue des Glycines
89240 DIGES
RCS AUXERRE 817 832 561

Par décision du 07/03/2019, l'associé unique et liquidateur M. Francis BRUYERE a approuvé le compte définitif de liquidation, l'a déchargé de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Dépôt légal au G.T.C. d'AUXERRE.

AL892824728

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DEWAELE SCI en liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social : 2 rue du Château
89140 SAINT-SEROTIN
821 769 064 RCS SENS

AVIS

L'assemblée générale des associés du 31 mai 2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens. Pour avis, La liquidatrice

AL892824747

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 26/06/2019, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination : GSJA 21 Capital : 25000€ Siège social : 4 rue du Pont- Tormancy 89440 Massangis Objet: Acquisition d'un immeuble, administration et exploitation par bail, location dudit immeuble. Durée : 99 ans. Gérant(s): M. Guillaume Dubois 4 rue du Pont-Tormancy 89440 Massangis et Mlle Moreau Sophie 4 rue du Pont- Tormancy 89440 Massangis. Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas. RCS : Auxerre

AL892824654

Par acte SSP du 26/06/2019 il a été constitué une SASU dénommée: RAMKEL

Siège social : 8 RUE JEAN MOULIN 89190 MOLINONS. Capital : 2.000euros. Objet : ACTIVITE VTC. Président : M BOUAMAMA MOHAMMED, 8 RUE JEAN MOULIN 89190 MOLINONS. Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de SENS.

AL892824704

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MICHERY en date du 4 juin 2019, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes:

DENOMINATION : MC CHARCUTERIE, SIEGE SOCIAL : 11 chemin de Chaillot, MICHERY (89140) OBJET : Achat et revente de charcuterie et produits régionaux, vente ambulante sr marches. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. CAPITAL : 200 euros ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par le Président. PRESIDENT : Madame Mandy DUGORNAY, demeurant 11 chemin de chaillot, MICHERY (89140), IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de SENS. Pour avis, le président

AL892824707

BJT BATIMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : 3 RUE DES BAS MUSATS
ZA DES BAS MUSATS
89100 MALAY-LE-GRAND

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juillet 2019 à MALAY-LE-GRAND (89100), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale : BJT BATIMENT
- Forme sociale : Société à responsabilité limitée,
- Siège social : 3 rue des Bas Musats ZA des Bas Musats 89100 MALAY LE GRAND,
- Objet Social : Isolation acoustique int/ext, thermique int/ext, menuiserie bois, pvc, aluminium,pose de faux- plafond, pose plaque de plâtre, électricité, plomberie, peinture, aménagement de combles, I.T.E, carrelage, pose revêtement sol, isolation étant l'activité principale.
- durée : 99 années à compter de son immatriculation au Répertoire des Métiers.
- Capital Social : 5 000 euros, divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune,
- Gérance : Monsieur Thierry LAUNAY, gérant associé non salarié, demeurant 9 rue Pierre Bonnotte 89260 LA CHAPELLE SUR OREUSE,
- Immatriculation de la Société au Répertoire des Métiers à SENS.

La Gérance

AL892824708

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 11/06/2019, il a été constitué une SELARL dénommée PHARMACIE DELAUNAY, Capital : 2 256 000 euros, Siège Social : 36 rue de Paris 89100 Saint Clement, Objet social : Pharmacien d'officine. Gérance : Mr Christophe Delaunay demeurant au 10 rue Emile Peynot 89100 Sens. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892824714

S.J.B.
Société d'Avocats

SCI DS IMMO

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VENIZY (Yonne) du 28 juin 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : SCI DS IMMO Siège social : 9 Rue des Gouchots, 89210 VENIZY Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens. Durée de la Société :

99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Madame Audrey DA SILVA, demeurant 9 Rue des Gouchots, 89210 VENIZY et Monsieur Stéphane DA SILVA, demeurant 9 Rue des Gouchots, 89210 VENIZY Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la Société au RCS de SENS.

AL892824720

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juillet 2019, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole. Dénomination sociale : SCEA CORMEROIS. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime. Capital social : 1 000 €. Siège social : 32 rue des Hirondelles, Vertilly, 89260 PERCENEIGE. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Apports Numéraire : 1 000 €. Gérant : M. François CORMEROIS, demeurant au 32 rue des Hirondelles, Vertilly, 89260 PERCENEIGE. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL892824729

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 2 juillet 2019, à Joigny.

Dénomination : RJ's. Forme : Société à responsabilité limitée. Siège social : 2 Avenue Jacques Coeur, 89410 Cezy. Objet : Restaurant, traiteur, Bar, Café, vente de glace. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 10000 euros Gérant : Monsieur Roméo PILLAY, demeurant 12 rue du docteur Jean-Faurel, 89300 Joigny La société sera immatriculée au RCS de SENS.

Roméo PILLAY

AL892824730

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 juillet 2019, il a été constitué une Société Civile Immobilière.

Dénomination sociale : SCI SAINT JU FONTAINE

Forme : Société civile immobilière, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil,

Objet : Acquisition, location, construction et aménagement de tout bien immobilier à usage d'habitation ,professionnel, commercial ou industriel et plus généralement ,toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet

Capital social : 1000 Euros

Siège social : 1bis rue du chemin vert, Marchais Rallu 89320 CERISIERS

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 1000 €

Gérante : Mme LAGES Audrey, domiciliée à 1bis rue du chemin vert, Marchais Rallu 89320 CERISIERS

Cessions de parts : soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, la fondatrice.

AL892824737

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 Juillet 2019 à BRION, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle. Dénomination sociale: TERA Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Objet : le stockage de matériaux, la réalisation de prestations de services agricoles ou non, la commission sur vente de matériels, le terrassement. Capital social : 500 euros. Siège social : 3 Rue de la Forêt - 89400 BRION Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Président : M. Edouard Mauny demeurant 3 Rue de la Forêt - 89400 BRION Admission aux assemblées et droit de vote : Pas de distinction entre actionnaires. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Cessions d'actions: Toujours soumises à agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité simple des associés. La société sera immatriculée au

Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis et mention, le président.

AL892824738

BRET BREMENS | AVOCATS

LYON CITE INTERNATIONALE
45 QUAI CHARLES DE GAULLE
69006 LYON

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société ISM HOLDING Forme : Société de participations financières de Profession Libérale de médecin sous forme de société par actions simplifiée Objet : La prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ainsi que dans tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice en commun de l'activité de médecin, ainsi que toute activité accessoire en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elles détiennent des participations. Siège : 5 Avenue de la Fontaine Sainte Marguerite - 89000 AUXERRE Durée : 99 ans Capital : 4.800 euros Président : M. Patrick HOUILLEZ demeurant 14 Rue Hippolyte Ribière - 89000 AUXERRE Directeurs Généraux : Mme Anne-Sophie HEMON-LAURENS demeurant 58 Rue Vaucorbe - 89700 TONNERRE et M. Mourad FAWZI demeurant 10 Rue Gustave Courbet - 75116 PARIS Exercice du droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Agrément : Le cédant doit notifier son projet de cession à la société. La société dispose ensuite d'un délai de 3 mois pour exercer son droit de préemption. Si la société n'exerce pas son droit de préemption, elle doit, avant l'expiration de ce délai de 3 mois, indiquer qu'elle agrée la transmission ou qu'elle la refuse. Si à l'issue du délai de 3 mois, la société n'a pas notifié l'exercice de son droit de préemption ou l'agrément de la transmission, celle-ci est réputée refusée. RCS : Auxerre Pour avis

AL892824739

SCP DINET et Associés
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DINET, notaire à CLAMECY, le VINGT ET UN MAI DEUX MILLE DIX NEUF a été constitué la société dont les caractéristiques principales

sont les suivantes

Dénomination SCI KEILY

Forme SOCIETE CIVILE.

Capital Social CENT EUROS (100,00 euros)

Siège Social FESTIGNY (Yonne), 1, allée Nelly Mequillet

Objet Social

- l'acquisition, la gestion, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit (dont crédit-bail), prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérance Madame Aïcha BENOUNA,demeurant à MONETEAU (Yonne),13 rue des

Isles Monsieur Vincent CHAMPION, demeurant à FESTIGNY (Yonne), 1 allée Nelly Mequillet.

Immatriculation La société sera immatriculée au Registre du commerce et des

sociétés de AUXERRE..

Pour Avis, Maître Guillaume DINET.

AL892824745

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/07/2019 il a été constitué une société

Dénomination sociale : BJ CHAIX & FILS

Siège social : 3 route de raloy , 89110 Les ormes

Forme : SASU

Capital : 1000 Euros

Objet social : Société d'investissement, la participation directe ou indirecte de la société à toutes opérations civiles, commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achats de titres, ou de droits sociaux, de fusion, d'apport, d'alliance ou d'association en participation ou autrement;

Président : Monsieur benoit chaix demeurant : 3 route de raloy, 89110 Les ormes élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL892824754



Chansons

Gauvain Sers, la campagne à fleur de mots



Nicolas Leboeuf

Dans son deuxième album, *«Les Oubliés»*, le chanteur creusois peint un monde rural qui dans l'ombre des villes, s'éteint peu à peu. Entre nostalgie et justesse, Gauvain Sers met son coup de crayon au service d'un coup de gueule. Avec brio.

Remarqué en 2017 avec son premier album *«Pourvu»*, Gauvain Sers cultive à dessein la dégaine du titi parisien, en amoureux inconditionnel du film Amélie Poulain[1], à une différence près, le chanteur fait figure de titi des campagnes.

Originaire de la Creuse, à 29 ans, le jeune homme signe des mélodies sensibles peignant avec une infinie justesse la chronique du temps présent. *«Dans la bagnole de mon père»*, *«Le poulet du dimanche»*, *«Comme si c'était hier»*…autant de titres découverts dans le premier album qui cohabitent avec des morceaux plus engagés *«Mon fils est parti au djihad»* ou encore *«Hénin-Beaumont»*. Une mélodie au piano flirtant avec la mélancolie et quelques mots bien sentis puisant dans l'imaginaire poétique…

Cela ne vous rappelle rien. Gauvain Sers est un disciple de Renaud. Non seulement le chanteur ne s'en cache pas, mais l'aîné a même adoubé le jeune artiste, en lui offrant le plus beau des cadeaux : assurer la première partie de ses concerts en octobre 2016. Depuis, le jeune creusois a rencontré son public.
De cafés-concerts en pianos-bars, de festivals en scènes ouvertes, Gauvain Sers s'est fait un nom.

Un album militant

Son deuxième album sorti en avril dernier, baptisé *«Les Oubliés»*, conforte le talent de l'artiste et ne trahit en rien ce qui a fait le succès de son premier opus. *«On est les oubliés/La campagne, les paumés/Les trop loin de Paris./Le cadet d'leurs soucis»*. Le refrain résonne comme un écho à cette lancinante désertification que n'en finissent pas de dénoncer les acteurs du monde rural, agriculteurs en tête. Dans cette chanson, et dans bien d'autres, il rend hommage à cet instituteur *«de la craie plein les mains»*, à cet agriculteur *«Y'a longtemps que tu comptes plus les heures, sur ton tracteur»*, à ces artisans des campagnes, *«dont les bonbecs font finir par coller»*… *«Je voulais dénoncer l'abandon de tous les services publics, en général. Je me rends compte à chaque fois que je retourne dans la Creuse, qu'il y a de moins en moins de trains, de postes. Les écoles qui ferment, je trouve que c'est cela le plus terrible par l'effet boule de neige que ça entraîne sur la vie de la campagne où tout disparaît. C'est triste de voir l'évolution et de vouloir tout centraliser»*, confie l'artiste.

La lettre de l'instituteur

C'est la lettre d'un instituteur rencontré durant un concert qui a inspiré le titre *«Les Oubliés»* au chanteur : *«Cet homme me parlait de la lutte pour essayer de sauvegarder son école qui était menacée de fermeture. Il en parlait avec énormément de passion pour son métier, cela m'a touché. C'est quelque chose que je ressens aussi. Je sais ce que c'est, j'ai grandi dans un village à la campagne dans la Creuse, mon père est prof de maths. L'Éducation nationale, c'est un milieu que je connais, j'en ai beaucoup entendu parler à table quand j'étais enfant. L'école, c'est un symbole hyperfort dans un village. Cela faisait quelque temps que je voulais écrire sur la désertification en milieu rural, des campagnes, mais je n'avais pas encore trouvé l'angle pour attaquer la chanson. Quand j'ai reçu cette lettre, ça a été l'élément déclencheur»*.

Au-delà de la chanson, le chanteur a décidé de consacrer un documentaire sur la fermeture de cette école de Ponthoile dans la Somme.

Le tournage s'est déroulé au début de l'année. Avant de se produire au Zénith de Limoges et de Paris en avril 2020, Gauvain Sers a entamé une tournée acoustique depuis le 26 juin. Tournée qui l'amènera à sillonner les campagnes, l'un de ses terreaux d'inspiration.

Sophie Chatenet

[1] Jean-Pierre Jeunet, le réalisateur d'Amélie Poulain a signé le clip « Pourvu » de Gauvain Sers.

Bio express

Né à Limoges, Gauvain Sers a vécu dans son enfance à Dun-le-Palestel dans la Creuse. Son père est professeur de mathématiques et sa mère, Corinne, est pharmacienne. Il a trois frères. Après son baccalauréat scientifique, il va étudier en classes préparatoires scientifiques à Paris, puis intègre l'école d'ingénieur ENSEEIHT à Toulouse. Ensuite, il suit des cours de composition musicale et d'écriture à la Manufacture Chanson à Paris.



DR